
ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
ROUTE 112
ENTRE EAST ANGUS ET ASCOT CORNER
(2025)

DIRECTION TERRITORIALE DE L'ESTRIE



Janvier 2026

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
Route 112 entre East Angus et Ascot Corner (2025)

Direction territoriale de l’Estrie

N° de dossier, ministère des Transports et de la Mobilité durable : 4306-23-AD05

Janvier 2026

Rapport préparé par :

Artefactuel

Bureau de l’Est du Québec
22, rue Richard
Cap Santé (Qc), G0A 1L0

Bureau de l’Ouest du Québec
40, rue Sainte-Catherine
Beauharnois (Qc), J6N 2P9

Téléphone : 418-999-0138

Courriel : info@artefactuel.ca

Site web : www.artefactuel.ca

Rapport préparé pour :

Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Direction de l’environnement – Secteur humain

800, place d’Youville, 11^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

RÉSUMÉ

Ce rapport fait état d’une étude de potentiel archéologique réalisée en prévision d’un projet de réaménagement routier du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) sur le territoire de la direction territoriale de l’Estric. Le projet 154-19-0442 / 154-21-0002 / 154-21-0003 / 154-21-0004 (identifié dans l’étude sous le numéro unique 154-19-0442) représente le réaménagement géométrique d’une intersection et l’élargissement de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner. L’étude visait à identifier les secteurs qui pouvaient présenter un potentiel de découverte archéologique associé à la période paléohistorique ou historique.

Du côté de l’occupation autochtone, dix-sept zones de potentiel ont été déterminées. Ces zones étaient surtout conditionnées par la présence, à proximité de la zone d’étude, de la rivière Saint-François, qui avait pu servir d’axe de communication, de source d’eau potable et de nourriture. Certaines zones de potentiel sont situées plus loin de la rivière, mais devaient jadis être riveraines de l’ancien lac Capelton. Pour ce qui est de l’occupation eurocanadienne, l’établissement dans l’aire d’étude est plutôt tardif. Les quelques plans anciens permettant de localiser des constructions anciennes ont tout de même permis de relever cinq zones de potentiel où des constructions sont visibles sur des plans de la deuxième moitié du XIX^e siècle ou du premier quart du XX^e siècle. À cela s’ajoute une autre zone de potentiel associée à la présence du cimetière Saint-Stanislas-de-Kostka dans la zone d’étude.

La majorité de ces zones devraient faire l’objet d’inventaires archéologiques avant les travaux de construction, si elles devaient être touchées par ces travaux. Une zone – celle associée au cimetière – devrait plutôt faire l’objet de supervision archéologique lors des excavations dans le secteur.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Direction de l’environnement – Secteur humain

Frank Rochefort, archéologue, chargé d’activité en archéologie

Artefactuel

Rédigé par :

Louis Gilbert, archéologue, chargé de projet et responsable de l’étude (sections historiques)
(rédaction des chapitres 1, 2, 4.3, 5, 6.2, 6.3 et 7, cartographie et révision)

Patrick Eid, archéologue responsable de l’étude (sections paléohistoriques)
(rédaction des chapitres 2.2, 2.4, 4.1, 4.2 et 6.1)

Laurence Ferland, archéologue responsable de l’étude (sections historiques)
(co-rédaction du chapitre 4.3)

Maxime Jolivel, géomorphologue
(rédaction du chapitre 3)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	II
ÉQUIPE DE RÉALISATION	III
1.0 INTRODUCTION	1
2.0 MÉTHODOLOGIE	5
2.1 RECHERCHES DOCUMENTAIRES	5
2.2 POTENTIEL PALÉOHISTORIQUE	5
2.3 POTENTIEL EUROCANADIEN	8
2.3. PERTURBATIONS MODERNES.....	10
2.3 LIMITES METHODOLOGIQUES.....	10
3.0 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	13
3.1 SITUATION ET PHYSIOGRAPHIE	13
3.2 GEOLOGIE	16
3.3 DÉPÔTS DE SURFACE ET SOLS ASSOCIÉS	16
3.3.1. <i>Le till</i>	21
3.3.2. <i>Les sédiments fluvio-glaciaires</i>	21
3.3.3. <i>Les sédiments glaciolacustres</i>	22
3.3.4. <i>Les sédiments organiques</i>	22
3.4. HYDROGRAPHIE	23
3.5. LE CLIMAT, LA FLORE ET LA FAUNE.....	24
3.5. PALÉOGÉOGRAPHIE ET ÉVOLUTION DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES	25
3.5.1. <i>La déglaciation</i>	26
3.5.2. <i>La mer de Champlain (12 900 – 10 600 ans AA)</i>	29
3.5.3. <i>Le lac Capelton</i>	29
3.5.4. <i>Évolution de l’environnement</i>	31
4.0 CADRE CULTUREL	34
4.1. CADRE CHRONOLOGIQUE DE L’OCCUPATION PALEOHISTORIQUE	34
4.1.1. <i>Le Paléoindien (12 500 à 9 000 AA)</i>	34
4.1.2. <i>L’Archaïque (11 350 à 3 000 AA)</i>	37
4.1.3. <i>Le Sylvicole (3 000 à 450 AA)</i>	40
4.2. L’OCCUPATION AUTOCHTONE DURANT LA PÉRIODE HISTORIQUE	44
4.3. L’OCCUPATION EUROCANADIENNE.....	47
4.3.1. <i>Ascot Corner, canton d’Ascot</i>	49
4.3.2. <i>East Angus et Westbury, canton de Westbury</i>	52
4.3.3. <i>Route 112, cantons d’Ascot, d’Eaton et de Westbury</i>	52
5.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES	55
5.1. INTERVENTIONS ANTÉRIEURES	55
5.2. SITES ARCHÉOLOGIQUES CONNUS	55
5.3. SITES PATRIMONIAUX RÉPERTORIÉS.....	56
6.0 ÉVALUATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	59
6.1. LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE AUTOCHTONE.....	59
6.1.1 <i>Les grands axes de circulation</i>	59
6.1.1 <i>L’hydrographie</i>	60
6.1.3 <i>La topographie</i>	61
6.1.4 <i>La sédimentologie et le drainage</i>	61
6.1.5 <i>Les sources de matières premières</i>	61
6.2. LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE EUROCANADIEN.....	64
6.3. LES PERTURBATIONS MODERNES	70
7. CONCLUSION	80
6.0 BIBLIOGRAPHIE	81

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Critères pour l’évaluation du potentiel archéologique autochtone	6
Tableau 2 :	La séquence chronologique des grandes périodes de la paléohistoire du Québec méridional	35
Tableau 3 :	Inventaires archéologiques antérieurs dans l’aire d’étude élargie	56
Tableau 4 :	Sites patrimoniaux répertoriés dans l’aire d’étude élargie	56
Tableau 5 :	Sites archéologiques connus dans l’aire d’étude élargie	57
Tableau 6 :	Zones de potentiel archéologique paléohistorique et justifications	78

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 :	Localisation du projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, à l’échelle de la MRC..	2
Figure 2 :	Localisation du projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, à l’échelle des municipalités	3
Figure 3 :	Localisation du projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, sur photographie satellite.	4
Figure 4 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, profil stratigraphique le long d’une droite longeant par le nord la route 112	14
Figure 5 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, topographie régionale	15
Figure 6 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, géologie de l’aire d’étude	17
Figure 7 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, carte des sols de Cann et Lajoie (1943)	18
Figure 8 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, carte des sols de l’IRDA	19
Figure 9 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, carte des zones morphosédimentologiques.....	20
Figure 10 :	Chronologie de la déglaciation du sud du Québec (source : Richard 2020)	27
Figure 11 :	Localisations des moraines et lacs résiduels en périphérie de l’aire d’étude (Source : LaRoque <i>et al.</i> 2005).	30
Figure 12 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, limites maximales du lac Capelton, à 178 m d’altitude	33
Figure 13 :	Carte des principaux sites datant du Paléoindien ancien dans le Nord-est américain (source : Chapdelaine 2014 : 29).....	36
Figure 14 :	Chronologie relative des pointes de projectiles paléoindiennes (source : Chapdelaine 2014 : 37).....	36
Figure 15 :	Extrait de la carte de Samuel Langdon de 1756 montrant des portages autochtones dans la région du lac Memphrémagog (lignes courbes et hachurées le long des rivières) (source : Library of Congress, Geography and Map Division, 20540-4650 USA dcu.)	48
Figure 16 :	Extrait de la carte de Gale et Duberger de 1795 (source : BANQ, notice 0000105045).....	48
Figure 17 :	Plan du canton d’Ascot par Kilborn en 1793 (source : BANQ, E21,S555, SS1,SSS1, PA.18).....	51
Figure 18 :	Extraits des plans du réseau de la QCR en 1928 (à gauche) et 1942 (à droite) (Source : jwissandsons.com (à gauche) et canadiana.ca (à droite)	51
Figure 19 :	Extrait d’un plan de la route Gosford en 1838 (Source : BANQ E21,S555,SS1,SSS5,P19/2).....	54
Figure 20 :	Extrait du plan du district de Saint-François par Putnam et Gray en 1863 (Source : BAC H1/307/1863)	54
Figure 21 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, sites archéologiques et patrimoniaux connus et zones d’information archéologique.....	58
Figure 22 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zones de potentiel archéologique autochtone	62

Figure 23 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zones de potentiel autochtone en relation avec le lac Capelton.....	63
Figure 24 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zones de potentiel archéologique eurocanadienne	66
Figure 25 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zone d’étude restreinte superposée au plan de la route Gostford de 1838.....	67
Figure 26 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zone d’étude restreinte superposée au plan du district de Saint-François de 1863.....	68
Figure 27 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zone d’étude restreinte superposée à la carte topographique de 1921).....	69
Figure 28 :	Vue d’un champ du côté sud de la route 112, vers le sud-ouest, en août 2009 (en haut) et en novembre 2021 (en bas), montrant l’étendue du décapage au sein de la zone H2 (Source : Google Street View).....	71
Figure 29 :	Vue du champ à l’ouest de Surplus S.M., vers le sud-est, en août 2018 (en haut) et en octobre 2022 (en bas) (Source : Google Street View).....	72
Figure 30 :	Vue aérienne du champ à l’ouest de Surplus S.M. en septembre 2025 (Source : Google Earth).....	72
Figure 31 :	Vue du terrain autour du 5951, route 112, en juin 2017 (en haut) et en avril 2020 (en bas) (source : Google Earth).....	73
Figure 32 :	Décapage à l’ouest du 5951, route 112, en août 2018 (source : Google Street View).....	73
Figure 33 :	Habitation sur une photographie aérienne de 1966 à l’extrémité est de la zone P17	74
Figure 34 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zones de potentiel archéologique résiduel	75
Figure 35 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zones de potentiel archéologique autochtone résiduel	76
Figure 36 :	Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zones de potentiel archéologique eurocanadien résiduel.....	77

1.0 INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'une étude de potentiel archéologique en prévision d'un projet routier sur la route 112, sur le territoire de la direction territoriale de l'Estrie du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Le projet 154-19-0442 / 154-21-0002 / 154-21-0003 / 154-21-0004 (dorénavant identifié comme le projet 154-19-0442) vise le réaménagement géométrique des intersections et l'élargissement de la route de deux à quatre voies entre les municipalités d'East Angus et d'Ascot Corner, toutes deux dans la MRC du Haut-Saint-François (circonscription électorale de Mégantic) (figures 1 à 3). Cette étude avait pour but de déterminer les zones situées dans l'emprise du projet routier qui étaient susceptibles de contenir des sites archéologiques.

Le mandat confié à Artefactuel comprenait l'élaboration d'une méthodologie à mettre en application pour déterminer les potentiels archéologiques, réaliser les recherches documentaires et colliger les données permettant d'évaluer ces potentiels, l'analyse de ces données et la rédaction d'un rapport d'étude. L'expertise se limitait aux emprises, servitudes et propriétés du Ministère.

Ce rapport est conforme aux exigences en matière d'archéologie du Ministère. D'abord, les méthodes utilisées pour atteindre les objectifs sont présentées. La section suivante expose les contextes géographique, historique et archéologique de la zone d'étude. Par la suite, les résultats des analyses sont présentés. Le rapport se termine avec les recommandations qui peuvent être émises à la suite des analyses.

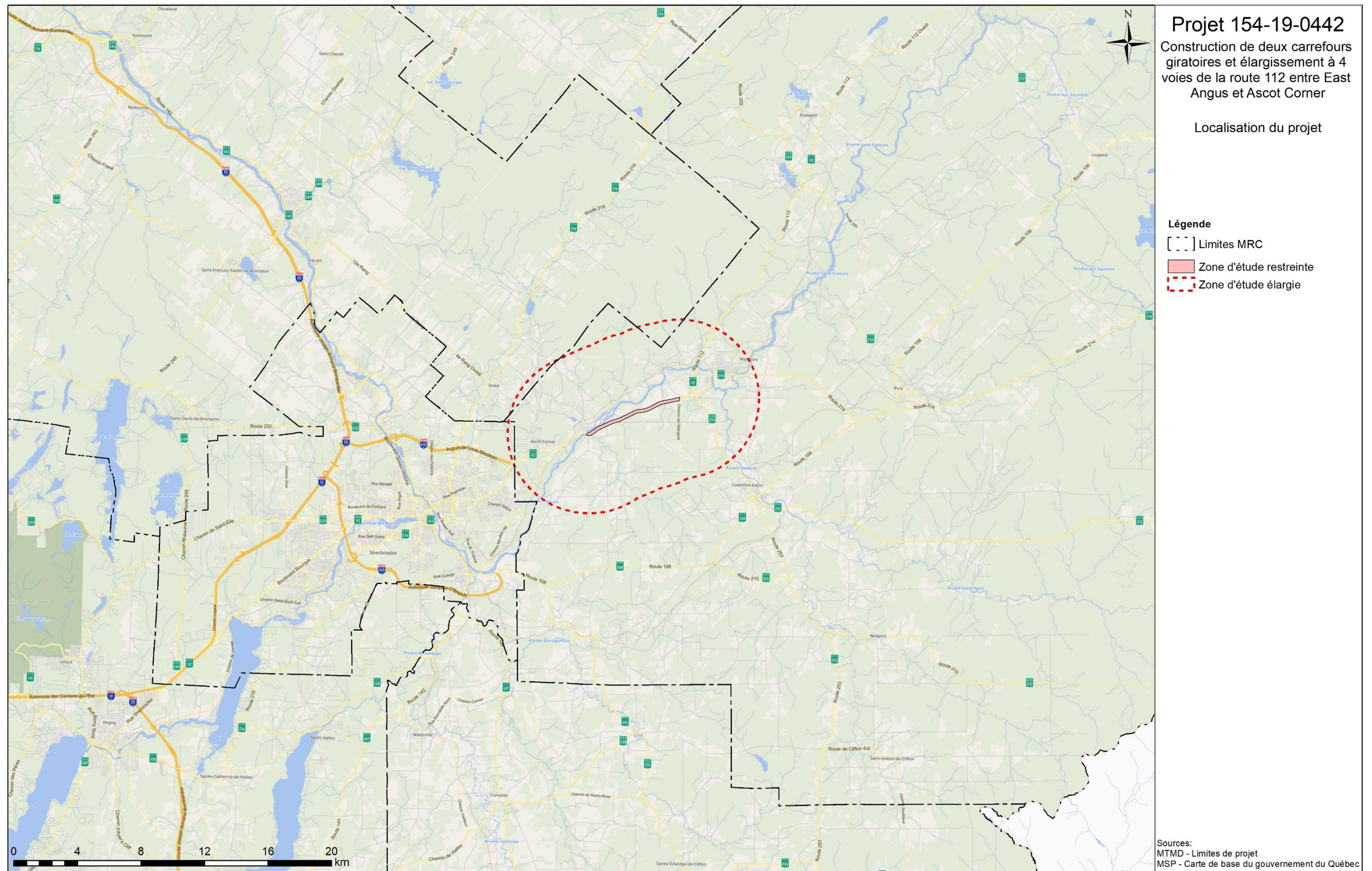


Figure 1 : Localisation du projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, à l'échelle de la MRC.

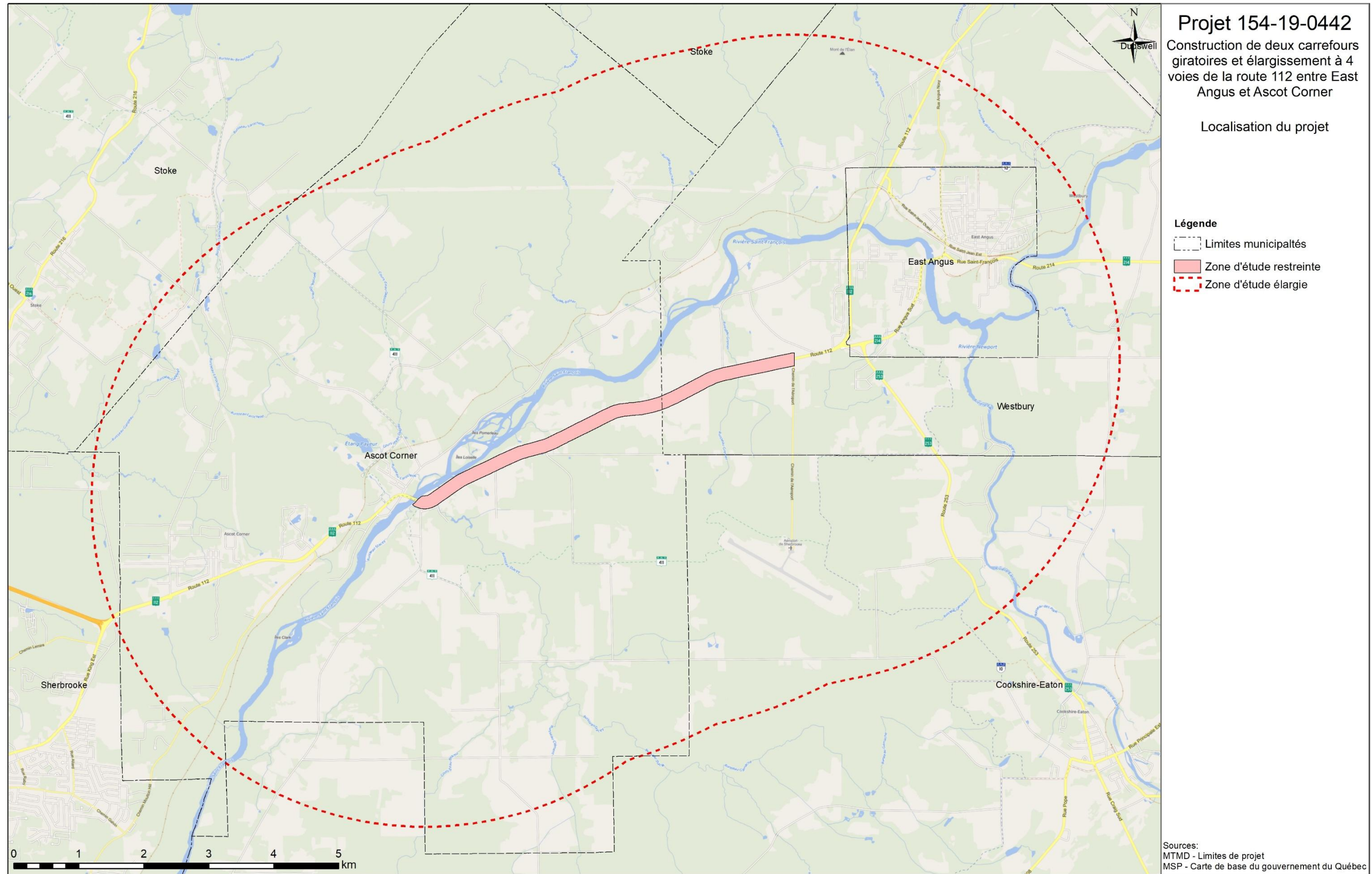


Figure 2 : Localisation du projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, à l'échelle des municipalités.

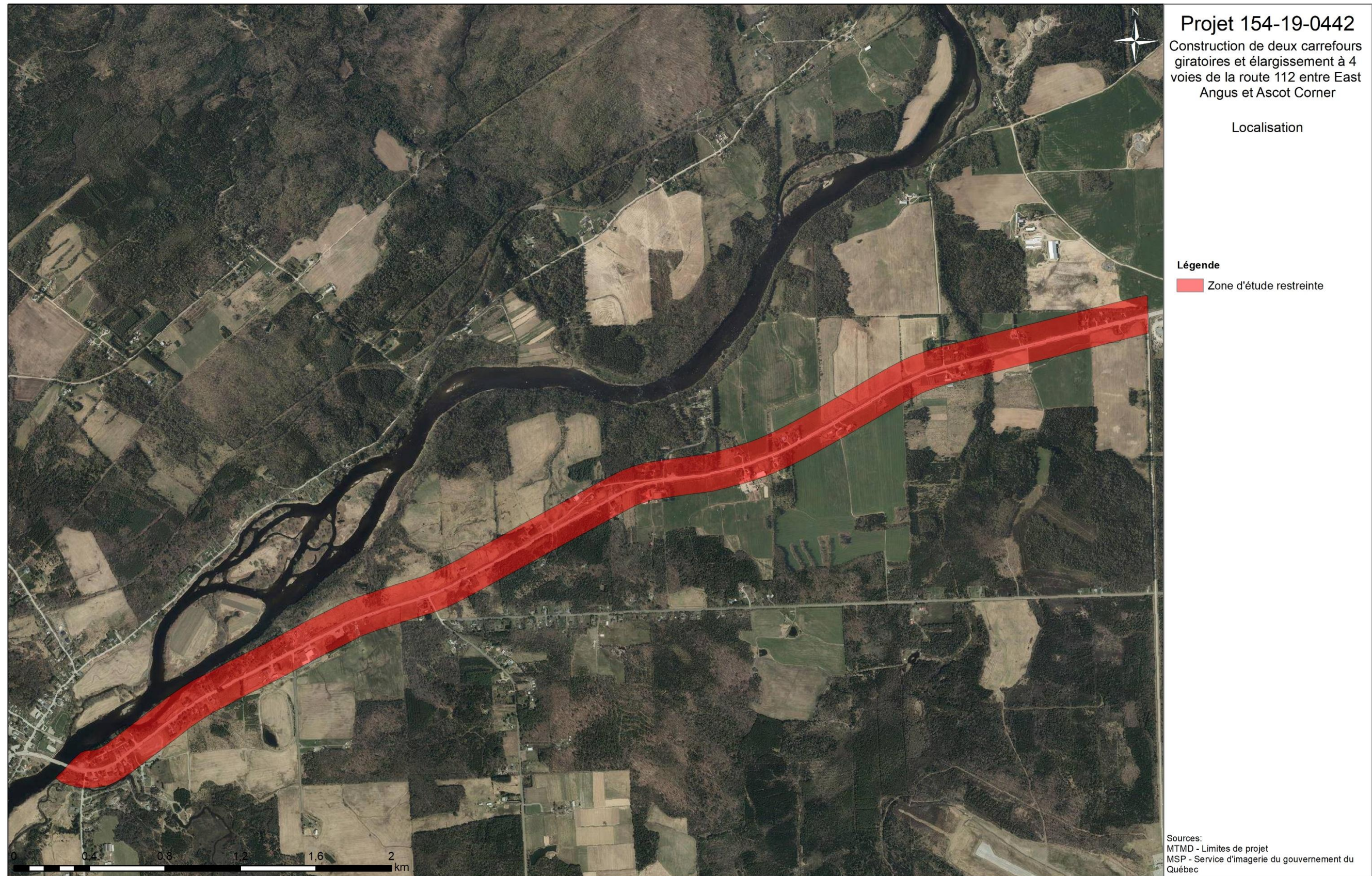


Figure 3 : Localisation du projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, sur photographie satellite.

2.0 MÉTHODOLOGIE

2.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires relatives à la présence de sites archéologiques, à la nature du patrimoine historique eurocanadien et autochtone et à la compréhension du paléoenvironnement ont été réalisées et couvraient la superficie indiquée par le Ministère lors de l’attribution du mandat, soit 5 km autour du projet (figure 2). Les données recueillies proviennent de la plateforme web IGO2 du ministère de la Sécurité publique et des rapports de la Bibliothèque numérique archéologique du MCC, de la base de données de l’Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), du Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ), ainsi que des divers rapports et publications disponibles pour la région à l’étude.

2.2 Potentiel paléohistorique

La méthode de recherche préconisée pour évaluer le potentiel archéologique paléohistorique¹ est basée sur une approche de type hypothético-déductif, comme c’est la norme dans ce genre d’étude. La somme des connaissances acquises sur l’occupation autochtone du Nord-est américain, dont les plus anciennes manifestations remontent à près de 12 000 ans au Québec, permet de reconnaître que la présence d’un site archéologique dans un lieu donné résulte de choix et de décisions de la part de ses occupants qui tiennent compte des possibilités et des contraintes offertes par leur environnement physique, mais qui sont également motivés par des facteurs culturels. L’emplacement des sites d’occupation n’était donc pas dû au hasard, mais répondait généralement à des critères qu’il est aujourd’hui possible de modéliser. Ce postulat implique que l’exercice de détermination s’appuie sur une connaissance préalable des caractéristiques de l’occupation humaine d’un territoire, connaissances mises de l’avant notamment à partir des données archéologiques, ethnologiques, historiques et ethnohistoriques. Il faut tenir compte également que la plupart des sites autochtones ne sont pas visibles en surface et qu’ils ne sont qu’exceptionnellement identifiés au sein des archives écrites et iconographiques. L’étude de potentiel des sites paléohistoriques s’appuie donc essentiellement sur des facteurs environnementaux prenant en compte cinq grands critères résumés dans le tableau 1.

¹ Par souci de simplification, le terme potentiel archéologique paléohistorique est utilisé ici de manière large pour faire référence aux occupations autochtone des périodes coloniales et précoloniales.

Tableau 1 : Critères pour l'évaluation du potentiel archéologique autochtone

Critères environnementaux	Définition sommaire
Grands axes de circulation	Association aux principaux axes de déplacement sur le territoire.
Hydrographie	Association à des cours d'eau primaires (navigables) ou secondaires (ruisseaux, marais, tourbières).
Topographie	Association à des formes de terrain qui favorisent l'établissement, tel que les surfaces planes (pente inférieure à 6° ou 10 %), souvent des rives, des rebords de terrasses marines, lacustres ou fluviales et des bombements morainiques.
Sédimentologie et drainage	Association à des matériaux meubles relativement bien drainés : sables, loams, limons et graviers
Sources de matières premières	Présence de sources de matières premières pour la fabrication d'outils et d'objets à proximité.

Le premier critère à considérer est celui des grands axes de circulation, lequel fait référence à la position d'un lieu sur le territoire. Il permet de porter un regard macroscopique sur la place de l'aire d'étude au sein des principales voies de déplacement régionales et extrarégionales (cours d'eau principaux et secondaires, vallées, confluence de rivières, chemins de portage, etc.). Par l'analyse de la structuration du paysage, il devient possible de repérer des éléments comme les corridors de circulation potentiels, les points de rencontre de différents axes (comme la confluence de deux cours d'eau) et leur évolution au fil des changements environnementaux. De façon générale, les cours d'eau représentaient les principales voies de circulation pour les Autochtones de la paléohistoire et de la période historique. Leurs rives peuvent donc avoir été choisies pour des établissements divers (haltes, camps de base, camps de chasse/pêche, camps saisonniers, etc.). L'analyse du positionnement de l'aire d'étude par rapport aux grands axes de circulation permet ainsi de vérifier si elle se trouve au cœur, en périphérie ou en retrait des principaux vecteurs de déplacement des groupes humains, ainsi que de leurs biens matériels qui transitaient sur leurs réseaux d'échanges.

Le second critère est celui de l'hydrographie, c'est-à-dire l'association d'un lieu à des cours et plans d'eaux primaires (navigables : lacs, rivières, fleuves, mers) ou secondaires (généralement non navigables : ruisseaux, étangs, marais, tourbières). Les cours et plans d'eaux sont importants pour de multiples raisons, que ce soit comme sources d'eau potable, voies de circulation, points de repère dans le paysage ou comme lieux privilégiés pour la chasse et la pêche. Généralement, le potentiel d'un lieu donné augmentera en présence d'un cours d'eau primaire par rapport à un cours d'eau secondaire. Il

augmentera aussi en fonction de sa proximité à l'eau et on convient généralement qu'au-delà d'une distance de 150 à 200 m d'un cours ou plan d'eau, le potentiel d'occupation s'amointrit considérablement, bien que des exceptions puissent exister. L'hydrographie a grandement évolué au cours des précédents millénaires et la reconstitution paléoenvironnementale est donc un élément essentiel pour documenter ces changements. Des secteurs qui aujourd'hui sont en retrait des cours d'eau ont pu jadis être d'anciens rivages, alors que des berges présentement accueillantes étaient peut-être jadis submergées et inaccessibles.

Le troisième critère est celui de la topographie, lequel réfère aux caractéristiques morphologiques et au relief d'un lieu. Contrairement au premier critère qui s'intéressent à la place de l'aire d'étude dans un ensemble plus vaste, la topographie s'intéresse à la dimension locale et aux détails des formes de terrain (pentes, replats, terrasses, bombements morainiques, etc.). Cela permet de délimiter des surfaces d'accueil présentant des conditions favorables à l'établissement humain. Le plus souvent, on associe un plus fort potentiel d'occupation à des surfaces planes, légèrement bombées ou faiblement inclinées (pente inférieure à 6° ou 10 %). La topographie a aussi pu évoluer dans le temps et il est donc important de tenir compte des changements environnementaux survenus depuis la dernière époque glaciaire.

Le quatrième critère permettant d'évaluer le potentiel paléohistorique est la sédimentologie et le drainage. Il s'agit ici de déterminer quels sont les types de dépôts de surfaces les plus propices à l'établissement humain. Règle générale, les sols favorisant un bon drainage, comme les sols sableux, sont privilégiés, mais les facteurs topographiques peuvent aussi affecter positivement ou négativement le drainage d'un secteur donné.

Le cinquième et dernier critère renvoie à la présence de sources de matières premières à l'intérieur ou à proximité de l'aire d'étude. On parle généralement de variétés de pierres propices à la taille (chert, quartzite, calcédoine, rhyolite, etc.) ou au polissage d'outil (schiste, ardoise, basalte, etc.), mais il pourrait aussi s'agir d'autres ressources naturelles comme du cuivre natif ou une source d'argile convoitée pour la poterie. Les sources de matières premières peuvent être primaires (lieu d'extraction) ou secondaires (matériaux transportés par les cours d'eau et les glaciers). Les sources primaires sont fixes sur le territoire, alors que les secondes sont souvent plus difficiles à localiser et peuvent être disséminées dans l'espace.

Après avoir décrit ces cinq critères, mentionnons qu'il importe de les analyser de manière globale et non pas indépendamment les uns des autres. Certains éléments peuvent être défavorables à l'occupation, mais ils peuvent être compensés par d'autres qui sont, eux, très favorables. Par exemple, un terrain ayant un drainage imparfait, mais très bien positionné par rapport aux axes de circulation et aux cours d'eau a plus de chance d'avoir été occupé, qu'un espace très bien drainé, mais situé loin de tout. Également, une source de matière première convoitée par les Autochtones pouvait devenir un pôle d'attraction très important, même si le lieu n'était pas nécessairement des plus favorables à l'occupation en regard des autres critères de potentiel.

L'analyse des schèmes d'occupation du territoire à l'étude par les Autochtones s'appuie sur plusieurs sources de données. Celles concernant les sites archéologiques sont consignées notamment dans la documentation scientifique (rapports, articles, monographies, thèses et mémoires), dans la cartographie des sites et des zones d'information archéologique (plateforme web IGO2 du ministère de la Sécurité publique), ainsi que dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) disponible au ministère de la Culture et des Communications (MCC). Également, les études ethnologiques et ethnohistoriques permettent de mieux comprendre les modes de vie des Premières Nations (subsistance, déplacement, schèmes d'occupation, saisonnalité, coutumes, rites, croyances, territoire d'exploitation, histoire, etc.) et peuvent ainsi contribuer à identifier certains de leurs lieux traditionnels d'établissement. Enfin, dans certains cas, l'examen d'archives ou de cartes anciennes peut indiquer des sites d'établissement, des routes de portages ou d'autres secteurs d'activités autochtones de la période historique.

2.3 Potentiel eurocanadien

L'évaluation du potentiel archéologique eurocanadien s'est basée sur deux principales sources d'information. D'abord, les sources historiques secondaires concernant l'histoire de l'aire d'étude ont été consultées, en plus de divers rapports archéologiques touchant les secteurs environnants. Ces études devaient permettre de dresser un portrait de l'évolution de l'occupation du secteur et voir les impacts possibles des événements historiques sur la présence, les transformations, ou la destruction du patrimoine archéologique. Ces études secondaires ont également servi d'orientations à partir desquelles fut rédigé l'historique des lieux.

La seconde source de données est constituée des différents fonds d’archives qui ont été consultés. Les catalogues en ligne des dépôts d’archives suivants ont notamment été exploités :

- Archives nationales d’outre-mer (France) (ANOM);
- Bibliothèque et archives du Canada (BAC);
- Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ);
- Le Portail des archives des Cantons-de-l’Est.

Les sources issues des différents fonds d’archives pouvaient être de trois types. Il y avait d’abord les cartes et plans anciens qui pouvaient permettre, s’ils étaient assez précis, de localiser géographiquement les aménagements qui allaient devenir des vestiges archéologiques. Les documents sur lesquels étaient représentés les éléments bâtis étaient donc particulièrement importants. Ensuite se trouvaient les sources écrites, parmi lesquelles des informations sur l’aménagement du territoire étaient particulièrement recherchées. Bien que ces documents ne permettent pas nécessairement de localiser avec précision le bâti, ils donnent parfois une idée sur ce qui peut se trouver – ou non – sur le terrain à diverses époques. Ces sources pouvaient également raffiner, voire corriger, l’historique issu des sources secondaires. Finalement, des documents iconographiques sont venus compléter les recherches. Que ce soit des gravures anciennes ou des photographies du siècle dernier, ces images pouvaient permettre d’identifier et de localiser certains éléments secondaires, ou de mieux comprendre l’envergure des éléments du paysage bâti et des traces qu’ils ont pu laisser derrière eux.

Lorsque pertinents, les plans anciens ont été géoréférencés à l’aide du logiciel ArcGIS. Cette opération vise à ajouter aux documents d’archives – qui ont été numérisés – les données à référence spatiale permettant de les superposer aux données géographiques actuelles. Pour ce faire, des emplacements identifiables sur les plans anciens sont associés à leur localisation au sein des données modernes. En utilisant différents points de contrôle, il est possible de transformer le plan ancien afin de le déplacer virtuellement à son emplacement réel sur la carte. Ce déplacement s’accompagne d’une certaine distorsion du document qui se trouvera alors projeté dans un système de référence spatial différent de celui utilisé par son créateur original. Chaque plan géoréférencé peut, par la suite, fournir de nouveaux points de contrôle afin de traiter les plans antérieurs, et ainsi remonter dans le temps.

Évidemment, la précision spatiale interne du document original n’est pas améliorée – c’est-à-dire que si des erreurs existent dans les positions relatives des éléments illustrés sur le plan ancien, celles-ci

mèneront à des incohérences dans l'alignement du plan sur les données modernes. Par ailleurs, la réussite de cette opération dépend davantage de la distribution des points de contrôle et de la superposition des données anciennes et actuelles que de la quantité de points de contrôle.

2.3. Perturbations modernes

Une fois les zones de potentiel archéologique théoriques cartographiées, une évaluation des bouleversements modernes qui ont pu avoir un impact négatif sur la conservation d'éventuels vestiges archéologiques doit être faite. Divers événements ou aménagements, comme des constructions, l'installation d'infrastructures ou le décapage des anciennes surfaces, ont pu perturber, voire carrément oblitérer, les traces archéologiques qui auraient pu s'y trouver. Cette évaluation se concentrera sur les perturbations de grande envergure qui ont pu affecter les zones de potentiel de façon majeure. Ainsi, les bouleversements plus locaux, comme les conduites souterraines ou les fondations de bâtiments, ne seront pas considérés à l'échelle de cette étude de potentiel – elles pourront être prises en compte lors de l'élaboration des programmes d'intervention proprement dits. C'est par l'examen de photographies aériennes et satellites récentes, notamment par l'entremise de Google Earth, que ces bouleversements pourront être localisés, permettant d'affiner les limites des zones de potentiel. L'outil Street View de Google Maps sera également mis à profit, permettant de voir l'état des lieux parfois depuis 2009.

2.3 Limites méthodologiques

Comme toute recherche, cette étude de potentiel présente des limites qu'il convient d'explicitier. Elle constitue un exercice théorique qui, à l'aide des données actuellement connues, propose un modèle prédictif pour déterminer les lieux à potentiel archéologique. Ce modèle est à l'image des connaissances actuelles et peut donc être appelé à se raffiner ou à être modifié avec l'avancement des recherches et le développement de nouvelles données scientifiques.

Il est important de noter également que le potentiel théorique doit ultimement être confronté aux perturbations modernes, car celles-ci ont pu affecter les probabilités réelles de retrouver des vestiges anciens. La construction de bâtiments, de routes, les labours, l'érosion et l'aménagement de services enfouis sont des exemples de perturbations ayant pu détruire ou altérer les sols en place et les éventuels sites archéologiques qu'ils renferment. Dans le cadre de cet exercice, il n'a pas possible de

recenser toutes les perturbations modernes survenues dans l'aire d'étude et seules les plus significatives et les plus évidentes ont ainsi été répertoriées.

Une autre limite spécifique aux périodes paléohistoriques réside dans le fait que plusieurs paramètres des modes de vie des précédents siècles et millénaires demeurent très difficiles à modéliser par manque de données ou par leur nature imprévisible. Le cas des occupations hivernales mérite d'être souligné, car les schèmes d'établissement durant la froide saison pouvaient déroger de ceux qui prévalaient durant les jours sans gel. Si durant les temps doux, les chasseurs-cueilleurs orientaient habituellement leurs campements à proximité des cours d'eau, durant l'hiver l'utilisation des raquettes et des toboggans pouvait les mener plus loin à l'intérieur des terres. Qui plus est, sous un couvert de neige, certains critères comme le drainage des sols et les sources de matières premières ne comptent plus vraiment, et l'eau potable peut être accessible partout en faisant fondre la neige. Bien sûr, de nombreux sites hivernaux ont pu être établis sur les mêmes espaces que les occupations estivales. En effet, les cours d'eau étaient toujours des éléments attractifs en hiver, que ce soit pour la facilité que ces étendues gelées sans arbres offraient pour les déplacements, pour les repères qu'ils constituaient dans le paysage ou encore pour la pêche ou la chasse de certains gibiers prisés comme le castor. En revanche, il s'agit là d'une réalité incomplète, car d'autres types de sites, comme des camps de chasse, ne suivent plus la logique de nos critères d'évaluation du potentiel. La chasse était une activité cruciale pour la survie des groupes autochtones durant l'hiver, mais la distribution spatiale du gibier terrestre dépend de trop de facteurs variant dans le temps pour qu'il soit possible de la modéliser avec assez de précision. Notre étude, comme l'ensemble des autres études de potentiel, présente donc un biais défavorable envers certains types de sites hivernaux, notamment les camps de chasse et autres occupations établies près des lieux d'abattage du gibier terrestre. Mentionnons que ces sites peuvent parfois aussi laisser moins d'évidences matérielles dans les sols et sont donc potentiellement plus discrets et plus difficiles à reconnaître sur le terrain. Les données archéologiques concernant les sites hivernaux demeurent limitées à ce jour pour les raisons mentionnées précédemment, mais aussi, car il est souvent difficile de déterminer la saison d'occupation d'un site. En somme, les risques de rencontrer des sites hivernaux dans des secteurs jugés à potentiel faible pour des occupations estivales sont réels, mais demeurent relativement peu élevés étant donné la nature disséminée de ce genre d'occupations.

D'autres variables qui nous échappent peuvent également concourir à créer des sites dans des lieux que nous jugeons *a priori* à faible potentiel. On pense par exemple à des facteurs symboliques, comme

des croyances, des rites ou des tabous qui auraient pu mener certains groupes à s'établir dans un lieu qui nous semble peu propice à l'occupation selon des critères environnementaux. L'existence de conflits aurait pu aussi mener des groupes à s'éloigner de leurs lieux traditionnels d'établissement par mesure de protection. Quoi qu'il en soit, il s'agit là de cas rares impossibles à modéliser et qui, au final, ont relativement peu d'impact sur la distribution des sites archéologiques dans l'aire d'étude.

Du côté du potentiel historique, l'évaluation se base principalement sur la documentation écrite ou iconographique. L'aire d'étude se trouvant en marge des noyaux villageois ou des zones urbaines, peu de documents visuels, que ce soit cartographique ou iconographique, ont finalement pu être recensés. Puisque ces documents concernent généralement les lieux plus densément occupés, les secteurs ruraux sont moins souvent représentés, et lorsqu'ils le sont, c'est de façon incomplète et limitée. Ce peut être sur des plans à plus grande échelle, ou dans des documents moins précis étant donné la nature agricole de l'occupation qui se caractérise par de grands espaces sans aménagements d'importance. Ainsi, malheureusement, l'évaluation du potentiel n'a ainsi pu se faire d'une façon systématique et se base davantage sur la nature de l'occupation des lieux que sur la localisation précise des éléments historiques.

3.0 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

3.1 Situation et physiographie

La zone d'étude fait partie de la province physiographique des Appalaches, une chaîne de moyennes montagnes édifée pendant la fermeture du paléo océan Iapétus et la collision successive de plusieurs paléocontinents entre la fin de l'Ordovicien et le Dévonien (420 à 350 Ma). Au Québec, elle s'étire de l'est du lac Champlain jusqu'à la péninsule gaspésienne. Les Appalaches québécoises arborent une topographie modérément accidentée, parsemée de quelques reliefs montagneux (montagnes Vertes, monts Chic-Chocs), de collines aux sommets arrondis, de plateaux, de lacs, ainsi que de vallées encaissées et comblées de sédiments glaciaires et postglaciaires. Les Appalaches jouxtent la province physiographique des Basses-Terres du Saint-Laurent, un vaste bassin sédimentaire entièrement inondé par la mer de Champlain à la fin de la dernière glaciation et au centre duquel s'écoule le fleuve Saint-Laurent.

L'aire d'étude fait plus particulièrement partie de la région écologique des Coteaux de l'Estrie (Gosselin 2007). Cette dernière représente les premiers « soubresauts » du relief, assurant une forme de transition entre les basses terres et le plateau appalachien. Elle dévoile un relief vallonné, principalement formé de collines aux sommets sub-horizontaux ou arrondis et associées à des coteaux présentant des dénivellations généralement modestes, quoique pouvant excéder 200 m sur les versants des vallées principales. Dans cette région, l'altitude moyenne des lignes de crête est de +/- 400 m avec un point culminant localisé au sommet du mont Orford (853 m). Le mont Chapman (pic Bald), situé à une dizaine de kilomètres au nord de l'aire d'étude, atteint quant à lui 612 m. Les plateaux sont disséqués par des vallées encaissées et orientées selon la structure géologique des plis appalachiens, dans un axe nord-est/sud-ouest ou dans un axe nord/sud à nord-ouest/sud-est.

Au nord et à l'ouest, les Coteaux de l'Estrie sont limités par la région écologique de la plaine du Saint-Laurent qui, dans l'axe de la vallée de la rivière Saint-François, lui succède entre Drummondville et Richmond. Le relief discret de la plaine du Saint-Laurent tranche avec les contreforts appalachiens. Il expose une surface horizontale, parfois légèrement ondulée et entrecoupée çà et là de talus associés à

des niveaux de terrasses dont les rebords (talus) indiquent la position d’anciens rivages. De manière générale, l’altitude y décroît en direction du fleuve Saint-Laurent.

Au-delà de l’axe continu des vallées de la Saint-François et de la Massawippi qui confluent au sud de Sherbrooke, c’est la région écologique des coteaux des basses Appalaches. Ces derniers forment un corridor d’une centaine de kilomètres de largeur orienté sud-ouest/nord-est et couvrant grossièrement les régions des Appalaches, de la Beauce, de l’Amiante et du lac Mégantic. L’altitude moyenne y est supérieure aux Coteaux de l’Estric, mais le relief, formé de coteaux aux pentes faibles, y est plus doux (Gosselin 2005).

Plus localement, l’aire d’étude se situe dans la vallée de la rivière Saint-François, dominée, sur sa rive nord, par les monts Stoke dont les sommets approchent 400 m. Sur une longueur de 6 300 m, le tracé de la route 112 s’étend parallèlement au cours d’eau, à l’endroit d’un large bassin formé à la confluence de plusieurs vallées secondaires aujourd’hui occupées par de petits cours d’eau : rivière Eaton, ruisseau Big Hollow, ruisseau Stacey, ruisseau Deblois, ruisseau Grenier. Ce bassin à la topographie relativement peu marquée par rapport aux environs favorise le ralentissement du courant de la Saint-François et la sédimentation des alluvions apportées depuis l’amont. Plusieurs îles issues de ce processus sont actuellement présentes dans l’aire d’étude ou à proximité de celle-ci.

Le profil topographique de l’aire d’étude s’élève d’ouest en est, de 160 m à 225 m (figures 4 et 5). Il présente plusieurs boutons au sommet relativement plat, isolés par huit ravins ou vallons au fond desquels s’écoulent des ruisseaux ou des ruisselets saisonniers.

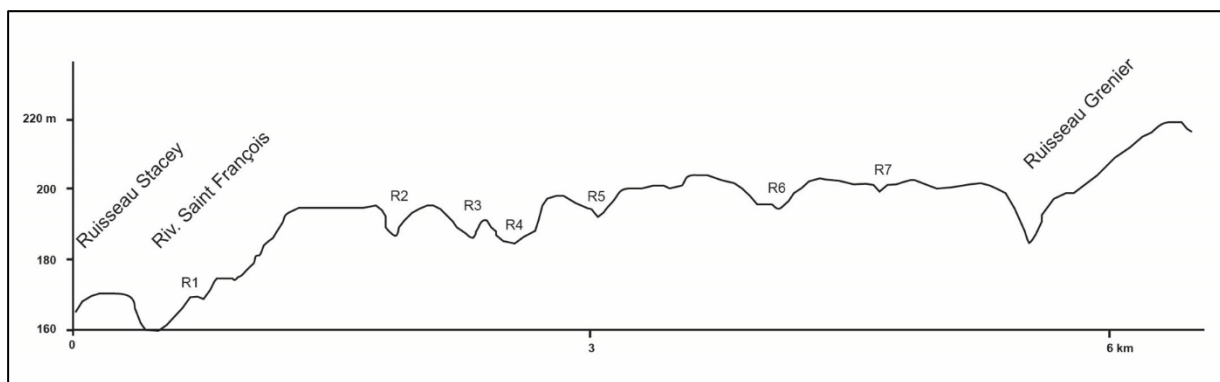


Figure 4 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, profil stratigraphique le long d’une droite longeant par le nord la route 112 ; les mentions R1 à R7 représentent une série de petits ravins.

3.2 Géologie

Le socle de l’aire d’étude restreinte fait partie de la formation d’Ayer’s Cliff 2, mise en place au silurien (444 à 416 Ma) et au Dévonien (416 à 359 Ma). Il est constitué de lits de calcaire arénacé d’une épaisseur moyenne de 50 cm séparés par des interlits de mudslate calcaireux d’ordre centimétrique (Tremblay 1992) (figure 6). Du fait de la présence d’importants dépôts de surface (voir plus loin), il est peu probable que des affleurements rocheux soient présents dans les limites du secteur d’étude, contrairement au lit de la rivière Saint-François, ou, peut-être, à la colline de l’aéroport de Sherbrooke, tout juste au sud. Malgré tout, ces matériaux n’ont pas, *a priori*, de bonnes propriétés pour la taille d’outil.

Sur la rive opposée de la rivière Saint-François, à l’extérieur de l’aire d’étude restreinte, plusieurs bandes de terrain à la géologie différentes se succèdent. Du sud vers le nord, on trouve :

- Du métagabbro;
- Des grès, des conglomérats et des shales calcaireux de la formation d’Ayer’s Cliff 1;
- Des tufs felsiques, des rhyolites porphyriques à quartz, des brèches rhyolitiques et des schistes à quartz séricite du complexe d’Ascot 2;
- Des granites et des tonalites du complexe d’Ascot 4.

3.3 Dépôts de surface et sols associés

La topographie et la pédologie de l’aire d’étude, des facteurs déterminants dans l’attractivité d’un territoire, sont étroitement liées à la nature des dépôts de surface, ces derniers reflétant les environnements de sédimentation qui se sont succédé depuis la déglaciation. Nous décrivons ci-dessous, en ordre chronologique de déposition, les principaux dépôts sédimentaires présents dans l’aire d’étude en nous basant sur la carte des sols du comté de Sherbrooke (Cann et Lajoie 1943) (figure 7), celles de l’IRDA (2008a, 2008b) (figure 8) et la cartographie des zones morphosédimentologiques du SIGEOM (figure 9).

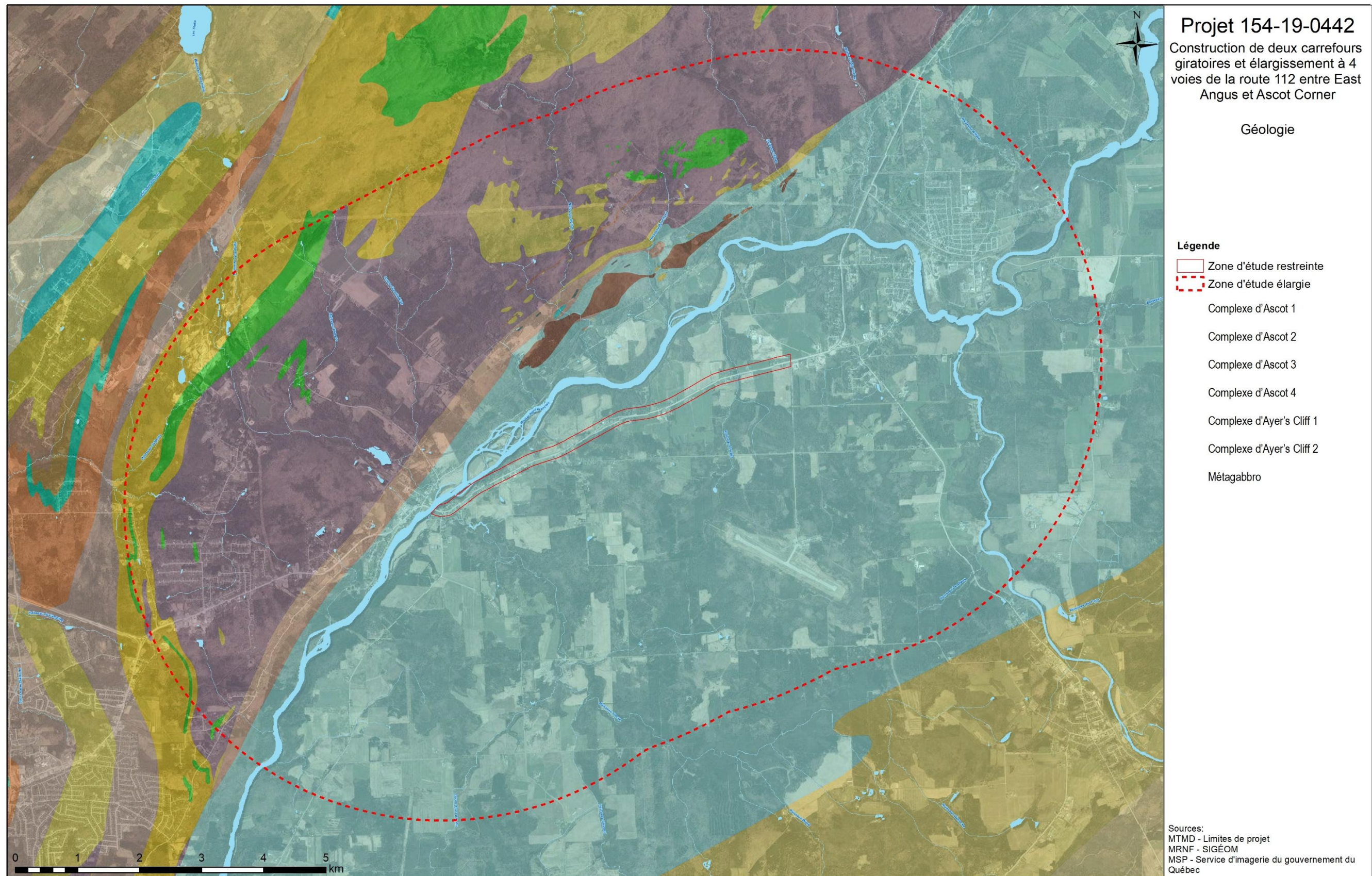


Figure 6 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, géologie de l'aire d'étude.

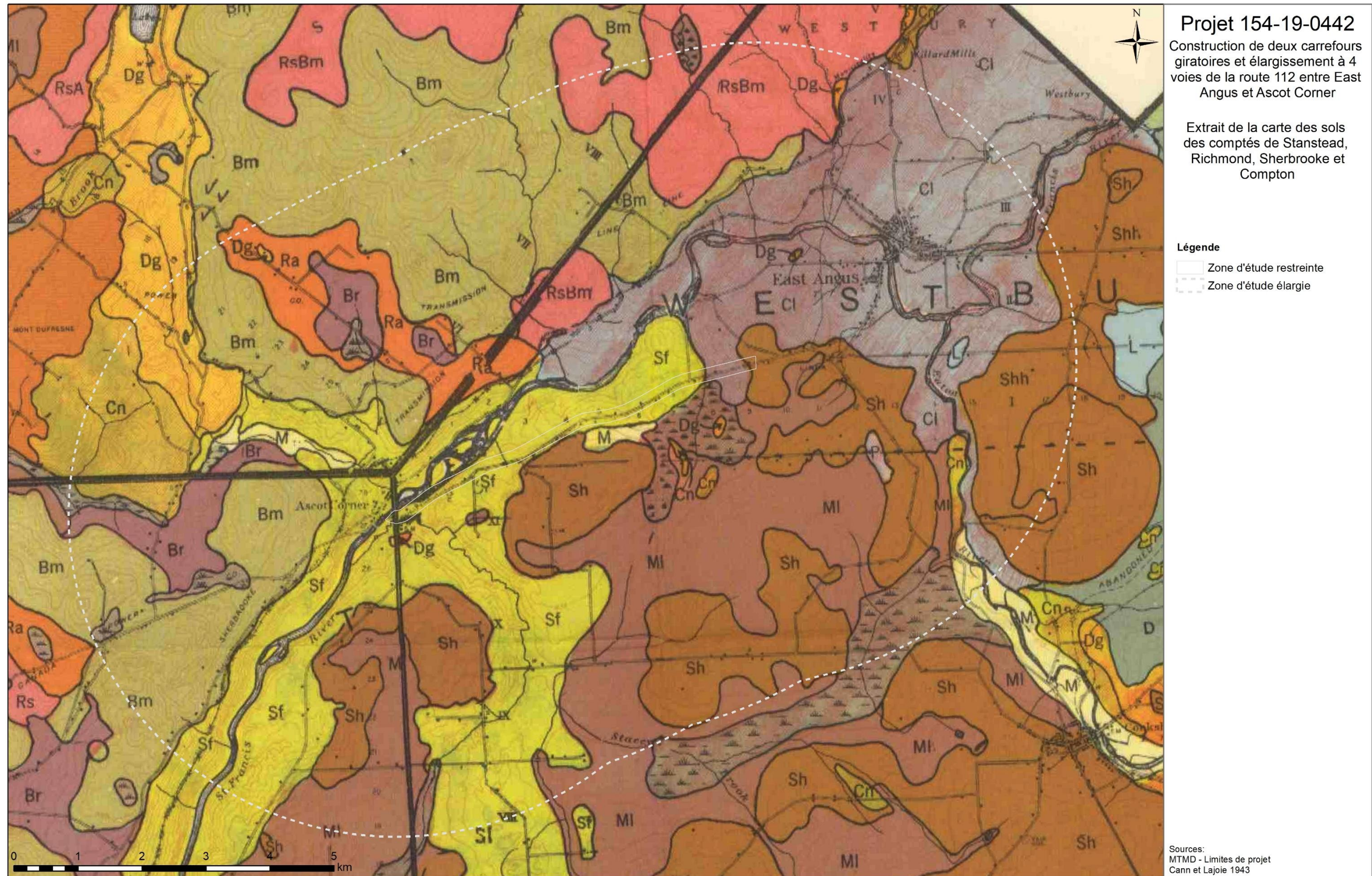


Figure 7 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, carte des sols de Cann et Lajoie (1943).

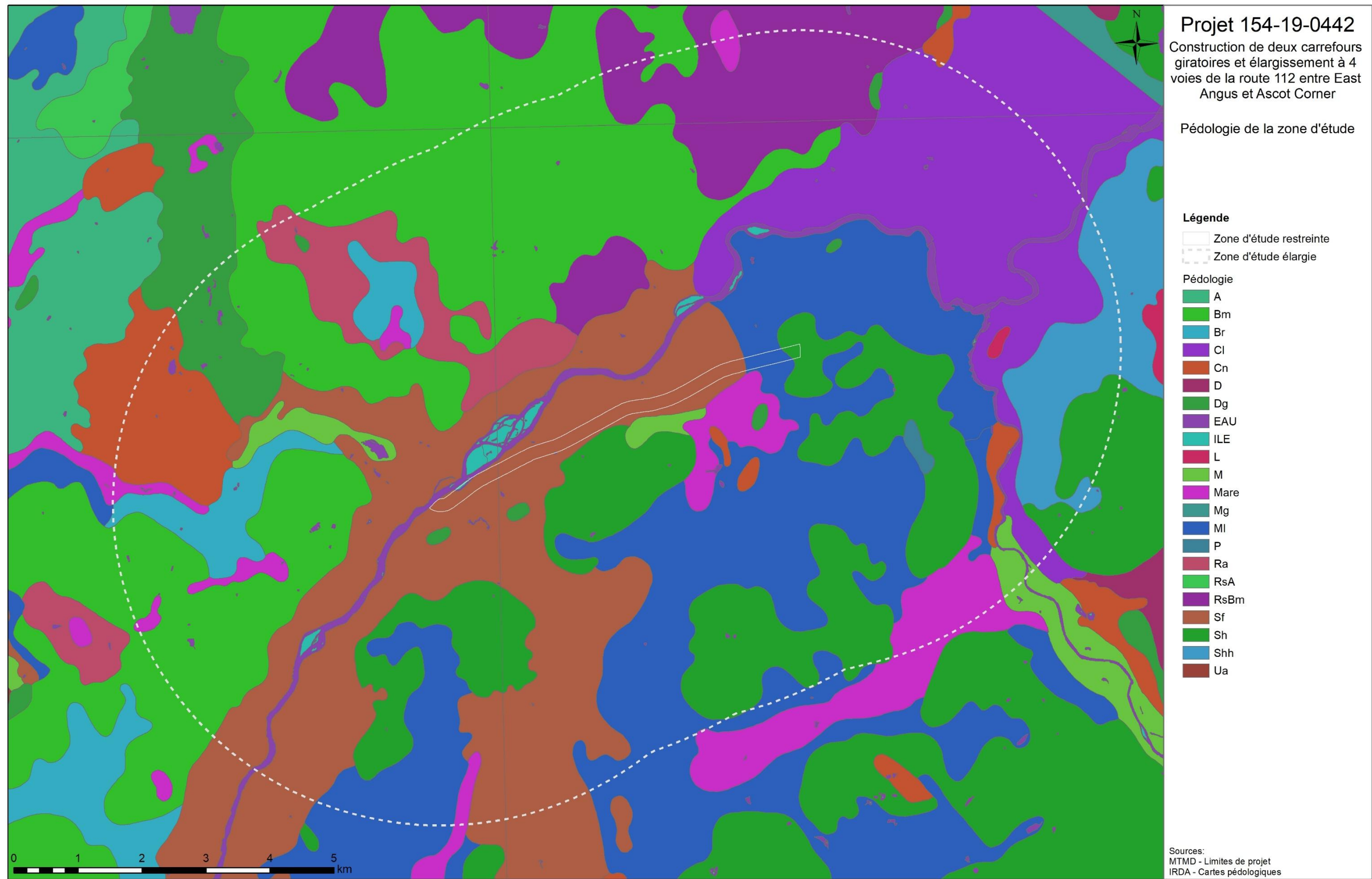


Figure 8 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, carte des sols de l'IRDA.

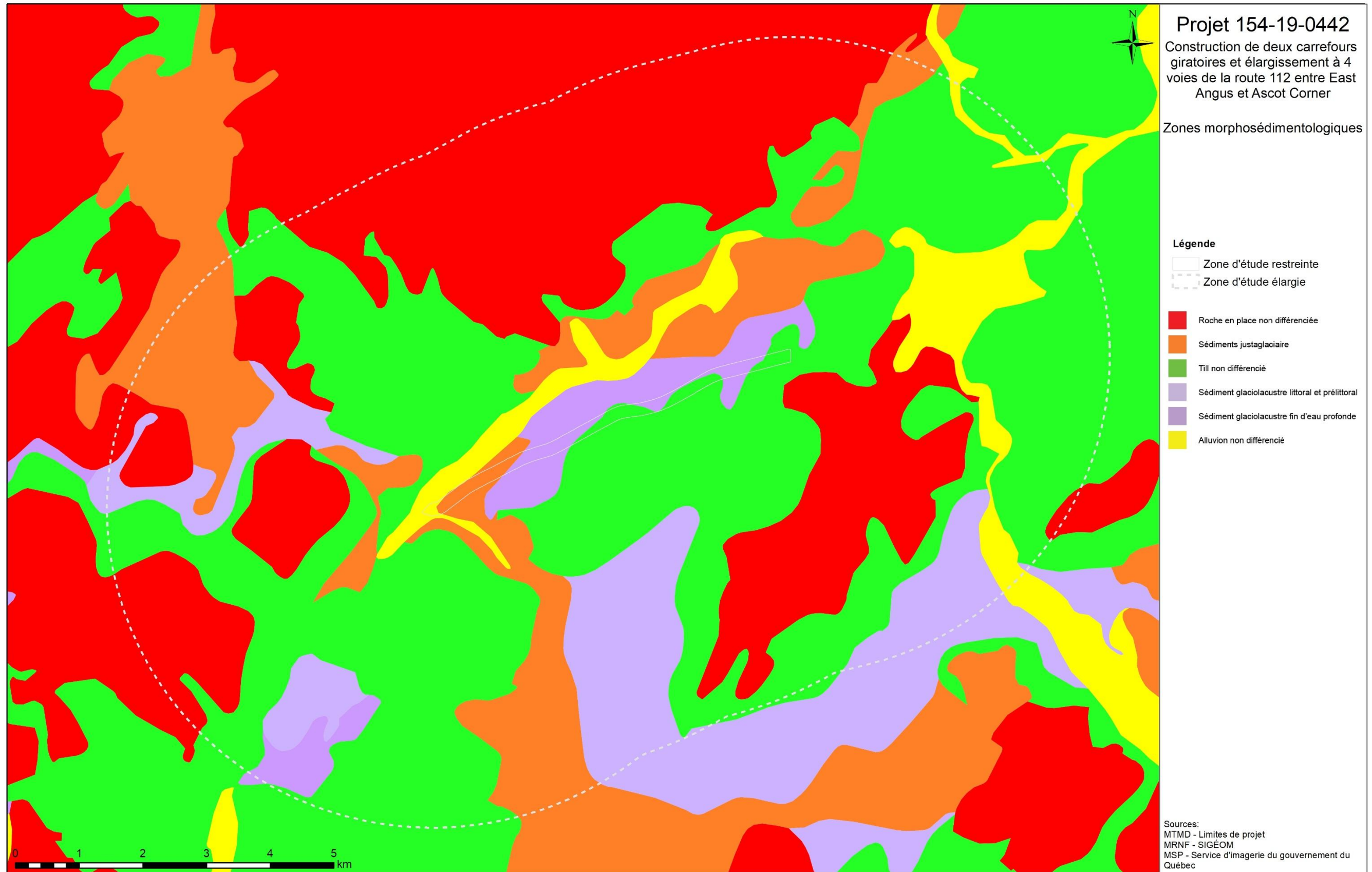


Figure 9 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, carte des zones morphosédimentologiques.

3.1. Le till

Le till est un sédiment glaciaire. Arraché puis transporté par le glacier, il s'est déposé tel quel, après la fonte, sur le socle rocheux, sur des épaisseurs pouvant atteindre plusieurs mètres. Il est composé de sédiments de toute taille (argile, sable, gravier, pierre, bloc) dans des proportions variables et non triés. Les reliefs associés sont généralement modérément bosselés à ondulés.

Le till recouvre les versants des basses collines du sud du secteur d'étude ainsi que l'extrémité est du tracé. Il a donné naissance à des terrains bien drainés dont les sols appartiennent à la série des terres franches sablonneuses de Sherbrooke (Sh), elles-mêmes décrites comme dérivées d'un till provenant de schistes argileux et d'ardoises non calcaires. Ces sols présentent un profil podzolique bien développé et les pierres sont absentes en surface. La carte de l'IRDA montre aussi l'existence de loam rocheux de Magog (MI) dans la portion est de l'aire d'étude, contrairement à la carte de Cann et Lajoie (1943) qui montre plutôt des loams argileux de Coaticook (CI).

3.3.2. Les sédiments fluvioglaciaires

Les sédiments fluvioglaciaires ont été transportés puis déposés par les cours d'eau qui évacuaient les eaux de fonte du glacier en récession. Ils sont composés de sédiments sableux à graveleux. Du fait des variations fréquentes de débit, ils sont le plus souvent stratifiés. On les trouve dans les vallées des principaux cours d'eau, dont la rivière Saint-François, et ils couvrent la quasi-totalité de la surface du corridor d'étude. Ils sont associés à une topographie généralement plane, mais qui peut être rendue inégale par l'érosion où par la présence de formes typiques comme des eskers, des kames et des deltas perchés, des formes cependant non répertoriées dans les limites du secteur d'étude.

Les sols qui y sont associés sont les terres franches sablonneuses de Sheldon (Sf), constituées de matériaux granitiques, d'un peu d'ardoise et de calcaire. Ils reposent sur une argile lacustre qui peut être présente à moins de 0,40 m sous la surface. Malgré la présence de cette argile, il semble que les sols de la série de Sheldon soient plutôt bien drainés. Tout comme ceux de la série de Sherbrooke, ils présentent un profil podzolique bien développé et les pierres sont absentes en surface. En quelques endroits, ces sols se trouvent sur des pentes assez raides et peuvent être affectés par une forte érosion.

3.3.3. Les sédiments glaciolacustres

Pendant ou après la déglaciation, des moraines ou des barrages de glaces éphémères ont pu entraver temporairement l’écoulement des eaux de fonte, favorisant leur rétention et créant des lacs. L’un d’entre eux a d’ailleurs inondé la vallée de la Saint-François dans l’aire d’étude, comme il sera expliqué plus loin. Dans ces bassins lacustres, des limons et des argiles, souvent laminés, ont décanté. Leur stratigraphie expose fréquemment des varves, une alternance de lits clairs (limons déposés en période estivale alors que le plan d’eau est gonflé par les eaux de fonte des tributaires) et de lits foncés (argiles déposées en période hivernale alors que le débit des affluents est réduit). Un couple de varve correspond à une année complète de sédimentation.

Les limons lacustres sont présents sous les sédiments fluvioglaciaires et affleurent en surface à l’est du tracé selon la carte de Cann et Lajoie (1943), mais pas selon celle de l’IRDA (2008b). Ces sols, des podzols également, appartiennent à la série des terres franches argilo-sableuse de Coaticook (Cl). Composé de sédiments de loam argileux, ce sont des sols lourds, présentant un certain degré de gleyification et un drainage imparfait. Ils sont malgré tout particulièrement fertiles, surtout quand ils sont drainés. Cette caractéristique expliquerait la présence de plusieurs fossés de drainage dans les environs. Les sols de Coaticook sont sujets à une érosion modérée. La topographie, initialement unie, est désormais ravinée, ce qui lui donne une apparence accidentée.

Il faut noter, en terminant, que le site Cascades 5 (BiEw-7) a été excavé dans un sol cartographié comme appartenant à la série de Coaticook (Graillon 2015 ; Chapdelaine *et al.* 2015). Dans les faits, les 0,80 m de sols excavés ont révélé la présence d’un loam sableux (0,30 m) recouvrant un sable loameux (plus de 0,50 m) que les auteurs attribuent à une origine fluviale. En d’autres termes, ces sables seraient des alluvions qui auraient été déposées pendant des crues de la rivière Saint-François, bien après l’épisode du lac Capelton (voir plus loin), plutôt que des dépôts lacustres de la série de Coaticook. Il est donc possible que les sections les plus basses en altitude du corridor d’étude présentent également une couche d’alluvion, bien qu’elles soient cartographiées comme des limons lacustres.

3.3.4. Les sédiments organiques

Après la déglaciation et le drainage des lacs proglaciaires et résiduels, les cuvettes topographiques au substrat argileux et mal drainé évoluèrent progressivement en de vastes zones humides, des marécages

ou des tourbières, des lieux où la lente dégradation de la végétation fut propice à la formation de terre noire.

Dans la portion est de l'aire d'étude, juste au sud de celle-ci, on retrouve des terres marécageuses couvrant une superficie d'environ 150 ha. Elles sont présentes dans la vallée du ruisseau Grenier, entre la route 112 et le versant de la colline de l'aéroport. Bien que ces terres aient été partiellement drainées à l'époque moderne, leur drainage naturel était très mauvais.

3.4. Hydrographie

Le réseau hydrographique constitue une composante majeure d'un territoire pour son habitabilité. Depuis la préhistoire, les cours et les plans d'eau sont des vecteurs d'établissement et de déplacement. En plus de fournir de l'eau potable et un riche écosystème faunique et végétal, ils servaient également de voies de transport et constituaient des repères importants dans le paysage. En ce sens, l'aire d'étude est localisée le long d'un des axes les plus fréquentés pendant la paléohistoire, la rivière Saint-François.

En plus de ses nombreuses ressources, la rivière Saint-François permet ainsi et surtout de relier un immense territoire. En premier lieu, le réseau hydrographique qui s'y connecte offre un accès à d'innombrables lacs et rivières nichés dans les vallées appalachiennes, riches en gibier. À l'échelle régionale, au nord, elle mène directement au fleuve Saint-Laurent dans lequel elle se jette au cœur du lac Saint-Pierre. Au sud, via la vallée de la Massawippi ou par la rivière Magog, elle rejoint le lac Memphrémagog, ce dernier étant un carrefour stratégique donnant accès à de multiples autres régions. Vers l'ouest, on peut atteindre le lac Champlain via la vallée de la rivière Missisquoi et au sud, le réseau hydrographique donne accès à de nombreux secteurs, dont celui de la rivière Connecticut. Cette dernière s'écoule vers le sud jusqu'à se jeter dans l'Atlantique dans la baie de Long Island. Ce lien entre la vallée laurentienne et la côte Atlantiques via la rivière Connecticut est un trajet alternatif à celui consistant à emprunter la vallée de la Richelieu/lac Champlain/rivière Hudson.

En plus de ces axes majeurs, deux cours d'eau pérennes recourent le corridor d'étude : le ruisseau Stacey, à l'extrémité ouest et le ruisseau Grenier, à l'extrémité est (figure 4). Le ruisseau Stacey prend sa source sur le versant des basses Appalaches, quelque part au sud-ouest de la ville de Cookshire, et plusieurs de ses tributaires naissent dans des zones humides. Sa section aval était probablement

navigable en embarcation légère sur quelques kilomètres. Sa confluence avec la rivière Saint-François a été perturbée : on y a construit un barrage et il semble que son cours ait été en partie artificialisé, en particulier dans la section qui longe la route 112. L’analyse des images LIDAR suggère que son embouchure fut jadis, bien avant l’artificialisation du secteur, dans les environs du chemin Spring. Le ruisseau Grenier prend sa source sur la colline de l’aéroport. C’est un cours d’eau à faible débit qui ne permettait pas la navigation. Il pouvait néanmoins servir de réserve d’eau potable à des populations installées dans les environs.

Les sept ravins ou vallons que recoupe le corridor d’étude semblent d’origine naturelle bien que leur lit ait probablement été rectifié (tracé plus rectiligne, lit creusé et allongé, raccordement de fossés).

À noter que plusieurs barrages ont été construits sur le cours de la Saint-François, ce qui a sans aucun doute affecté son débit et son niveau d’eau. Le barrage d’East Angus, même si son impact n’a pas été quantifié, a probablement engendré, comme la majorité des barrages, deux conséquences en aval : un abaissement du débit moyen et une régularisation des événements extrêmes (débit plus faible pendant les périodes de crue et plus élevé en période d’étiage). En d’autres termes, le niveau de la Saint-François vis-à-vis du secteur d’étude est probablement moins élevé, en contexte normal comme en période de crue, qu’il ne l’était avant la construction du barrage, mais il nous est impossible de quantifier ces changements.

3.5. Le climat, la flore et la faune

La station climatique la plus proche se situe à Bishopton, à 16 km en amont du secteur d’étude, dans la vallée de la Saint-François. Sur les vingt dernières années, les températures moyennes annuelles sont de l’ordre de 4,4 degrés Celsius (-12 en janvier et 18,3 en juillet) avec des précipitations annuelles totales de 1178 mm, dont 18 % tombent sous forme de neige².

L’aire d’étude fait partie de la zone bioclimatique de l’érablière à tilleul. À l’échelle régionale, les peuplements feuillus représentent près de 50 % du couvert forestier. Ils prennent la forme d’érablières mûres de forte densité parsemées de feuillus tolérants comme le hêtre, le frêne d’Amérique et le

² Environnement Canada, Normales climatiques du Québec 1981-2010, en ligne : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/climat/normales/>, consulté en janvier 2025.

bouleau jaune. Dans les terrains perturbés récemment, on trouve de jeunes peuplements d'érables rouges et de peupliers faux-trembles. Les forêts mélangées, dominées par le sapin et accompagnées d'érables rouges et de feuillus intolérants (peupliers faux-trembles, bouleaux blancs) occupent plus d'un tiers du territoire forestier. Finalement, les peuplements résineux, sapin, thuya et épinette rouge, sont beaucoup plus rares (15 %) et sont souvent confinés aux sites moins bien drainés (Gosselin 2007).

Même si la forêt couvre encore 75 % du territoire du haut bassin de la Saint-François (COGESAF 2014), le paysage a été grandement affecté par le drainage des terres et la déforestation depuis le 18^e siècle. Les forêts d'aujourd'hui forment une vaste mosaïque qui n'est plus qu'un vestige de la grande forêt qui recouvrait jadis le territoire. Les peuplements ont été essentiellement préservés sur les collines, impropres à l'agriculture. Les forêts originelles accueillait une faune diversifiée typique et à forte densité. Aujourd'hui, elles sont encore arpentées par plusieurs espèces de mammifères dont l'ours noir, l'orignal, le cerf de Virginie, le coyote, le renard roux, le castor, la martre, le lièvre et le raton laveur et environ 200 espèces d'oiseaux. À noter que les populations de cerf de Virginie sont en expansion du fait de la fragmentation des habitats forestiers et de la disponibilité de nourriture que représentent les parcelles en culture (COGESAF 2006). La rivière Saint-François héberge quant à elle une cinquantaine d'espèces de poisson dont le grand brochet, le doré jaune et la perchaude (MELCCFP 2025) et 25 espèces d'amphibiens y ont été répertoriés (COGESAF 2006). Avant la construction des barrages, la rivière Saint-François abritait des populations importantes de saumons et d'esturgeons jaunes (Graillon 2015).

3.5. Paléogéographie et évolution des conditions environnementales

Afin de bien comprendre dans quel contexte environnemental les différents groupes autochtones ont occupé le territoire, il est primordial de connaître l'histoire de l'évolution du paysage naturel depuis la fin de la dernière ère glaciaire jusqu'à aujourd'hui. Cet exercice est réalisé dans le but d'analyser le potentiel d'habitabilité du territoire où les groupes humains auraient pu s'établir.

La chronologie des événements relatés dans cette étude de potentiel est exprimée en années avant l'actuel (AA), c'est-à-dire avant 1950 par convention. Elle est basée sur des dates au radiocarbone (le ¹⁴C), après étalonnage en années de durée normale de 365,25 jours. L'étalonnage de certaines dates ¹⁴C conventionnelles tirées de travaux anciens a été effectué à l'aide du logiciel Calib 7.1.

3.5.1. La déglaciation

Durant la dernière glaciation, la totalité du Québec était recouverte d’un inlandsis dont l’épaisseur de glace atteignait parfois plusieurs kilomètres (Dalton *et al.*, 2020). Vers la fin du Wisconsinien³, le réchauffement du climat, guidé par des changements astronomiques, entraîne la fonte et le retrait des glaces de l’Inlandsis laurentidien vers le nord. En Amérique du Nord, les derniers vestiges glaciaires continentaux disparaîtront au centre de la péninsule du Québec-Labrador il y a environ 5 500 ans AA (Dalton *et al.* 2020 ; Dyke 2004).

La déglaciation a fortement modelé les paysages des basses Appalaches. La rétention des eaux de fonte a engendré la formation de vastes lacs proglaciaires, alors que le glacier disparu avait d’abord abandonné les sédiments qu’il contenait sur place, recouvrant les paysages d’un drapage de till. L’enfoncement de la croûte terrestre sous le poids du glacier en récession a ensuite permis l’inondation des basses terres par la mer de Champlain jusqu’aux premiers contreforts appalachiens. Cette mer épicontinentale recouvrait, en plus de la vallée laurentienne, les basses vallées de l’Outaouais et de la Richelieu, y compris le lac Champlain. Dans la vallée de la rivière Saint-François, la mer de Champlain a pénétré jusqu’aux environs de la ville de Richmond, à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest du secteur d’étude.

Vers 14 000 ans AA, le front glaciaire se trouvait au sud du lac Champlain, aux alentours de la ville de Vergennes; un lob de glace s’attardait dans la vallée Champlainienne tandis que les reliefs adjacents (Adirondacks, Green Mountains) étaient déjà en partie libres de glace (Occhietti et Richard 2003) (figure 10). Entre 13 800 et 12 900 ans AA, le front glaciaire reculait des Appalaches à la position correspondant à la moraine frontale de Saint-Narcisse⁴ dont le tracé s’étire au nord de la vallée laurentienne entre la rivière des Outaouais et le fjord du Saguenay. Elle marque la position du front de l’inlandsis laurentidien il y a 12 900-12 500 ans AA, alors en contact avec la mer de Champlain (Occhietti 2007).

³ Le Wisconsinien est le dernier épisode glaciaire. Il s’est étiré entre 80 000 et 10 000 ans AA.

⁴ Une moraine frontale est une forme de terrain résultant de l’accumulation de matériaux au front d’un glacier. La moraine de Saint-Narcisse est un complexe morainique composite, contenant plusieurs faciès : glaciaire, fluvioglaciaire, marin. Elle prend la forme d’une succession de crêtes de longueur variable (parfois plusieurs kilomètres) qui se sont mises en place parallèlement au front du glacier.

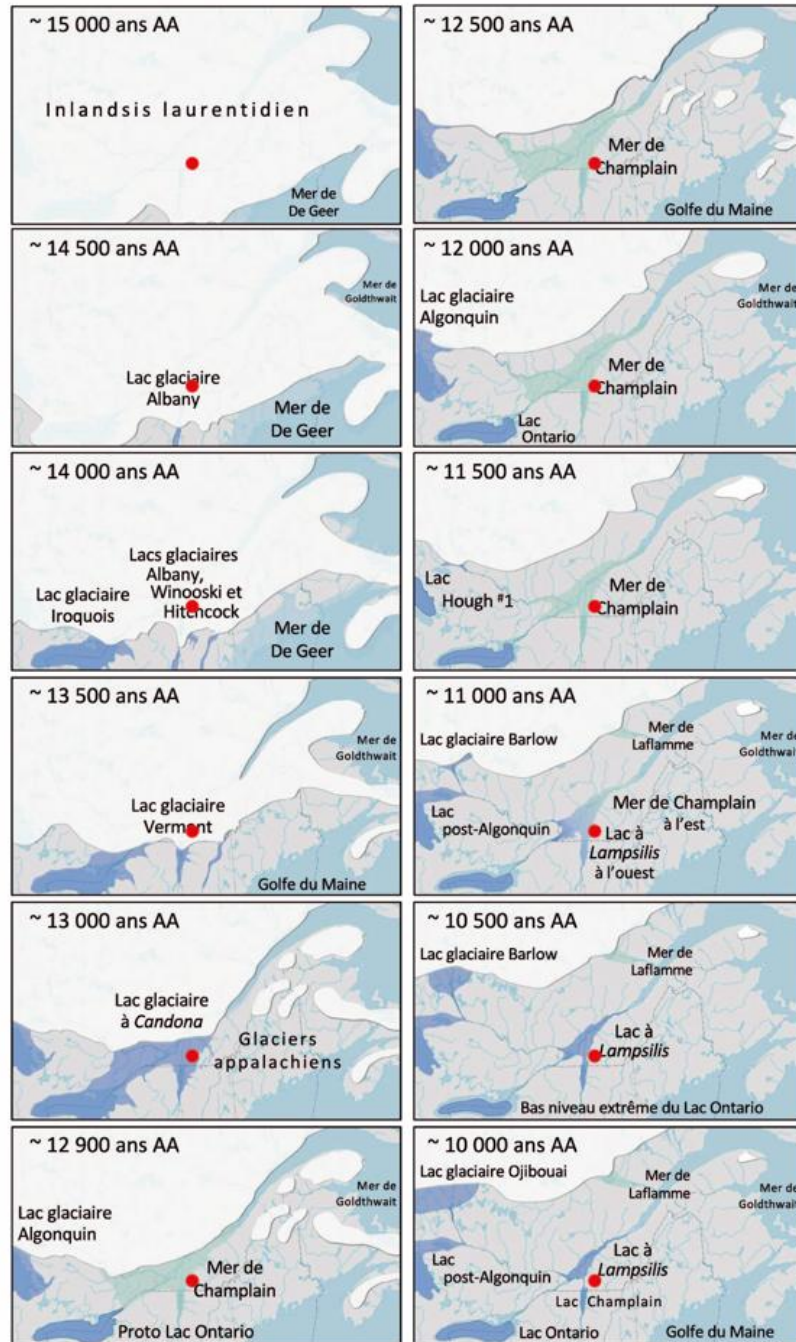


Figure 10 : Chronologie de la déglaciation du sud du Québec (source : Richard 2020).

Avant cela, entre 13 500 et 13 000 ans AA environ, les reliefs des basses Appalaches puis les Basses-Terres du Saint-Laurent sont libérés de leur couverture de glace (Parent et Occhietti 1988). Pendant cet épisode, le relief accidenté des Appalaches favorise la formation de lacs qui inondent les principales vallées en bordure de l'inlandsis laurentidien en récession. Le lac proglaciaire Memphrémagog a été le plus important d'entre eux dans les Cantons-de-l'Est et a sensiblement influencé les sols et les paysages actuels de l'aire d'étude (Boissonnault et Gwyn 1983). Ce plan d'eau a d'abord occupé le nord du Vermont pour s'étendre ensuite aux vallées de l'actuel lac Memphrémagog et des rivières Missisquoi et Saint-François. Il a ennoyé la région d'étude de 13 350 ans AA à 13 200 ans AA, entre l'édification de la moraine Cherry-River-East-Angus⁵ (Parent et Occhietti 1988) et celle de la moraine du Mont Ham (figure 10). Durant cette période, il a atteint son étendue maximale et une altitude variant de 240 à 275 m au-dessus du niveau moyen des mers (ANMM), ce qui est supérieur à l'altitude du corridor d'étude. Lorsque la marge de glace s'est retirée de la moraine du mont Ham, vers 13 200 ans AA (Parent et Occhietti 1988), un nouveau déversoir a été ouvert près du lac Niglet, situé à l'ouest de l'actuel lac Memphrémagog, entraînant ainsi un abaissement du niveau des eaux du lac. Le retrait du front glaciaire vers la position de la moraine d'Ulverton-Tingwick a ensuite entraîné la formation du lac à Candona dans la région.

Le lac à Candona était quant à lui un lac d'extension régionale, ceinturé par les reliefs appalachiens au sud et au sud-est et par l'inlandsis laurentidien au nord et au nord-est (figure 10). Il couvrait une superficie de 30 000 km², s'étendait dans les basses terres des vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais et occupait les bassins des actuels lacs Ontario, Champlain et Memphrémagog (Parent et Occhietti 1999). Dans la vallée de la Saint-François, ses eaux pénétraient jusqu'aux environs du secteur d'étude où elles se mêlaient avec celle de la future rivière Saint-François. Le lac à Candona fut toutefois un plan d'eau éphémère (Occhietti et Richard 2003). Vers 12 900 ans AA, le recul du lobe glaciaire qui obstruait la vallée laurentienne dans la région de Warwick entraîna sa vidange dans la mer de Goldthwait qui recouvrait les basses terres du golfe du Saint-Laurent jusqu'à Québec (Dionne 1972 ; Richard et Occhietti 2005). Le niveau des eaux du lac à Candona s'est rapidement abaissé de plusieurs dizaines de mètres.

⁵ La moraine Cherry-River-East-Angus serpente tout juste au nord et à l'est du corridor d'étude.

Alors que des lacs résiduels occupaient encore la vallée de la Saint-François, dans les Basses-Terres du Saint-Laurent, les eaux douces firent place aux eaux salées de la Mer de Champlain (Parent et Occhietti 1999).

3.5.2. La mer de Champlain (12 900 – 10 600 ans AA)

On distingue trois phases majeures dans l’évolution de la mer de Champlain. Premièrement, une phase glacio-marine caractérisée par le remplacement des eaux douces du Lac à Candona par des eaux salées et froides. Deuxièmement, une phase plénimarine caractérisée par des conditions marines très froides similaires à celles de l’actuel océan Arctique. Finalement, une phase tardive associée à des conditions plus tempérées, favorisant la présence d’une faune marine riche en mollusques, phoques, morses et bélugas (Parent et Occhietti 1999 ; Cronin *et al.* 2010).

L’invasion régionale de la mer de Champlain est estimée à 13 000 ans AA (Richard et Occhietti 2005). Cet épisode perdurera jusque vers 10 600 ans AA, alors que les eaux saumâtres seront définitivement chassées en aval de Québec sous l’effet du relèvement isostatique. Sur le piémont appalachien, l’altitude de la mer de Champlain était de l’ordre de 160 m ANMM, ce qui devrait signifier qu’elle pénétrait jusqu’au secteur d’étude. Cependant, la présence d’un barrage naturel (possiblement un esker) dans la vallée aurait empêché son extension au-delà de la cluse de Corris (Larocque *et al.* 2005), située environ 2 km en amont de la confluence de la rivière aux Saumons et désormais matérialisé par une série de rapides. La mer de Champlain n’aurait donc jamais atteint notre aire d’étude.

Par la suite, à l’échelle régionale, le retrait du glacier a engendré un processus de relèvement isostatique : la croûte terrestre s’est soulevée tandis que les eaux de la mer de Champlain se sont retirées. Après avoir laissé place à un plan d’eau douce qui n’a pas atteint notre aire d’étude, le lac à Lampsilis, il y a 10 600 ans les eaux se sont finalement retranchées dans le lit actuel du Saint-Laurent il y a environ 8 000 ans (Richard et Poirier 2022).

3.5.3. Le lac Capelton

En amont du seuil de Corris, des plans d’eau douce ont occupé la vallée de la Saint-François pendant quelques siècles après la vidange du lac à Candona. Ces lacs étaient par ordre croissant d’altitude : le lac Greenlay, le lac Brompton et le lac Capelton (figure 11).

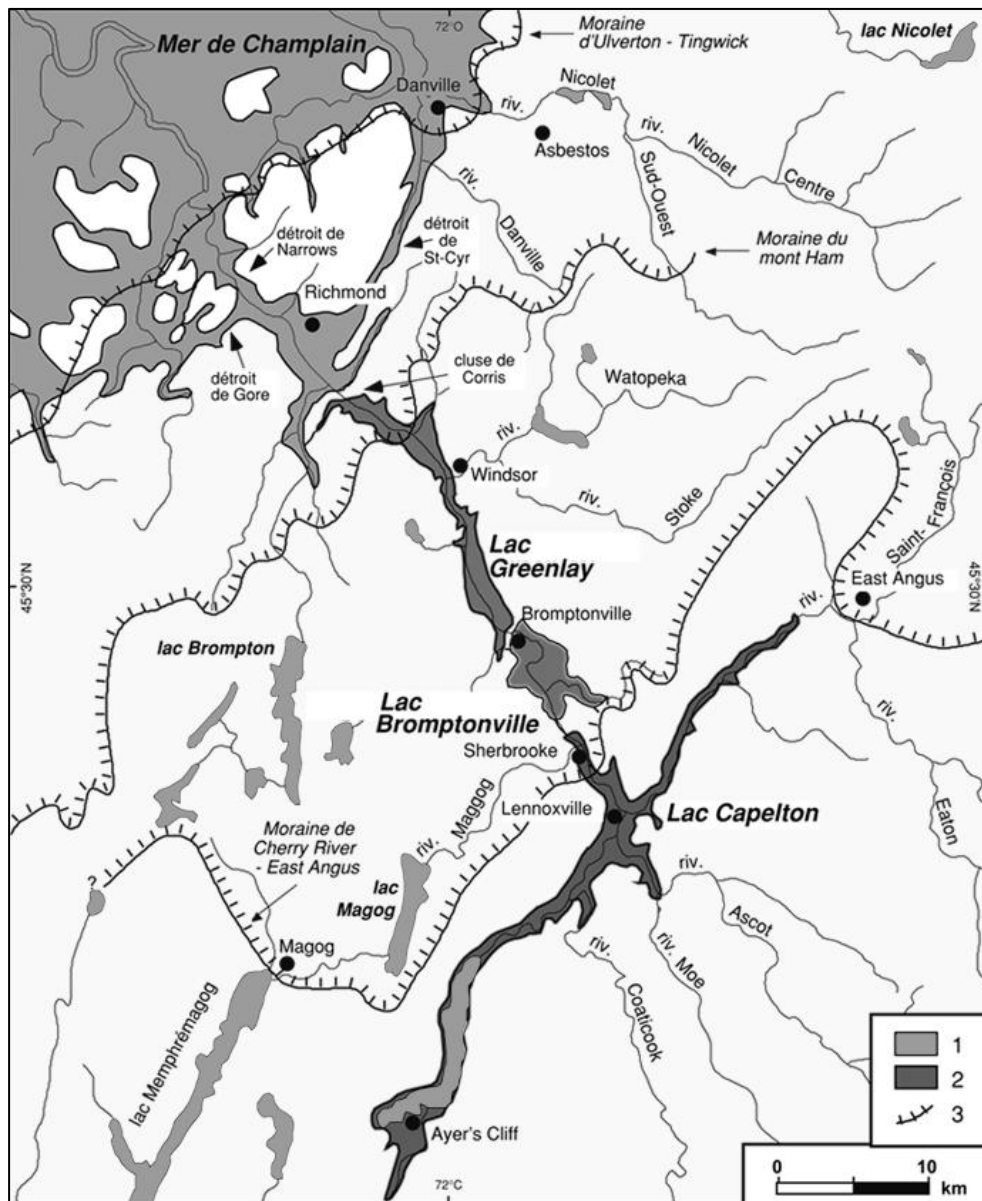


Figure 11 : Localisations des moraines et lacs résiduels en périphérie de l'aire d'étude (Source : LaRoque *et al.* 2005 ; légende : 1 : plan d'eau glaciomarin, 2 : plan d'eau lacustre, 3 : principale position frontale du dernier retrait glaciaire).

Le secteur d'étude était occupé par le lac Capelton. Ce dernier s'étendait du lac Massawippi à East Angus, inondant les vallées des rivières Massawippi et Saint-François jusqu'à une altitude de 178 m (Larocque 2005). Cette cote implique que, vis-à-vis du secteur d'étude, la vallée de la Saint-François formait un bras d'eau large de 500 à 600 m (comparé à une centaine de mètres actuellement) et que l'extrémité ouest du corridor d'étude était inondée (figure 12). Il existe peu d'informations scientifiques quant à la période du drainage du lac Capelton, mais on suppose qu'il s'est peu à peu retranché dans la cuvette du lac Massawippi actuel. Larocque (2005) suggère qu'il a été actif entre la vidange du lac à Candona et durant le « maximum de la transgression champlainienne ». Tel que suggéré par Richard (2020) pour le site Kruger 2, on peut proposer que le lac Capelton a inondé les rives du secteur d'étude pendant trois à cinq siècles tout au plus. Bien qu'il n'y ait pas de données précises à cet égard, on peut supposer, sous toutes réserves, que l'aire d'étude aurait pu être en contact avec ce lac entre 13 000 et 12 700 ou 12 500 ans AA. C'est aussi pendant cette période que la vallée du ruisseau Grenier aurait progressivement évolué en un terrain marécageux et que l'embouchure du ruisseau Stacey se serait déplacée vers l'aval.

Graillon (2015) indique, sans plus de précision, qu'« entre 11 000 et 9 000 ans AA, le régime des eaux [de la Saint-François] ressemblera de plus en plus au régime actuel ». Cette affirmation impliquerait un retrait plus progressif des eaux du lac Capelton. Chapdelaine *et al.* (2015) semble abonder en ce sens en suggérant que l'absence de terrasses intermédiaires entre le haut niveau associé au lac Capelton et le niveau actuel de la rivière Saint-François laisse supposer que le niveau du cours d'eau vis-à-vis l'aire d'étude ressemble à celui des 10 000 dernières années. Le manque d'arguments scientifiques appuyant ces assertions ne permet toutefois pas d'en savoir davantage sur l'évolution du lac Capelton entre 13 000 et 11 000 ans AA.

3.5.4. Évolution de l'environnement⁶

Durant le premier millénaire au moins après la déglaciation, la proximité de l'inlandsis laurentidien et des glaciers résiduels appalachiens maintiennent des conditions particulièrement rudes dans la région. Le territoire est colonisé par une végétation sans arbre, une toundra. Des saules arbustifs et des bouleaux nains s'installent entre 12 400 et 11 900 ans AA.

⁶ L'histoire de la végétation de la région d'étude est principalement tirée des travaux de recherche de Richard (2020) effectués dans le cadre de l'étude du site Kruger 2.

C'est à partir de cette période que les premiers arbres apparaissent sous la forme d'une pessière ouverte composée, outre l'épinette noire, par des trembles, des pins gris, des bouleaux blancs et des sapins (Richard 2020). Ces forêts forment des écosystèmes clairsemés où il est facile de se déplacer. Elles sont colonisées par une faune spécialisée de milieu boréal et le caribou, qui occupait déjà le territoire pendant la phase de toundra, est probablement toujours présent.

Vers 11 150 ans, à la fin de l'épisode froid du Dryas récent, le climat subit un premier réchauffement. La sapinière à bouleau blanc s'installe, accompagnée de plusieurs espèces thermophiles comme le chêne, l'orme, le frêne, le pin blanc et peut être le hêtre.

C'est seulement à partir de 9 500 ans que le couvert forestier se referme alors que la tendance au réchauffement s'affirme. La sapinière à bouleau jaune, riche en pin blanc et en chêne rouge, succède à la sapinière à bouleau blanc. L'érable à sucre fait son apparition et accroît rapidement ses populations. Le pin blanc est également bien présent et vu sa grande taille, il devait dominer le paysage dans les sapinières les moins humides et les érablières (Richard 2007). Ces forêts mixtes étaient déjà propices à la présence de nombreuses espèces d'animaux (Muller *et al.* 2003).

Les érablières auraient définitivement dominé les paysages de l'aire d'étude au plus tard il y a 7 500 ans AA alors que le climat devient plus chaud et sec à cause d'une plus forte insolation (Briner *et al.* 2016). Cette période correspond à la fin de l'épisode du lac à Lampsilis dans la vallée laurentienne et au début du fleuve Saint-Laurent. L'extension des forêts de feuillus favorise celui d'une faune riche et diversifiée, semblable à celle présente lors de l'arrivée des premiers colons (Richard et Grondin 2009). Dans la région du mont Mégantic, le pin blanc est remplacé par le bouleau jaune et surtout la pruche, jusque vers 5 500 ans AA, période à laquelle une épidémie d'arpenteuse de la pruche, favorisée par un climat sec, aurait quasi anéanti cette essence. Ce déclin de la pruche aurait favorisé une recrudescence du pin blanc, du bouleau jaune et du hêtre, ce dernier étant de plus en plus présent depuis 3 400 ans AA (Graillon 2015). C'est à cette époque que la tendance générale au réchauffement fut interrompue par un épisode froid (Muller *et al.* 2003). Par la suite, le climat se réchauffe à nouveau vers 1 500 ans AA, avant de connaître une détérioration majeure entre 800 et 250 ans AA, connue sous le nom de Petit Âge Glaciaire. Ce refroidissement pourrait avoir entraîné une recrudescence éphémère des résineux (Richard et Grondin 2009).

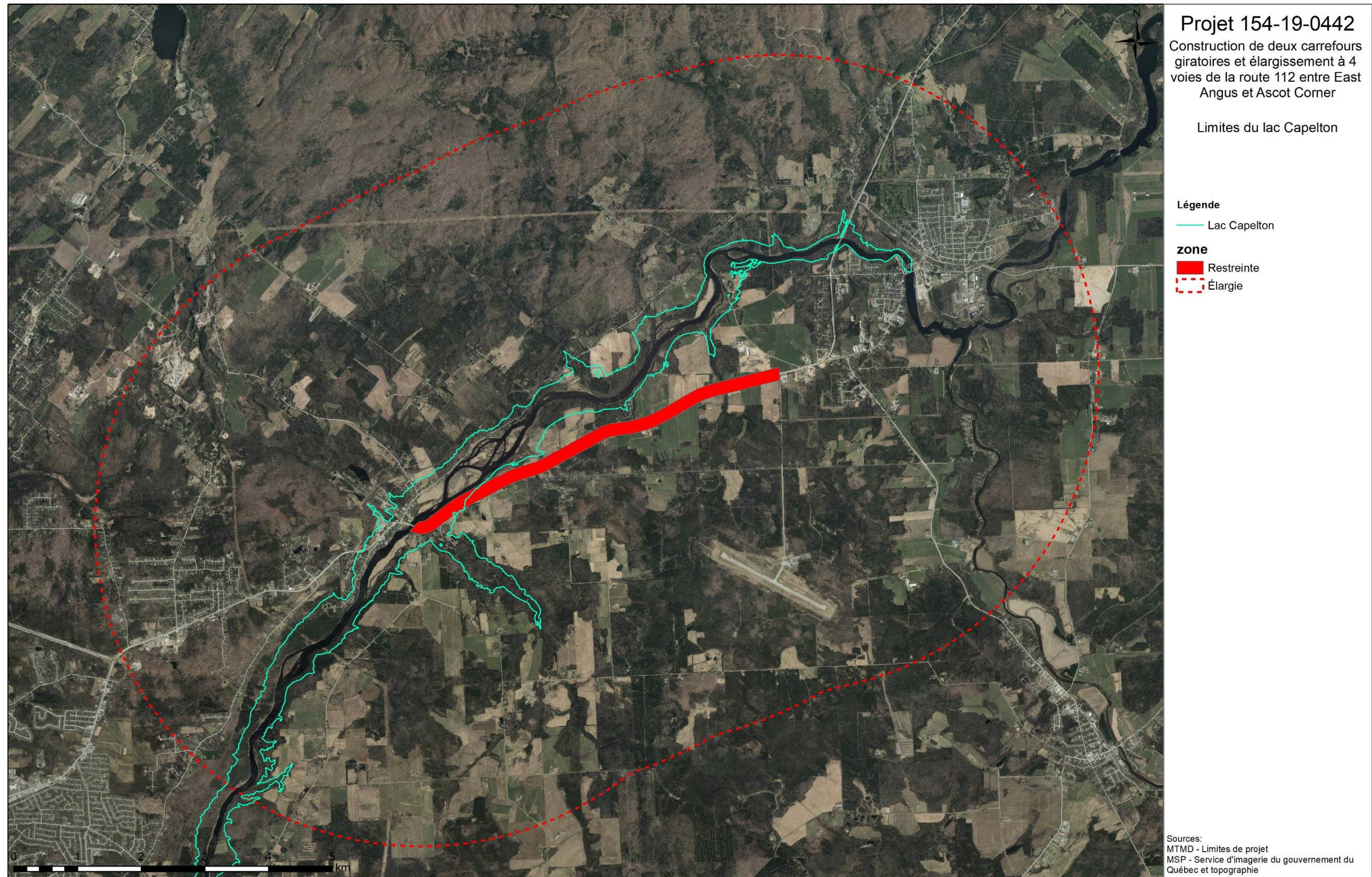


Figure 12 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, limites maximales du lac Capelton, à 178 m d'altitude.

4.0 CADRE CULTUREL

4.1. Cadre chronologique de l’occupation paléohistorique

Au Québec, la paléohistoire a été divisée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l’Archaïque et le Sylvicole (Tableau 2). Ces périodes ont été ensuite subdivisées en plusieurs sous-périodes, elles-mêmes parfois redivisées en phases plus spécifiques à une région ou un temps donné.

4.1.1. Le Paléoindien (12 500 à 9 000 AA)

La période paléoindienne est celle qui assiste au peuplement humain du territoire, à une époque où le Québec est encore majoritairement recouvert d’un glacier continental. L’occupation humaine n’est alors possible que dans les endroits où le glacier s’est retiré en raison du réchauffement climatique qui a cours à cette époque. Tranquillement, mais sûrement, le glacier fond, du sud vers le nord, libérant les terres de ce fardeau de glace stérile qui empêchait les plantes, les animaux et les humains de s’établir. Or, qui dit fonte de glace, dit aussi accumulation d’une grande quantité d’eau. Il faut ainsi concevoir cette époque ancienne dans un environnement très différent de celui que l’on connaît aujourd’hui. Pas seulement à l’égard du climat très froid qui donnait au Québec méridional des allures arctiques, mais aussi en regard du niveau des eaux. Comme on l’a vu dans la section sur le paléoenvironnement, la fonte des glaciers finit par former de vastes étendues d’eau prenant la forme de lacs, de mers et de rivières qui constituent les ancêtres du réseau hydrographique que l’on connaît aujourd’hui.

Le Paléoindien ancien (12 500 à 11 350 AA)

La période du Paléoindien ancien n’est formellement représentée à ce jour au Québec que par un seul site archéologique (BiEr-14 – site Cliche-Rancourt) situé en Estrie, sur les berges du lac aux Araignées, dans la région du lac Mégantic. Cet établissement témoigne des premières incursions humaines entreprises il y a environ 12 000 ans AA par des chasseurs-cueilleurs très mobiles et fréquentant principalement le nord-est des États-Unis (figure 13). Les raisons de leurs venues en Estrie sont probablement multiples, mais la poursuite des troupeaux de caribous constitue une hypothèse fort probable. Cela n’empêche toutefois pas qu’une vaste gamme de ressources fauniques aurait pu être exploitée par les occupants du site. À cette époque, le front glaciaire était déjà situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, le climat était froid et les groupes de la région de Mégantic occupaient

probablement un environnement varié où se côtoyaient toundra forestière, taïga et forêt boréale clairsemée. Ces premiers occupants du territoire québécois ont fait usage de nombreux types d’outils, dont le plus illustre est la pointe à cannelure si caractéristique du Paléoindien ancien. La variété mise au jour sur BiEr-14 correspondrait au type Michaud-Neponset dont l’usage était en vogue entre 12 500 et 11 900 AA, ce qui renvoie à la phase intermédiaire du Paléoindien ancien (figure 14) (Chapdelaine 2004, 2007 et 2014; Graillon et Chapdelaine 2018 : 58-59; Richard 2007).

Tableau 2 : La séquence chronologique des grandes périodes de la paléohistoire du Québec méridional

Périodes	Sous-périodes	Dates conventionnelles	Dates étalonnées
Période historique	-	XVI ^e au XX ^e siècle apr. J.-C.	-
Sylvicole	Supérieure	1000 à 450 AA	1000 à 450 AA
	Moyen tardif	1500 à 1000 AA	1500 à 1000 A
	Moyen ancien	2400 à 1500 AA	2400 à 1500 AA
	Inférieur	3000 à 2400 AA	3000 à 2400 AA
Archaïque⁷	Supérieur (post-laurentien)	4200 à 3000 AA	4500 à 3000 AA
	Supérieur (laurentien)	5500 à 4200 AA	6800 à 4500 AA
	Moyen	7000 à 5500 AA	8800 à 6800 AA
	Ancien	9500 à 7000 AA	11 350 à 8800 AA
Paléoindien	Récent	10 000 à 8000 AA	11 350 à 9000 AA
	Ancien	12 000 à 10 000 AA	12 500 à 11 350 AA

⁷ Les datations de la période archaïque sont sujettes à beaucoup de variations selon les auteurs. Cela s’explique notamment parce que certains utilisent des datations conventionnelles, alors que d’autres usent plutôt de datations étalonnées (calibrées). Aussi, soulignons que les artefacts associés à chaque période et sous-période ne sont souvent pas rattachés à des datations radiocarbones pour préciser leur âge exact (Burke 2017).

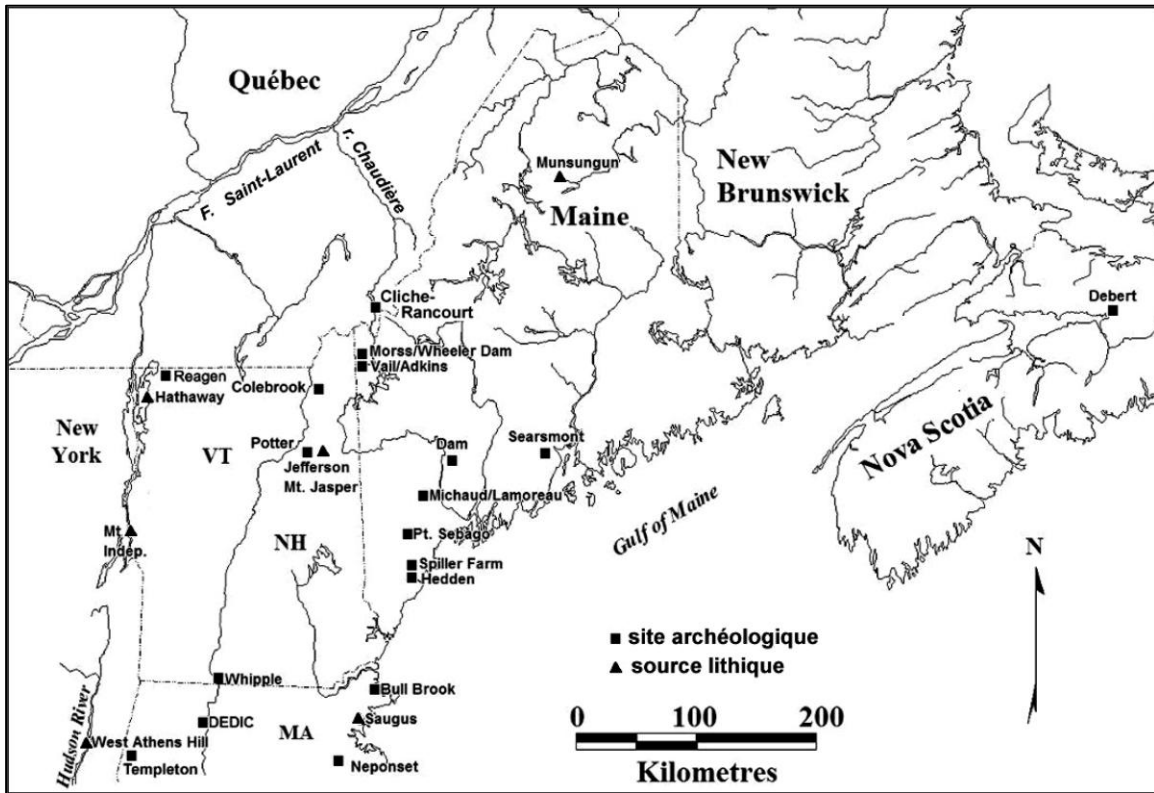


Figure 13 : Carte des principaux sites datant du Paléoindien ancien dans le Nord-est américain (source : Chapdelaine 2014 : 29).

Date calBP *	Québec	Nouvelle-Angleterre	Grands Lacs	Caractéristiques
PALÉOINDIEN ANCIEN				
13,0 – 12,5	— — —	Bull Brook/ Vail/Debert	Gainey/Butler	Courte cannelure
12,5 – 11,9	Complexe Trois-Lacs : Michaud/Neponset	Michaud/Neponset	Complexe Parkhill : Barnes/Crowfield	Longue cannelure
11,9 – 11,3	Cormier/Nicholas ?	Cormier/Nicholas	Holcombe	Courte cannelure si présente
PALÉOINDIEN RÉCENT				
11,3 – 10,0	Agate Basin (Plano)	Agate Basin (Plano)	Agate Basin (Plano)	Retouches parallèles sur forme lancéolée
10,0 – 8,8	Ste-Anne/Varney (Eden, Plano)	Ste-Anne/Varney (Eden, Plano)	Eden (Plano)	Retouches parallèles fines sur forme lancéolée étroite

* Les dates sont calibrées en années sidérales.

Figure 14 : Chronologie relative des pointes de projectiles paléoindiennes (source : Chapdelaine 2014 : 37).

Paléoindien récent (11 350 à 9 000 AA)

La période du Paléoindien récent (11 350 à 9000 AA) est reconnaissable principalement par l’apparition de nouveaux types de pointes de projectile remplaçant ceux qui prévalaient à la phase ancienne de cette période. Le type le plus caractéristique renvoie au style Sainte-Anne-Varney, mais d’autres formes de pointes sont aussi rencontrées (figure 13). Au Québec, la majorité des sites répertoriés de cette époque se rencontrent sur la rive nord de la côte gaspésienne et celle du Bas-Saint-Laurent, mais quelques-uns sont aussi répertoriés dans la région de Québec et de Lévis, ainsi qu’en Estrie. Des pointes de projectile du Paléoindien récent ont aussi été mises au jour sur l’île Thomson (Ontario) dans le lac Saint-François. Les changements observés dans les artefacts des sites de cette période seraient expliqués par l’arrivée de nouveaux groupes venus de l’Ouest et ayant transité possiblement par la région des Grands Lacs avant d’atteindre la plaine laurentienne. L’hypothèse que ces groupes aient pu passer par la Nouvelle-Angleterre et remonter ensuite vers la vallée du Saint-Laurent mérite aussi d’être considérée (Chapdelaine 2007a et 2020; Chapdelaine (dir.) 1994; Chapdelaine et Graillon (dir.) 2020; Dumais 2000; Dumais et Rousseau 2000 : 8; Gogo 1961; Graillon 2012; Graillon et Chapdelaine 2018 : 59-60, 2019; Graillon, Chapdelaine et Chalifoux 2012; Pintal 2012).

En Estrie, le Paléoindien récent a été reconnu notamment sur les berges du lac aux Araignées, sur le site BiEr-14 où des pointes rappelant le type Agate Bassin ont été mis au jour. Sur les abords de la rivière Saint-François, plusieurs sites de cette période ont été découverts. On en compte deux à Weedon, soit BkEu-3 (site Fortier) et BkEu-8 (site Gaudreau). Ce dernier se trouve sur une terrasse située à seulement 3 m au-dessus du niveau de la rivière Saint-François. Les sites Krueger 2 et 3 (BiEx-23 et BiEx-24), sont quant à eux situés à Brompton, alors que le site Cascades 3 (BiEw-5) a été découvert à East Angus, à environ 2,5 km au nord de l’extrémité est de notre aire d’étude (Chapdelaine 2007a; Chapdelaine et Graillon (dir.) 2020; Graillon 2012; Graillon et Chapdelaine 2018 : 59-60, 2019; Graillon, Chapdelaine et Chalifoux 2012; Graillon *et al.* 2020).

4.1.2. L’Archaïque (11 350 à 3 000 AA)

L’Archaïque est une vaste période caractérisée notamment par un réchauffement du climat et l’apparition de forêts venant remplacer les nouveaux secteurs libérés des glaces ou des eaux de fonte. À l’échelle du Nord-est américain, c’est durant cette période que l’environnement se transformera graduellement pour ressembler à celui que l’on connaît actuellement. Cette époque sera aussi marquée

par une certaine baisse de la mobilité des groupes humains. Ceux-ci demeurent toujours nomades, mais les distances parcourues annuellement semblent moins grandes que durant le Paléoindien. Cela entraîne une forme de régionalisation graduelle des groupes, donc un territoire exploité moins vaste qu’avant et un usage plus marqué des ressources lithiques locales et régionales, même lorsqu’elles sont de moindre qualité. En plus de la production de pointes de projectiles caractéristiques, la grande période de l’Archaique voit l’apparition et l’adoption de l’outillage en pierre bouchardée/polie, comme les haches, les herminettes, les gouges, les pointes et plusieurs autres objets dont il est parfois difficile de déterminer la fonction (Burke 2017; Clermont 1992; Chapdelaine 2017).

L’Archaique ancien (11 350 à 8 000 AA)

La phase ancienne (11 350 à 8800 AA) de l’Archaique est encore assez mal documentée dans l’ensemble du Québec et les cultures archéologiques associées à cette période peuvent être contemporaines de celles du Paléoindien récent. Les groupes de ces deux traditions ont ainsi pu se côtoyer, bien que cela soit sujet à débats et que les preuves matérielles d’un éventuel contact restent à trouver (Burke 2017; Clermont 1992; Chapdelaine, 2017 : 79-81; Graillon et Chapdelaine 2018, 2019).

Le site de l’Archaique ancien le plus rapproché de notre aire d’étude correspond au site Cascade 5 (BiEw-7) situé à East Angus, sur la rive de la rivière Saint-François, à l’est de la route 112. Cette occupation est associée à la tradition de l’Archaique du golfe du Maine, laquelle renvoie à un faciès culturel qu’on retrouve surtout au Maine et au New Hampshire et qui se caractérise notamment par une abondance d’outils unifaciaux en quartz, une rareté de l’outillage bifacial et une exploitation généraliste des ressources animales (Chapdelaine *et al.* 2015; Plourde 2003 : 30; Burke *et al.* 2017). Il est également possible qu’une composante de cette même tradition puisse résider sur le site Kruger 3 (BiEx-24) à Brompton sur le bord de la rivière Saint-François (Graillon et Chapdelaine 2019). Le site Cliche-Rancourt (BiEr-14) et d’autres établissements voisins de la région du lac Mégantic pourraient également contenir des traces matérielles de la tradition de l’Archaique du golfe du Maine (Chapdelaine et Corbeil 2017).

Une autre tradition de l’Archaique ancien se rencontre aussi près du lac Mégantic, à la décharge du lac des Joncs, sur le site du Gros-Bouveau (BiEr-8). À cet endroit, fut mis au jour une pointe de projectile à base bifurquée caractéristique de la fin de cette période (Corbeil 2007). Ailleurs au Québec, quelques sites de l’Archaique anciens sont présents dans la région de Québec et de Lévis (Pintal 2012; Burke *et*

al. 2017), ainsi que sur la Côte-Nord notamment (Plourde 2003 : 30-38; Ouellet et Richard 2017). En Montérégie, le Lieu historique national de Coteau-du-Lac (BhFn-1) a révélé une pointe de projectile à base bifurquée possiblement associée au type « Kanawha » de l’Archaïque ancien (Archéolab 2020a ; Archéotec 1984).

L’Archaïque moyen (8 800 à 6 800 AA)

L’Archaïque moyen est encore plutôt mal documenté dans l’ensemble du Québec. En Estrie, c’est dans la région du lac Mégantic qu’on retrouve la plupart des sites de l’Archaïque moyen, dans le secteur du lac des Joncs (BiEr-6, BiEr-8 et BiEr-15) et du lac aux Araignées (BiEr-3, BiEq-1, BiEq-5, BiEq-6) (Chapdelaine 2007b, 2017; Graillon 1997; Graillon et Cliche 2001; Vidal 2007). Plus proches de notre aire d’étude, les rives de la rivière Saint-François ont révélé deux sites ayant possiblement une composante de cette période, le site Kruger 3 (BiEx-24) à Brompton et le site Gaudreau (BkEu-8) à Weedon (Chapdelaine *et al.* 2015; Graillon 2012; Graillon et Chapdelaine 2018, 2019).

Des occupations de l’Archaïque moyen sont aussi présentes dans d’autres régions du Québec. En Montérégie, le Lieu historique national de Coteau-du-Lac (BhFn-1) a révélé la présence de trois pointes de projectiles de type Neville qui sont typiques de cette période (Archéotec 1984). Des indices matériels de cette époque sont aussi documentés dans le secteur du réservoir Gouin, en Haute-Mauricie (Chavez-Vyroubal 2017; Archéotec 2010), à l’embouchure du Saguenay (Plourde 2003; Fortier 2010), en Jamésie (Denton et Pintal 2002), en Abitibi (Archéo-08 2014; Côté 2010), à Baie-Comeau (Plourde 2006) et au Témiscouata (CjEg-3) notamment (Chalifoux *et al.* 1998 : 34-40; Burke et Richard 2010 : 104-106).

L’Archaïque supérieur (6 800 à 3 000 AA)

L’Archaïque supérieur est une période où l’environnement tend à se stabiliser pour ressembler à l’actuel. À cette époque, l’ensemble du Québec est alors occupé par des groupes de chasseurs-cueilleurs qui tendront à s’établir dans une région donnée et à favoriser l’exploitation des ressources locales. Les sites de cette période sont beaucoup plus nombreux que ceux des précédentes phases de l’Archaïque, ce qui tend à montrer l’existence d’une hausse démographique. Cela dit, des phénomènes environnementaux peuvent aussi avoir influencé à la hausse ou à la baisse la conservation des sites archéologiques selon les époques et ainsi fausser un peu nos perceptions d’une augmentation de la population à l’Archaïque supérieur. Cette période compte plusieurs traditions culturelles permettant

de la subdiviser dans le temps et dans l’espace. Les deux principales traditions observées dans le Québec méridional sont celles de l’Archaique laurentien (environ 6 800 à 4 500 AA) et de l’Archaique post-laurentien (environ 4 500 à 3 000 AA). Ces dernières se manifestent essentiellement par les différents types d’outils en pierre taillée ou polie en vogue pour chacune d’elle, notamment différents styles de pointes de projectiles (Burke 2017; Burke et Richard 2010; Clermont 1987 et 1992; Clermont et Chapdelaine 1982; Graillon et Chapdelaine 2018 : 62-63).

Toutes les régions du Québec méridional affichent des occupations de l’Archaique supérieur, ce qui permet alors de focaliser notre recension des sites sur un rayon plus restreint autour de l’aire d’étude. Plus d’une vingtaine de sites de l’Archaique supérieur ont été identifiés sur le territoire de l’Estrie. Pour la phase laurentienne, les sites de la région tendent à montrer une utilisation plus marquée du mudstone silicifié rouge (mieux connu en archéologie sous le terme « schiste ardoisier rouge »), notamment pour les établissements du secteur du lac Aylmer et de l’amont de la rivière Saint-François (Graillon et Chapdelaine 2019). Parmi les sites de l’Archaique laurentien à proximité de notre aire d’étude, notons le site Bishop (BiEx-2) à Sherbrooke (Transit Analyse 1995) et les sites BiEw-1, BiEw-2, BiEw-3 et BiEw-5 à East Angus (Graillon 1999). Quant aux sites de la phase post-laurentienne, les plus proches de notre aire d’étude sont : BiEv-6 à Westbury (Graillon 1998), le site Bishop (BiEx-2) à Sherbrooke (Transit Analyse 1995), le site Kruger 3 à Brompton (BiEw-24) (Graillon et Chapdelaine 2018, 2019) et BiEx-15 à Coaticook (Graillon 1994).

4.1.3. Le Sylvicole (3 000 à 450 AA)

La période du Sylvicole (3000 à 450 AA) est marquée par l’apparition d’une nouvelle technologie : la céramique. L’adoption des vases en terre cuite se fait graduellement et cette technologie n’est pas adoptée par tous les groupes de cette époque. Un des principaux intérêts de la poterie est qu’elle devient un marqueur chronoculturel assez précis pour dater les sites archéologiques. En effet, les décors imprimés sur les vases sont plus variés, changent selon les régions et évoluent plus rapidement que la plupart des styles d’outils en pierre. Ici aussi, cette période est divisée en trois grandes phases (inférieure, moyenne et supérieure), souvent elles-mêmes subdivisées en d’autres sous-phases (Clermont 1995).

Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA)

Le Sylvicole inférieur est marqué surtout par une tradition culturelle dite « Meadowood » qui se répand sur un vaste territoire et qui implique une culture matérielle particulière et un ensemble de pratiques culturelles, symboliques et funéraires qui se manifestent par divers objets (gorgerins, pierres aviformes, bifaces, pointes, perles, etc.). L’artefact le plus courant de cette tradition culturelle est le biface Meadowood, lequel est fabriqué à partir de chert Onondaga, une matière originaire de la région des Grands Lacs (État de New York et Ontario). La distribution à large échelle de la culture matérielle de tradition Meadowood a pu avoir une fonction sociopolitique, notamment en accordant du prestige à ceux et celles qui en avaient un accès privilégié. Quant à la céramique, les premières poteries qui apparaissent à cette époque sont assez simples et ne sont pas décorées. Malgré l’apparition de la céramique, les groupes du Sylvicole inférieur conservent toujours leur mode de vie nomade basé sur une économie de chasse, de pêche et de cueillette (Clermont 1990 et 1995; Taché 2010 et 2011).

Une dizaine de sites de l’Estric ont révélé des occupations durant le Sylvicole inférieur, mais les évidences matérielles permettant de les étudier demeurent habituellement modestes. On retrouve une composante de cette période notamment sur le site Bishop (BiEx-2) à Lennoxville (Transit Analyse 1995), ainsi que les sites Weedon 1 (BkEu-3) (Levesque 1962) et Gaudreau (BkEu-8) situés tous les deux à Weedon, à la jonction des rivières Saint-François et au Saumon (Graillon 2011, 2012, 2013). Le site BhFa-3, situé en bordure de la rivière Magog, a quant à lui livré deux outils en pierre associés au Sylvicole inférieur (Arkéos 1999 : 183; Joyal 1999).

À cela s’ajoute le site de la pointe Merry à Magog (BhFa-2), qui a révélé une sépulture au sommet d’un monticule à l’intérieur de laquelle se trouvaient deux individus, ainsi que du mobilier funéraire. Malheureusement, cette découverte fortuite a été réalisée en 1908, lors de travaux d’excavation pour prélever du sable et du gravier. On ne possède ainsi que très peu d’informations sur ce site qui a été détruit rapidement et dont un seul objet nous est parvenu à ce jour, une pierre aviforme (Graillon 1995; Lévesque 1962; Tremblay 2005). À noter qu’une seconde pierre aviforme a été découverte en Estrie, mais d’un style différent de celle de la pointe Merry. Elle a été trouvée dans les labours du site Butler (BiEx-17) à Lennoxville (Graillon 1994 : 79-89).

Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA)

La période du Sylvicole moyen est caractérisée notamment par l'apparition de la décoration sur la poterie. Les types de décors évoluant au fil de cette période, elle a alors été subdivisée en une phase ancienne (2 400 à 1 500 AA) et une tardive (1 500 à 1 000 AA). Durant cette dernière phase, les styles de vases tendent à se régionaliser de plus en plus. Soulignons que les outils en pierre taillée typiquement associés au Sylvicole moyen sont très peu nombreux et c'est donc surtout avec la poterie qu'on parvient à dater les sites archéologiques de cette période via la culture matérielle. Au cours du Sylvicole moyen, les modes de vie traditionnels prennent progressivement une nouvelle tournure. En effet, le Sylvicole moyen tardif est marqué par une baisse de la mobilité qui mènera graduellement à la sédentarisation des groupes iroquoiens durant le Sylvicole supérieur. Depuis la fin de l'Archaique, on croit voir une hausse démographique constante, mais s'accroissant probablement au Sylvicole moyen. Cela est notamment perceptible par le plus grand nombre de sites de cette période et par certains indices montrant qu'ils sont plus densément occupés. Cette hausse démographique signifie aussi plus de bouches à nourrir, ce qui a dû exercer une pression pour adapter l'économie de subsistance traditionnelle. Une des réponses fut l'exploitation de ressources plus diversifiées, comme le riz sauvage, les noix, les mollusques et les poissons. Ce sont ces derniers, toutefois, qui auraient été la ressource de prédilection et le moyen principal d'accumuler des surplus pour la saison froide. Cela a probablement aussi eu pour effet de réduire la dimension des territoires annuellement exploités et de favoriser une certaine territorialité régionale des différents groupes. Bien que l'origine des Iroquoiens du Saint-Laurent fasse débat, plusieurs croient que les changements observés au Sylvicole moyen tardif portent en eux le germe de la société villageoise, sédentaire et agricole que l'on verra fleurir au Sylvicole supérieur (Clermont 1995; Gates St-Pierre 2004, 2006 et 2010).

L'Estrie compte d'une vingtaine de sites du Sylvicole moyen, mais ceux les plus rapprochés de notre aire d'étude sont d'abord les sites Bishop (BiEx-2) et de l'île du Collège (BiEx-3), tous deux situés à Lennoxville, à la jonction des rivières Massawippi et Saint-François (Transit Analyse 1995). Un peu plus au sud, sur la rivière Massawippi, le site du Vieux-Pont (BiEx-1) a aussi révélé une composante de cette période (Graillon 2001). Le site Kruger 3, à Brompton, compte également une composante du Sylvicole moyen (Graillon et Chapdelaine 2018, 2019). En bordure de la rivière Magog, le Sylvicole moyen est bien documenté par le site BhFa-2, dont l'occupation principale se situe vers la fin de cette période et le début de la suivante. La culture matérielle laissée par les occupants du site semble indiquer des interactions privilégiées vers la vallée du Saint-Laurent au nord plutôt que vers les États américains au sud (Arkéos 1999 : 184-200; Joyal 1999).

Le Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)

Enfin, la dernière phase de la paléohistoire au Québec est représentée par le Sylvicole supérieur, lui-même subdivisé en trois phases : ancienne (1 000 à 800 AA), médiane (800 à 650 AA) et récente (650 à 450 AA). C’est encore une fois l’évolution des décors céramiques qui permet de définir ces phases à partir des assemblages archéologiques. Au-delà des décors de vases, le Sylvicole supérieur est marqué par un phénomène sociétal majeur, soit l’adoption de l’agriculture (maïs, courge, haricot, tournesol) et de la sédentarisation par les groupes iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent. Ces derniers vont se réunir dans des maisons longues au sein de villages semi-permanents, parfois palissadés, tels que ceux que rencontrera au XVI^e siècle Jacques Cartier au cours de son exploration du fleuve Saint-Laurent. Cette nouvelle économie de subsistance s’est installée graduellement depuis le Sylvicole moyen tardif, mais n’en a pas moins bouleversé les modes de vie traditionnels qui étaient basés essentiellement sur la chasse, la pêche et la cueillette, ainsi que sur une grande mobilité résidentielle. Il faut noter que les Iroquoiens de la région de Québec demeurent cependant plus mobiles que ceux de l’ouest, alors que la chasse aux mammifères marins dans l’estuaire du fleuve Saint-Laurent occupe une place importante dans leur économie de subsistance. D’un point de vue technologique, la pierre qui dominait l’outillage des périodes précédentes est souvent reléguée au second rang et c’est alors l’os et l’andouiller qui forment les matériaux de prédilection des outils des Iroquoiens du Saint-Laurent. (Chapdelaine (dir.) 2015; Clermont 1995; Plourde 2003 et 2011; Tremblay 2006).

Même si les peuples iroquoiens sont souvent mis de l’avant par les archéologues étudiant le Sylvicole supérieur, il ne faut pas oublier que les groupes de langue algonquienne occupent toujours la majorité du Nord-est américain. Pour ces derniers, le Sylvicole supérieur n’apporte généralement pas de changements significatifs dans leur économie de subsistance ou dans leurs schèmes de mobilité. Il faut dire que l’agriculture est limitée, voire impossible, dans de nombreuses régions du Québec. Par ailleurs, contrairement aux Iroquoiens du Saint-Laurent qui délaissent la pierre pour leur outillage, les groupes algonquiens ne la remplacent généralement pas par des outils en matériaux organiques, même si ces derniers ont également eu une place importante dans leur attirail technologique.

Si les établissements villageois iroquoiens sont bien présents dans la vallée du Saint-Laurent, dans la région des Grands Lacs, ainsi que dans le secteur du lac Champlain (Chapdelaine (dir.) 2015; Clermont 1995; Jamison 2005; Plourde 2003 et 2011; Thomas 1994 : 87-88; Tremblay 2006), l’Estric ne compte pour l’heure aucun site de cette nature. En effet, les occupations estriennes de cette époque semblent

essentiellement correspondre à des campements temporaires, comme ceux observés pour les millénaires précédents. Il faut dire que l’Estrie offre généralement un environnement peu propice à l’agriculture telle que pratiquée par les groupes iroquoiens. L’absence de villages associés à ces groupes ne signifie cependant pas qu’ils ne fréquentaient pas le territoire estrien. Il est en effet possible que les Iroquoiens du Saint-Laurent occupant la région du lac Saint-Pierre aient emprunté la rivière Saint-François et ses tributaires pour exploiter les ressources de l’Estrie ou pour commercer avec d’autres groupes. Un indice de cette hypothèse est perceptible sur le site BhFa-3 (Magog) où une phase d’occupation datant de la fin du Sylvicole supérieure pourrait être l’œuvre d’un groupe iroquoien possiblement issu de la vallée du Saint-Laurent. Ces derniers seraient probablement venus sur les berges de la rivière Magog pour y pratiquer des activités de chasse ou de pêche (Arkéos, 1999 : 200-201; Joyal 1999). Si les Iroquoiens ont pu fréquenter l’Estrie, ils n’étaient vraisemblablement pas les seuls à le faire, car à la période historique, ce territoire était fréquenté par les Abénaquis. Il pouvait donc s’agir d’un territoire partagé entre les deux nations, mais l’archéologie s’avère encore peu loquace sur l’identité culturelle des occupants des sites archéologiques et il faut alors être prudent sur les hypothèses que l’on formule à cet égard (Arkéos 1987 : 56; Graillon et Chapdelaine 2018 : 65-67).

L’Estrie compte moins d’une dizaine de sites ayant été datés au Sylvicole supérieur, mais ceux les plus rapprochés de notre aire d’étude sont similaires à ceux rencontrés au Sylvicole moyen, notamment le site Bishop (BiEx-2) et celui de l’île du Collège (BiEx-3) (Transit Analyse 1995), le site du Vieux Pont (BiEx-1) (Graillon 2001), le site Kruger 3 (BiEx-24) (Graillon et Chapdelaine 2018, 2019), ainsi que le site Gaudreau (BkEu-8) (Graillon 2013). Finalement, au fond du lac Memphrémagog, dans la municipalité de Potton, des plongeurs ont fait la découverte d’un magnifique vase iroquoien entier du Sylvicole supérieur ancien (1 000 à 650 AA) (BgFb-10) (Archéolab 2020b; Graillon 2000). Un autre vase, mais cette fois-ci fragmentaire, a été retrouvé gisant lui aussi au fond du lac, daté, pour sa part, du XV^e siècle (Muséoconseil 2015).

4.2. L’occupation autochtone durant la période historique

La période historique est définie par l’apparition des documents écrits, lesquels arrivent en sol américain avec les Européens. Les textes des premiers explorateurs, missionnaires, militaires, colons, administrateurs, commerçants, aventuriers et coureurs de bois sont des données précieuses pour comprendre les sociétés autochtones de cette époque charnière. Les modes de vie de ces dernières ont

été fortement bouleversés par la présence européenne, notamment par l’introduction involontaire de maladies qui causeront des épidémies et de lourdes pertes démographiques, par le commerce des fourrures qui placera les Autochtones dans une économie de marché capitaliste mondialisée, par les entreprises d’évangélisation et d’acculturation, ainsi que par les pressions que ces phénomènes entraîneront sur la géopolitique des nations, leur économie de subsistance, leurs modes de vie traditionnels, leurs schèmes d’établissement et leurs systèmes de croyances (Delâge 1991; Trigger 1992).

Durant le Régime français, l’Estric était un territoire fréquenté principalement par les Abénaquis de l’ouest, dont principalement un sous-groupe nommé les Sokokis. Leur présence était plus soutenue dans l’amont du bassin versant de la rivière Connecticut aux États-Unis, mais ils devaient fréquenter aussi des territoires plus nordiques comme l’Estric. En 1670 ils s’installent à Odanak, dans la vallée du Saint-Laurent, à proximité du lac Saint-Pierre. Les rivières Saint-François et Magog, de même que le lac Memphrémagog, constituaient un axe de circulation privilégié par les Abénaquis pour relier le Saint-Laurent et les colonies britanniques, notamment pour y mener leurs raids guerriers. L’importance de cet axe pour les Autochtones est d’ailleurs illustrée par une carte de 1756 montrant l’existence de portages sur la rivière Magog et la rivière Clyde se rattachant à la portion américaine du lac Memphrémagog. On mentionne d’ailleurs sur la carte que cette voie était fréquemment utilisée par les Autochtones pour accéder aux établissements anglais (figure 15). On y montre également le portage qui devait être réalisé sur la rivière Magog, probablement au niveau des rapides qui se trouvaient avant la construction des barrages. Le site paléohistorique BhFa-3 aurait pu d’ailleurs être choisi comme lieu de halte en raison de ce portage (Arkéos 1999 : 76 et 187; Ethnoscop 2011; Patrimoine Experts 2016 : 33-34).

La guerre et la pression exercée par la colonisation anglaise obligent les Abénaquis à quitter une partie de leur territoire traditionnel situé dans les États du Vermont et du New Hampshire vers la fin du XVII^e siècle, ce qui aurait favorisé l’établissement de cette nation en Estric. On connaît mal les villages qui auraient pu être occupés dans la région estrienne, mais, si on en croit la tradition locale, la région de Magog aurait pu en accueillir un nommé Arsikantegok. D’autres parlent également d’un hypothétique village dans le secteur du lac Mégantic. Quant au lac Memphrémagog, il aurait été notamment fréquenté par les Abénaquis domiciliés au village d’Odanak. L’abbé Jacques Paquin, missionnaire chez les Abénaquis entre 1815 et 1821, rapporte une tradition orale faisant référence à

l’existence d’un village établi en Estrie et démantelé après une attaque iroquoise survenue vers 1695. Il n’a pas été possible de localiser précisément ce village, mais l’hypothèse qu’il puisse avoir été établi dans le secteur de Lennoxville, sur le lac Massawippi ou encore sur la rive est du lac Memphrémagog, près de l’embouchure de la rivière Magog, a été émise. Une autre tradition orale répertoriée en 1864 relate l’existence d’un village autochtone à Magog, mais à une époque indéterminée. On rapporte aussi que durant la décennie 1770, pas moins de 700 Abénaquis auraient emprunté un circuit reliant les lacs Memphrémagog et Umbagog, ce dernier étant situé à la frontière du Maine et du New Hampshire. En 1772, John Collins, un arpenteur, note l’existence d’un portage autochtone reliant la portion sud-ouest du lac Memphrémagog à la rivière Missisquoi (probablement à Mansonville), route qui permettait ensuite de rejoindre le lac Champlain. En 1786, Pierre de Sales Laterrière, lors de son voyage vers Boston, passe par la rivière Magog et le lac Memphrémagog. Il explique que les Autochtones entretenaient une série de « cabanes » aménagées le long de cette route très fréquentée par les Abénaquis. Ils se sont également arrêtés sur une île du lac, peut-être l’île Lord, avant de poursuivre leur périple vers les États-Unis (Laterrière 1873 : 152-155). Ces témoignages illustrent que ces voies d’eau étaient des corridors empruntés régulièrement par les Autochtones afin de relier les actuels territoires québécois et américain. Enfin, toujours sur les berges du lac Memphrémagog, on mentionne qu’en 1796 des activités de traite étaient conclues entre des Abénaquis et un dénommé Josiah Elkins (Arkéos 1987 : 50 et 1999 : 76).

La présence autochtone se poursuit durant le XIX^e siècle, mais l’implantation de colons loyalistes met de plus en plus de pression sur les groupes autochtones et sur leurs territoires de chasse et de pêche. C’est probablement au début du XX^e siècle qu’ils abandonnèrent définitivement ces activités traditionnelles en Estrie (Arkéos 1987 : 46-47, 52-55; Arkéos 1999 : 75-76; Ethnoscop 2011; Patrimoine Experts 2016 : 33-34).

Toutes ces données nous montrent bien que la présence autochtone persiste en Estrie durant la période historique et même jusqu’à une époque assez tardive. Il est donc évident que des traces de ces occupations aient été préservées dans les sols estriens, même si elles sont encore très peu documentées. À ce jour, on ne connaît que deux sites archéologiques autochtones remontant à la période historique dans la région de notre aire d’étude. Le premier est situé à Weedon (BkEu-8) et a révélé les restes d’un petit campement qui aurait possiblement été l’œuvre d’un groupe d’Abénaquis parti en expédition guerrière contre les colonies anglaises au sud de la frontière (Graillon 2013). Le second est un site d’art

rupestre mis au jour à Brompton (BiEr-19) où l’on peut voir des pétroglyphes qui auraient été gravés probablement entre 1740 et 1815 par différents groupes culturels, dont des Autochtones (Graillon 1996; Ethnoscop 2011).

4.3. L’occupation eurocanadienne

Les établissements sédentaires et permanents dans la région des Cantons-de-l’Est sont tardifs, notamment en comparaison avec les développements agricoles et urbains de la vallée du Saint-Laurent ou des treize colonies. Le territoire des actuels Cantons constitue plutôt un lieu de passage et d’habitation temporaire pour les Autochtones et les Européens jusqu’à la fin du XVIII^e siècle.

L’occupation de la région par les Européens est ainsi timide jusqu’au début du XIX^e siècle. Des seigneuries sont concédées dans la région du lac Champlain après la construction du fort Saint-Frédéric en 1731, mais sans réel développement (Charland 1961 : 231). Ce n’est qu’avec l’arrivée des Loyalistes et Yankees américains qui quittent les États-Unis pendant et, surtout, après la guerre d’indépendance américaine, entre 1776 et 1783, que l’Estric voit la fondation d’établissements permanents, et ce, malgré la réticence du gouverneur Haldimand (Campey 2012 : 45). Afin d’apaiser la grogne des Loyalistes qui ne veulent ni du système seigneurial ni des lois françaises, l’acte constitutionnel de 1791 est voté par le parlement britannique et permet l’attribution de terres à des propriétaires fonciers qui sont libres de toutes redevances, mais sous certaines conditions. Ces terres sont les cantons ou townships.

Dès 1792, des terres de 10 miles sur 10 miles commencent à être attribuées. Le rythme des concessions dans les Cantons-de-l’Est reste cependant extrêmement lent devant la complexité de la méthode d’attribution. Afin de simplifier les choses, un processus basé sur la spéculation est mis en place à partir de 1796. Mais puisque le but premier de la majorité des propriétaires terriens est de s’enrichir par la revente de leur terre et non son occupation, le développement des Cantons demeure stagnant. Une majorité de terres sont en effet inoccupées par leur propriétaire. Des colons squatteurs les investissent, mais, avec leurs faibles moyens, exploitent les ressources disponibles au jour le jour sans réellement les développer (St-Onge *et al.* 2019). Les cantons sont tout de même arpentés dès 1794 comme le montre la carte de Gale et Duberger terminée en 1795 (figure 16). C’est toutefois aux propriétaires que revient la responsabilité de faire arpenter les lots de leur canton.



Figure 15 : Extrait de la carte de Samuel Langdon de 1756 montrant des portages autochtones dans la région du lac Memphrémagog (lignes courbes et hachurées le long des rivières) (source : Library of Congress, Geography and Map Division, 20540-4650 USA dcu.)



Figure 16 : Extrait de la carte de Gale et Duberger de 1795 (source : BANQ, notice 0000105045).

Ce n’est qu’avec la formation de la *British American Land Company*, une compagnie d’intérêts privés qui obtient officiellement le monopole des ventes de terres de la Couronne non attribuées dans les Cantons-de-l’Est à partir de 1834, que la colonisation, le développement et l’exploitation du territoire et de ses ressources s’accélèrent et que des routes, des moulins et des ponts sont construits et entretenus (Baskerville 2015). Le développement ferroviaire à partir de la mi-XIX^e siècle relie les Cantons de l’Est à Montréal, à Québec et aux États-Unis, ce qui facilite dès lors les déplacements. C’est cependant le commerce et l’industrie des Cantons qui en profitent le plus puisque le train permet d’ouvrir de nouveaux marchés aux produits de la région. Les exploitations principales sont les secteurs de l’agriculture, de l’extraction minière ainsi que de la transformation des ressources grâce à la puissance des rivières, notamment la rivière Saint-François, dont la force hydraulique est harnachée par des moulins à farine, à bois et à papier.

4.3.1. Ascot Corner, canton d’Ascot

Le canton d’Ascot est attribué dès 1792 à Gilbert Hyatt, loyaliste convaincu, et 204 associés qui souhaitent s’installer dans les Cantons-de-l’Est (Ethnoscop 1988). Ils reçoivent aussitôt le droit d’arpenter le canton et s’y installent. Le cadastre est achevé en 1793 (figure 17). Toutefois, l’autorisation officielle de colonisation n’est émise qu’en 1803, de sorte que plusieurs familles ont déjà quitté le canton ou se retrouvent en difficulté financière devant les attributions de terres tardives et plus petites qu’anticipées. D’ailleurs, Hyatt lui-même déménage et fonde un moulin profitable à la confluence des rivières Magog et Saint-François. Le secteur, baptisé par l’usage Hyatt’s Mill, est devenu Sherbrooke en 1818 (St-Onge *et al.* 2019 : 18).

Quant à Ascot Corner, on doit attendre à 1901 avant l’établissement officiel de la municipalité actuelle (Ethnoscop 1988 : 89). Ceux que l’on considère comme les premiers pionniers, Eliza et Georges Stacey, sont toutefois arrivés en 1836 sur leur terre de Drighlington, devenu aujourd’hui Ascot Corner. Le père de Georges Stacey l’avait fortement encouragé à venir s’établir au Canada afin de fuir ses dettes de jeux contractées à Londres. D’après la correspondance avec leurs parents demeurés en Angleterre, le couple Stacey mène une vie de colons classique où le défrichage et le travail de la terre occupent la majeure partie de leur temps (Stacey et Vansittart 1976). D’après ces documents épistolaires, le territoire d’Ascot Corner et ses environs est partiellement occupé au cours du XIX^e siècle et le travail de la terre représente l’activité principale des colons tout au long du siècle.

L’arrivée du chemin de fer par l’entremise de la ligne *Quebec Central Railway* (QCR) à partir de 1874 transforme les déplacements et le commerce dans la région, ce qui permet non seulement d’exporter plus facilement les produits agricoles (Robinson 1928 : 3-4), mais également de développer une industrie touristique. Le tracé de la première ligne ferroviaire relie Sherbrooke à Westbury, en passant par Ascot Corner (Booth 2006). La gare du village est cependant fermée entre 1928 et 1942, selon les plans de la QCR (figure 18). D’ailleurs, à partir de 1943, les autobus remplacent le train pour la majorité des passages de la frontière canado-américaine, puis pour la majorité des déplacements dès 1950 (Booth 2006).

L’établissement du noyau villageois d’Ascot Corner précède sa séparation officielle de l’entité municipale de Sherbrooke Town en 1901 puisque la première église, consacrée à Saint-Stanislas-de-Kostka, a été bâtie en 1894 (MCC 2024) et que le chemin de fer du QCR passe par Ascot Corner dès 1875 (Lavallée 1948). Un prêtre résident est dépêché à la mission dès sa fondation en 1894, mais la consécration officielle de la paroisse n’aura lieu qu’en 1998 (Magnan 1925 : 685). La première inhumation au cimetière, qui se trouve aujourd’hui en bordure de la route 112, a eu lieu en 1895⁸. La raison pour laquelle le cimetière fut établi si loin de l’église n’a pu être déterminée. Un second cimetière se trouve dans le secteur d’Ascot Corner, au sein de la zone d’étude. Il s’agit du Ascot Corner Pioneer Cemetery, situé à l’extrémité nord de la rue des Pins. Bien qu’il contienne des monuments remontant aux années 1830, le cimetière aurait été aménagé en 1937 pour y réinhumer les sépultures du premier cimetière protestant qui se trouvait dans le secteur de l’actuel hôtel de ville. Le déménagement du cimetière avait été rendu nécessaire avec l’ouverture de la route 112⁹.

⁸ BANQ, CE501,S111, Registres de l’état civil de Saint-Stanislas-Kostka d’Ascot.

⁹ *La Tribune*, 16 novembre 2012, p. S13.

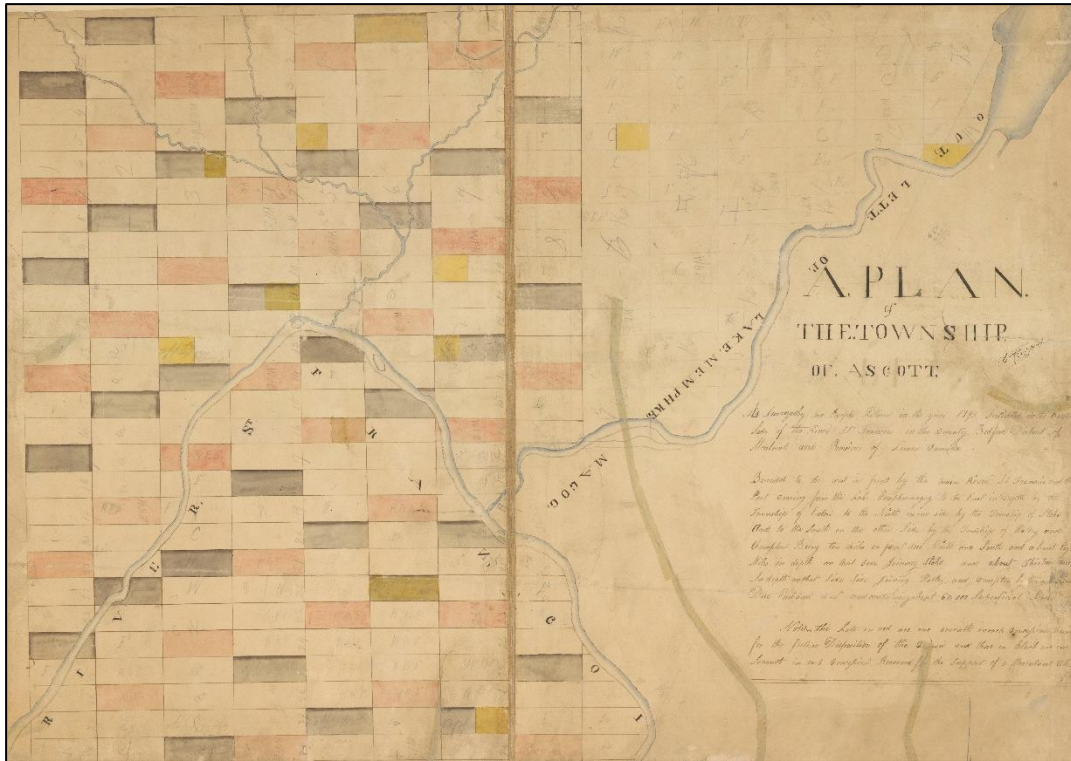


Figure 17 : Plan du canton d’Ascot par Kilborn en 1793 (source : BANQ, E21,S555, SS1,SSS1,PA.18).

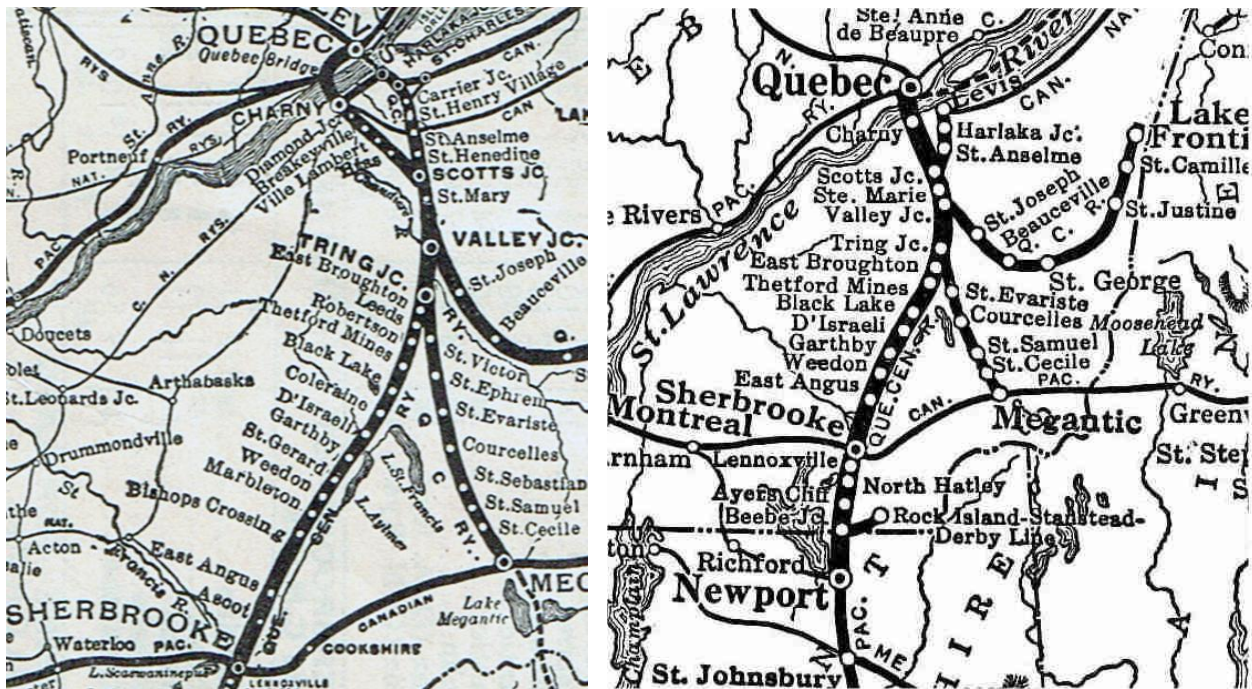


Figure 18 : Extraits des plans du réseau de la QCR en 1928 (à gauche) et 1942 (à droite) (Source : jwissandsons.com (à gauche) et canadiana.ca (à droite)).

4.3.2. East Angus et Westbury, canton de Westbury

Le canton de Westbury, lui aussi traversé par la rivière Saint-François, est de forme triangulaire et se trouve au nord-est du canton d’Ascot et directement au nord du canton d’Eaton. Le territoire est concédé à Henry Caldwell en 1804, mais sa colonisation ne démarre réellement qu’autour de 1815. Le canton est officiellement constitué en municipalité en 1858 (Ethnoscop 1988 : ann. 1 ; Westbury 1983 : 15). Le noyau villageois original se développe principalement sur le territoire aujourd’hui occupé par East Angus, qui se sépare officiellement de Westbury en 1912 pour devenir une municipalité indépendante (Ville de East Angus 2025).

La première industrie à s’implanter à East Angus est un moulin à scie sur la rivière Saint-François, bâti en 1881. Dès l’année suivante, la construction d’une première usine de pâtes et papiers est complétée. Cette usine est la *Royal Pulp & Paper Co* de l’industriel écossais William Angus qui donnera son nom à East-Angus (Smith 1950). L’usine existe toujours et porte à présent le nom de Cascade East Angus. L’industrie des pâtes et papiers est ainsi à la source de la prospérité du canton de Westbury et demeure une activité économique majeure pour la région. L’impact de cette industrialisation sur le développement de Westbury se manifeste par la construction de la première église en 1884, trois ans après l’implantation des premières industries.

East Angus et le canton de Westbury ont ainsi suivi une trajectoire historique semblable à celle du canton d’Ascot. Le début du XIX^e siècle voit le passage des premiers colons sur le territoire et sa colonisation à proprement parler par l’attribution de parcelles, le défrichage et les premières fermes. Avec la construction du chemin de fer, l’industrie vient compléter les activités agricoles. Ce sont toujours l’agriculture et les pâtes et papiers qui font vivre le canton de Westbury en 2025. Si le territoire est plus densément peuplé et que la vie s’est modernisée, il n’y a pas eu de changement profond dans l’organisation ni l’utilisation du territoire depuis l’arrivée du chemin de fer dans le canton.

4.3.3. Route 112, cantons d’Ascot, d’Eaton et de Westbury

Les moyens de se déplacer ont longtemps été limités depuis le début de la colonisation dans les Cantons-de-l’Est. Les voies de circulation principales desservant les cantons d’Ascot, d’Eaton et de Westbury vers Québec ou Trois-Rivières sont longtemps restées la rivière Saint-François et, plus tard, les chemins de fer. Le chemin Craig fut bien ouvert dès 1811, reliant Québec à Sherbrooke et se poursuivant vers Boston, mais il était difficile à parcourir et se détériorait rapidement. La difficulté des

déplacements a ralenti la colonisation, expliquant le peu de terres concédées entre Ascot Corner et East Angus avant le milieu du siècle (Taylor 1840 : 80). En contrepartie, puisque le développement et l'entretien routier étaient de responsabilité locale, la faible population entraîna à son tour la détérioration des quelques routes existantes (Kesterman *et al.* 1998 : 227).

Ce qui allait devenir la route 112 entre Ascot Corner et East Angus tarde à apparaître sur les cartes anciennes. La partie est de la route de Saint-François, reliant Sherbrooke à la Chaudière et qui deviendra *grosso modo* la route 108 est ouverte à partir de 1837, et constituait alors la route principale vers Québec (Kesterman *et al.* 1998 : 228). Le chemin Gosford est ouvert entre 1838 et 1843, suivant sensiblement le tracé de la route 112 au nord de East Angus vers Weedon, mais longeant la rive nord de la rivière Saint-François entre East Angus et Sherbrooke. Il reprenait certaines sections de la route Craig et de la route Dudswell, ouverte avant 1829 pour relier les villages de Irelande et de Hereford en passant par East Angus (Martel 1960 : 158). Le plan de la route montre en outre les zones déboisées en culture ou prêtes à être cultivées (figure 19). Seule l'extrémité sud de l'aire d'étude restreinte semble alors avoir été occupée. Une route locale s'est sans doute développée sur la rive gauche de la rivière à mesure qu'étaient développées les terres, mais il devait s'agir d'un chemin de campagne permettant simplement de relier les habitants aux noyaux villageois. Le plan du district en 1863 illustre d'ailleurs cette route, qui suit déjà sensiblement le tracé de la route 112, ainsi que les quelques lots qui étaient alors occupés le long de celle-ci (figure 20).

Le projet d'ouvrir une route reliant Montréal à Québec en passant par Sherbrooke prend forme en 1920 (Kesterman *et al.* 1998 : 580). La Route 1, qui transitait par Thetford Mines avant d'aller rejoindre la Chaudière et se rendre à Québec, deviendra la route 112 au moment de la révision des numéros de route du Québec en 1972. Malgré l'importance du lien entre Sherbrooke et Québec, son développement et son entretien seront négligés au profit de la Route 5 (route 116), qui transite par Victoriaville plutôt que Thetford Mines. On se plaindra de l'état de la Route 1 jusque dans les années 1950 (Kesterman *et al.* 1998 : 581).



Figure 19 : Extrait d'un plan de la route Gosford en 1838 (Source : BANQ E21,S555,SS1,SS5,P19/2).



Figure 20 : Extrait du plan du district de Saint-François par Putnam et Gray en 1863 (Source : BAC H1/307/1863).

5.0. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES

La recension des sites archéologiques et patrimoniaux et des zones d'information archéologiques touche un territoire faisant 5 km autour des limites du projet routier, selon le mandat qui a été attribué par le MTMD. Les données proviennent du service IGO-MSP du ministère de la Sécurité publique et des documents déposés à la Bibliothèque numérique en archéologie.

5.1. Interventions antérieures

Un total de six inventaires archéologiques a été réalisé dans la zone d'étude élargie, mais aucun d'entre eux n'a touché spécifiquement l'emprise projetée du projet de réfection routière 154-19-0442 (tableau 3; figure 21). La majorité des interventions archéologiques ont été réalisées dans le cadre de projets de développement, notamment associés aux travaux routiers (Patrimoine Experts 1999, 2001, 2013) ou électriques (Duguay et Chism 1983). Parmi eux, deux projets visaient la route 112 à proximité du projet 154-19-0442. L'inventaire de Patrimoine Experts (1999) à l'intersection des routes 112 et 214 à East Angus s'est arrêté à 300 m à l'est de la limite du projet. Le secteur 1, situé à proximité de l'aire d'étude restreinte actuelle, s'était alors montré bouleversé et ne présentait aucun sol en place. À 275 m de l'autre extrémité de l'aire d'étude restreinte, de l'autre côté de la rivière, un autre inventaire visait la route 112 et a également révélé des perturbations majeures de part et d'autre de la route (Patrimoine Experts 2001). Il faut toutefois noter qu'il s'agissait d'un secteur urbanisé. Un dernier inventaire, commandé par la ville d'East Angus et s'échelonnant sur deux ans, visait à vérifier sur le terrain le potentiel archéologique des rives de la rivière Saint-François à la confluence de la rivière Eaton (Graillon 1999). Cet inventaire a permis la découverte de dix sites archéologiques, qui s'ajoutaient aux deux sites déjà répertoriés dans la ville.

5.2. Sites archéologiques connus

Il y a actuellement 13 sites répertoriés dans l'aire d'étude étendue, mais, encore une fois, aucun dans l'aire d'étude restreinte (tableau 5, figure 21). Ils sont tous situés à proximité de la rivière Saint-François à l'intérieur des limites de la ville de East Angus, à l'exception des sites BiEv-5 et BiEv-6 situés le long de la rivière Eaton tout juste à l'extérieur de la municipalité. Ils témoignent d'une occupation

principalement située à l’Archaique récent, phases laurentienne ou post-laurentienne, selon les sites pour lesquels une attribution culturelle précise a pu être déterminée.

5.3. Sites patrimoniaux répertoriés

Six sites patrimoniaux sont répertoriés au sein du service IGO-MSP. Il s’agit de six sites cités par la municipalité de East Angus (tableau 4, figure 21). On compte parmi eux trois églises, un presbytère, l’ancien bureau de poste et l’ancienne gare.

Tableau 3. Inventaires archéologiques antérieurs dans l’aire d’étude élargie

Référence	Localisation	Distance du centre du projet	Résultat	Recommandations
Duguay et Chism 1983	Le long de la ligne électrique Des Cantons – Nouvelle-Angleterre, nord et sud d’Ascot Corner.	2,3 km	Négatif dans le secteur de l’aire d’étude	Aucune
Graillon 1999	Rives de la rivière Saint-François à East Angus	1,8 km	Découverte de plusieurs sites paléohistoriques	Fouilles et inspection visuelle
Patrimoine Experts 1999	Intersection des routes 112 et 214 à East Angus	300 m	Négatif	Aucune
Patrimoine Experts 1999	De part et d’autre du pont Taschereau sur la rivière Saint-François, à East Angus	2,4 km	Négatif	Aucune
Patrimoine Experts 2001	Route 112, dans la municipalité d’Ascot Corner	275 m	Négatif	Aucune
Patrimoine Experts 2013	Intersection de la route 214 et de la rue Angus à East Angus	2,7 km	Négatif	Aucune

Tableau 4. Sites patrimoniaux répertoriés dans l’aire d’étude élargie

No sur le plan	Nom	Localisation	Année de construction	Distance du centre du projet	Statut légal
0	Bureau de poste	210, rue Saint-Jean Est, East Angus	1914	2,9 km	Citation
1	Ancienne église Emmanuel United	16, rue Angus Sud, East Angus	1899	2,3 km	Citation
2	Vieille gare du Papier	221, rue Saint-Jean-Ouest, East Angus	1914	2,9 km	Citation
3	Église de Saint-Louis-de-France	166, rue Saint-Jean Est, East Angus	1921	2,9 km	Citation
4	Ancienne église anglicane Christ Church	252, rue Saint-Jean-Ouest, East Angus	1886	2,8 km	Citation
5	Presbytère de Saint-Louis-de-France	166, rue Saint-Jean Est, East Angus	1907	3 km	Citation

Tableau 5. Sites archéologiques connus dans l'aire d'étude élargie

Borden (nom)	Localisation	Altitude mer	Distance du projet	Identité culturelle	Fonction	Sources
BiEv-2 (Rivière Saint-François)	En retrait de la confluence des rivières Eaton et Saint-François, à 500 m de la rivière	200 m	1,9 km	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Archaique récent laurentien (5 500 à 4 200 AA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indéterminé 	Morin et Graillon 1994
BiEv-3 (Dechene 1)	Sur la pointe qui forme le confluent des rivières Eaton et Saint-François	186 m	2,9 km	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Archaique (9 500 à 3 000 AA) ▪ Archaique récent laurentien (5 500 à 4 200 AA) ▪ Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Domestique ▪ Halte 	Graillon 1999, Graillon <i>et al.</i> 2020a
BiEv-4 (Dechene 2)	Quelque peu en retrait de la rivière Saint-François	195 m	2,6 km	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Paléohistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indéterminé 	Graillon 1999
BiEv-5 (Olivier)	Sur la rive est de la rivière Eaton, en bordure des chutes de Westbury	204 m	2,8 km	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Archaique récent laurentien (5 500 à 4 200 AA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indéterminé 	Graillon 1999
BiEv-6 (Rivière Eaton)	Banc de gravier en bordure de la rive est de la rivière Eaton, près des chutes de Westbury	193 m	2,7 km	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Archaique récent laurentien (5 500 à 4 200 AA) ▪ Archaique récent post-laurentien (4 200 à 3 000 AA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indéterminé 	Graillon 1998
BiEv-7 (Domtar)	Surplombe la rivière Eaton, à la confluence de la rivière Saint-François	185 m	3 km	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Paléohistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indéterminé 	Graillon 1999
BiEv-8 (Cascades 6)	Sur la rive nord de la rivière Saint-François	189 m	2,4 km	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Paléohistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indéterminé 	Graillon 1999
BiEw-1 (East Angus 1)	Rive nord de la rivière Saint-François à l'ouest de la ville d'East Angus	174 m	2,3 km	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Archaique récent laurentien (5 500 à 4 200 AA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indéterminé 	Graillon 1999, Morin et Graillon 1994
BiEw-3 (Cascades 1)	Extrémité est de la terrasse bordant la rive nord de la rivière Saint-François entre les deux ponts	171 m	2,3 km	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 AA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indéterminé 	Graillon 1999
BiEw-4 (Cascades 2)	Sur la rive nord de la rivière Saint-François, entre les deux ponts	171 m	2,4 km	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Paléohistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indéterminé 	Graillon 1999
BiEw-5 (Cascades 3)	Sur la rive nord de la rivière Saint-François, entre la décharge du ruisseau Big Hallow et un autre ruisseau	176 m	2,3 km	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Paléoindien récent (10 000 à 8 000 AA) ▪ Archaique (9 500 à 3 000 AA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Halte ▪ Artisanal 	Graillon 1999, Graillon <i>et al.</i> 2020b
BiEw-6 (Cascades 4)	Surplombe la rivière Saint-François entre les deux ponts	171 m	2,4 km	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Paléohistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier de taille 	Graillon 1999
BiEw-7 (Cascades 5)	Sur la rive nord de la rivière Saint-François entre les deux ponts	175 m	2,3 km	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Archaique ancien (9 500 à 7 000 AA) ▪ Archaique moyen (7 000 à 5 500 AA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Domestique ▪ Religieuse 	Graillon 1999, 2015

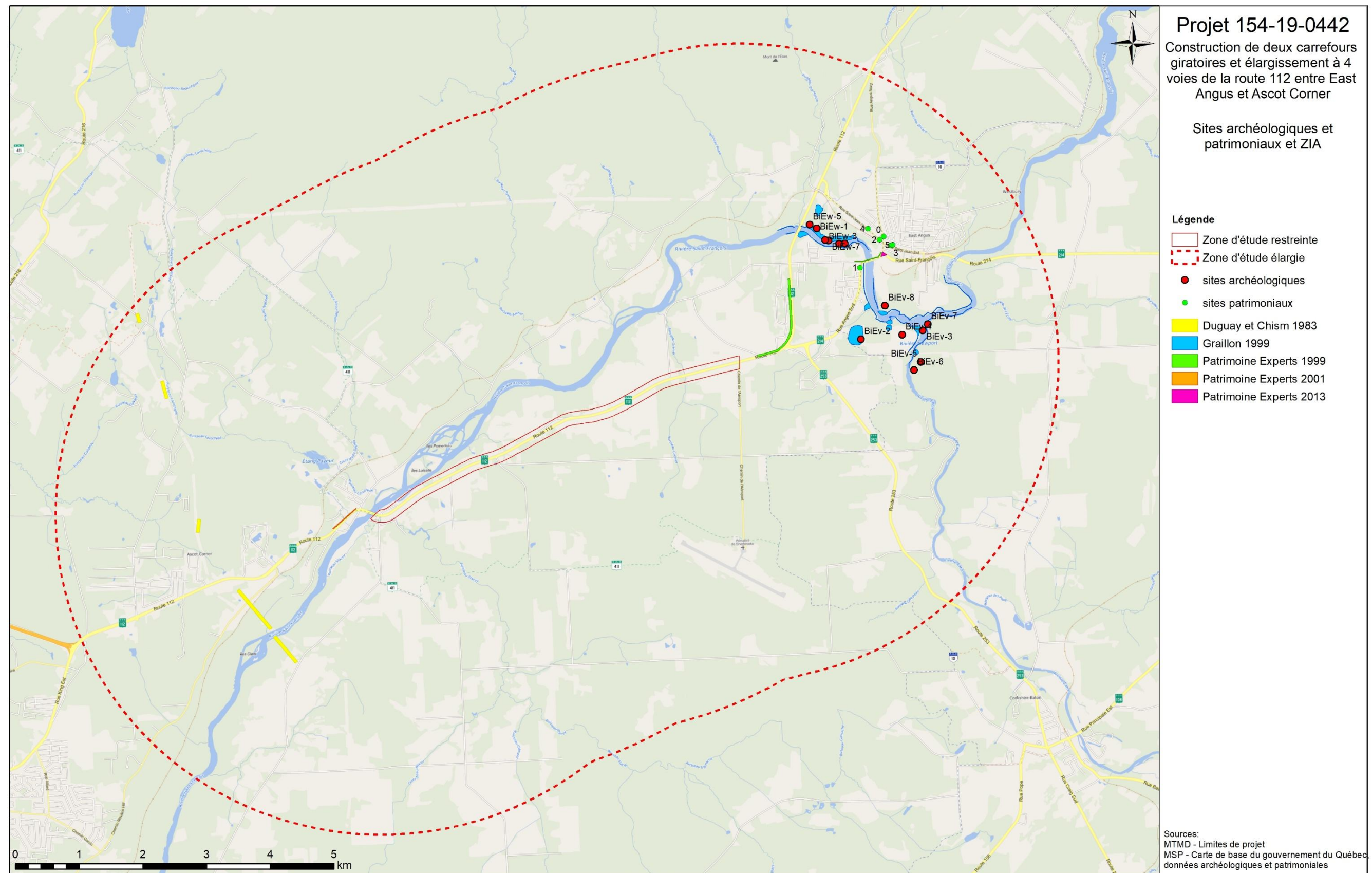


Figure 21 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, sites archéologiques et patrimoniaux connus et zones d'information archéologique.

6.0 ÉVALUATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

6.1 Le potentiel archéologique autochtone

L'analyse des contextes environnementaux actuels et passés, ainsi que l'examen des données archéologiques et historiques disponibles ont permis d'évaluer le potentiel archéologique associé aux Premières Nations pour l'ensemble de l'aire d'étude visée par le projet du ministère des Transports. Ce potentiel a été segmenté en différentes zones détaillées dans le tableau 6 (figure 22). Au total, ce sont 17 zones de potentiel paléohistorique qui ont été délimitées, lesquelles se concentrent dans la portion ouest de l'aire d'étude.

Afin d'explicitier la logique sous-jacente à la détermination des zones de potentiel, reprenons l'ensemble des critères définis dans le chapitre méthodologique, soit : la position par rapport aux grands axes de circulation, l'hydrographie, la topographie, la sédimentologie et le drainage, ainsi que les sources de matières premières.

6.1.1 Les grands axes de circulation

L'aire d'étude se situe à proximité de la rivière Saint-François, laquelle constituait un vecteur de déplacement majeur pour les Autochtones des périodes historique et paléohistorique. Cette voie de circulation permettait l'accès à de nombreuses autres régions et son utilisation est démontrée notamment par de multiples sites archéologiques autochtones mis au jour en bordure du cours d'eau. Or, seule la portion ouest de l'aire d'étude est suffisamment rapprochée de la rivière pour qu'elle ait pu agir comme facteur sélectif pour l'établissement. En moyenne, nous avons considéré qu'un potentiel archéologique était présent à l'intérieur d'une distance de 150 m de sa rive. Toutefois, pour les zones P14 à P17, nous avons étendu un peu cette distance, puisqu'elles se situent à proximité d'une rupture de pente assez prononcée menant à la rivière. Dans ce cas, la pente n'étant pas favorable à l'occupation humaine, nous avons considéré que les replats qui surmontent le talus pouvaient être propices à l'établissement malgré un plus grand éloignement.

Le seul autre cours d'eau navigable compris dans l'aire d'étude est le ruisseau Stacey. Il est toutefois possible que sa portion incluse dans l'aire d'étude ait été artificialisée. En effet, l'examen d'images LIDAR suggère que son embouchure fut jadis dans les environs du chemin Spring. Si cela s'avérait

fondé, la jonction du ruisseau Stacey et de la rivière Saint-François aurait été située à l'intérieur de notre aire d'étude. Soulignons également que la confluence de deux cours d'eau était souvent des lieux privilégiés par les Autochtones pour l'établissement de campements.

6.1.1 L'hydrographie

Le critère hydrographique est fortement lié au précédent puisque les voies d'eau étaient les principaux vecteurs de déplacement pour les peuples autochtones. Or, en plus de faciliter les déplacements, les cours et plans d'eau offrent aussi de l'eau potable et un milieu riche en ressources animales et végétales convoitées. Les petits ruisseaux, les étangs et les milieux humides peuvent donc avoir un attrait pour l'exploitation de leurs ressources, même s'ils ne sont pas navigables.

Comme démontré précédemment, l'hydrographie de l'aire d'étude est principalement marquée par la rivière Saint-François, le ruisseau Stacey et l'ancien lac Capelton. On retrouve aussi le ruisseau Grenier, un cours d'eau modeste et non navigable, qui traverse la portion est de l'aire d'étude, à environ 1 km de la rivière Saint-François. Considérant cet éloignement et l'importance mineurs de ce ruisseau, nous ne pensons pas que ses abords aient constitué un lieu attractif pour l'établissement autochtone. Il en va de même pour les autres petits ruisseaux intermittents qui parsèment l'aire d'étude et dont le cours à souvent être artificialisé. Ainsi, les zones de potentiel archéologique liées à l'hydrographie sont les mêmes que celles exposées au critère 1 et elles se concentrent toutes dans la portion ouest de l'aire d'étude.

Lorsqu'on remonte dans le temps, on découvre que l'hydrographie suivant la fin de la dernière ère glaciaire était bien différente de l'actuelle. La mer de Champlain n'a vraisemblablement pas atteint l'aire d'étude, mais une partie de celle-ci aurait été inondée par le lac Capelton (figure 11). La chronologie et l'évolution de ce lac éphémère sont cependant imprécises, ce qui nous empêche de bien évaluer l'impact potentiel de ce plan d'eau pour l'occupation autochtone très ancienne. Une hypothèse déduite à partir des données consultées impliquerait que le lac aurait perduré entre environ 13 000 ans AA et 12 700 ou 12 500 ans AA. Cela nous place plusieurs siècles avant la plus ancienne occupation connue actuellement en territoire Québécois, soit le site BiEr-14 qui remonte à environ 12 000 ans AA. Bien qu'il soit possible que des occupations encore plus anciennes aient pu exister, Chapdelaine (2014 : 36-37) avance qu'il reste improbable que le Québec fût occupé avant

12 800 ans AA. Une présence humaine entre 12 000 et 12 800 ans AA n'est donc pas impossible, mais reste à être démontrée. Une seconde hypothèse verrait pour sa part la fin du lac Capelton comme un processus plus lent et plus graduel. Si tel était le cas, une présence paléoindienne ancienne ou récente pourrait être possible sur les rives de ce lac. L'altitude maximale du plan d'eau aurait été de 178 m et il aurait donc inondé seulement la portion ouest de notre aire d'étude. On peut donc proposer qu'il existe un potentiel archéologique à proximité de ses anciennes berges, ce qui correspondrait aux zones P14 à P17 (figure 23).

6.1.3 La topographie

L'aire d'étude présente un relief vallonné et formé de petites collines, mais il existe néanmoins de nombreux replats qui auraient pu être favorables à l'établissement humain. Plusieurs d'entre eux ont cependant pu être aménagés artificiellement, surtout sur les terrains domiciliaires ou commerciaux, et il est souvent difficile de les distinguer des replats naturels. Seuls les secteurs plats ou faiblement inclinés ont été sélectionnés comme zones de potentiel paléohistorique.

6.1.4 La sédimentologie et le drainage

Le critère de la sédimentologie et du drainage montre que la majorité de l'aire d'étude est composée de dépôts meubles offrant un bon drainage. On peut donc en conclure que les sols rencontrés sont généralement propices à l'établissement humain à cet égard.

6.1.5 Les sources de matières premières

Enfin, le dernier critère renvoie à la présence de sources de matières premières qui pourraient agir comme pôles d'attraction pour l'occupation humaine. Or, aucune source de matériaux lithique n'est connue à ce jour dans les limites de l'aire d'étude ou dans son environnement immédiat. Ce critère n'a donc pas été un facteur sélectif pour l'établissement autochtone dans l'aire d'étude. À noter toutefois qu'il demeure possible que certaines pierres siliceuses aient pu être transportées par les glaciers et ainsi être disponibles dans l'aire d'étude, ou à proximité de celle-ci, sous forme de dépôts secondaires. Cela n'est cependant pas exclusif à ce secteur et il est peu probable que cette éventualité ait influencé l'établissement paléohistorique.

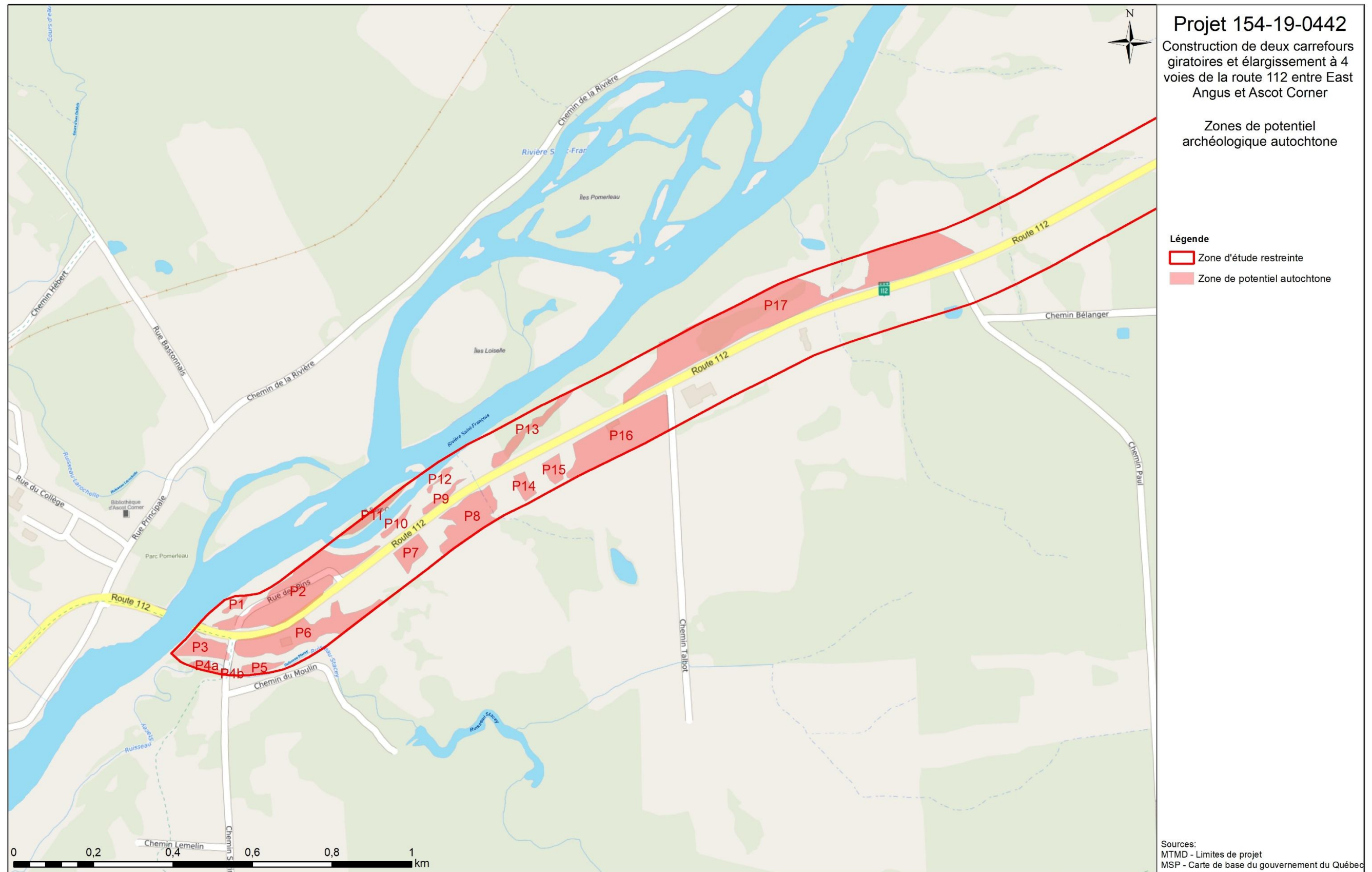


Figure 22 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zones de potentiel archéologique autochtone.

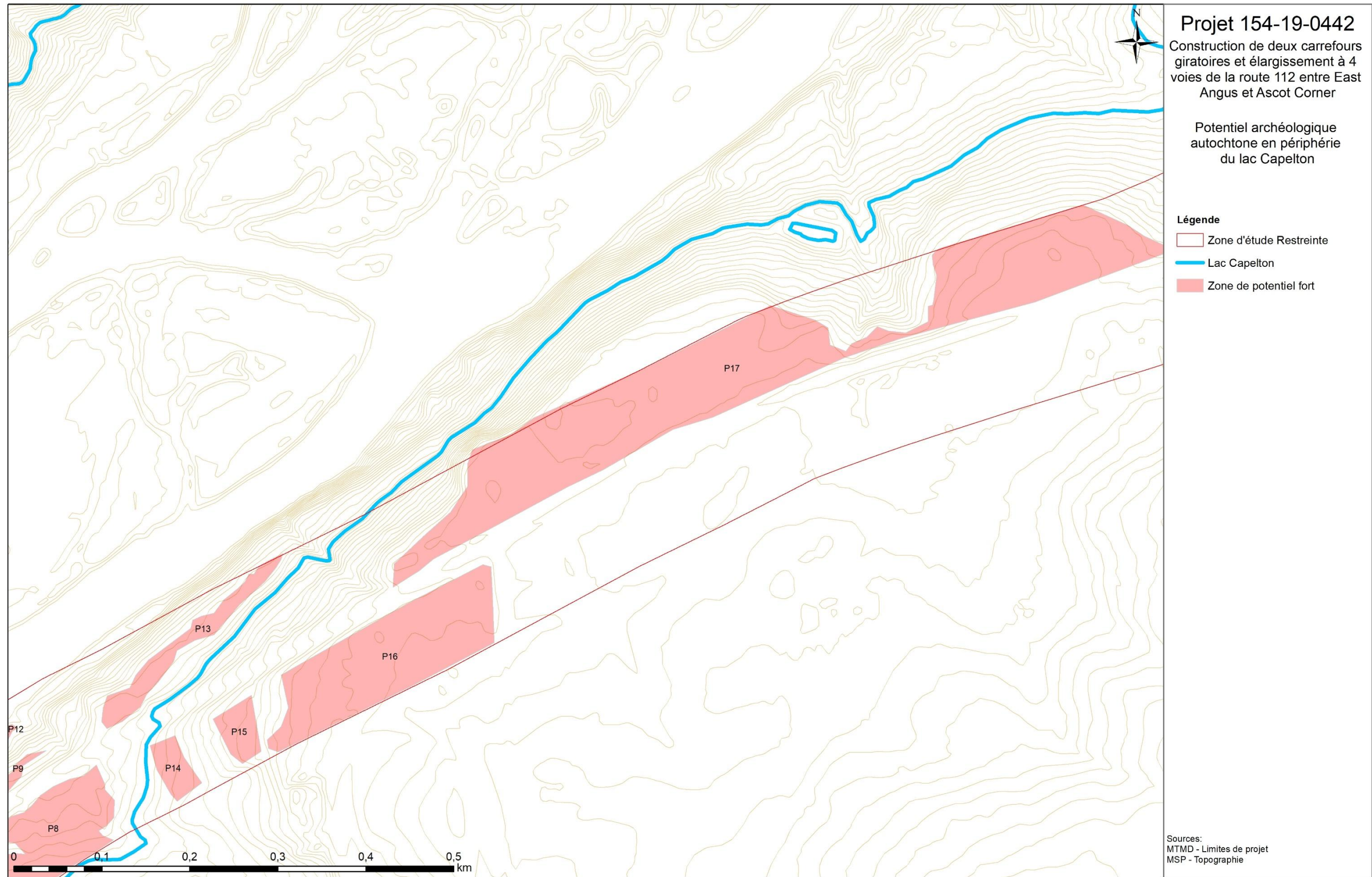


Figure 23 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zones de potentiel autochtone en relation avec le lac Capelton.

6.2 Le potentiel archéologique eurocanadien

L'occupation de la zone d'étude restreinte étant récente à l'échelle de l'histoire du Québec, le potentiel d'occupation associé au régime français est très faible, voire quasi nul. Tout au plus des campements temporaires de voyageurs naviguant sur la Saint-François pourraient se trouver dans la zone d'étude, mais la probabilité de trouver de tels sites reste très faible. Leur localisation potentielle correspondrait essentiellement aux critères de l'occupation autochtone quant à la proximité du cours d'eau et la topographie locale.

Le début de la colonisation des terres date plutôt du XIX^e siècle et c'est l'exploitation agricole qui est susceptible d'avoir laissé des traces dans la zone d'étude. Peu de documents cartographiques permettent de définir des zones de potentiel au sein de la zone d'étude restreinte, qui est située dans un secteur qui semble avoir tardé à être occupé même au courant du XIX^e siècle. Trois plans ont ainsi été géoréférencés pour localiser des occupations anciennes dans le secteur, et ont mené à l'identification de cinq zones de potentiel (tableau 6 et figure 24). Le plan du chemin Gosford de 1838 illustre quelques bâtiments au sud de la zone d'étude. La superposition du plan, qui s'est essentiellement basée sur la configuration de la rivière Saint-François qui y est fidèlement représentée, a permis de constater que, si l'on trouvait bien des terres défrichées à l'extrémité sud de la zone d'étude, les bâtiments étaient, quant à eux, situés à l'extérieur (figure 25).

Des bâtiments sont aussi représentés sur la carte du district de Saint-François de 1863 (figure 26). Les limites administratives, dont certaines sont encore valides aujourd'hui, l'hydrographie et certains éléments du réseau routier ont pu être utilisés pour réaliser le géoréférencement. L'échelle régionale de la carte, toutefois, fait en sorte que sa précision locale laisse à désirer, comme on peut le voir par la représentation des méandres de la rivière Saint-François dans le secteur à l'étude. La superposition permet tout de même de voir qu'une route passait déjà le long du tracé de la route 112, et quelques bâtiments sont identifiés de part et d'autre de ce chemin. Si la localisation des bâtiments doit être prise avec un grain de sel, la carte permet tout de même de repérer les terres qui étaient occupées à l'époque. Les bâtiments représentés permettent de supposer la présence d'éléments construits à proximité, dans les limites des terres concédées.

Finalement, la carte topographique de 1921 permet de visualiser l'occupation des abords de la route au début du XX^e siècle (figure 27). Bien que les constructions, qui représentent essentiellement des maisons, sont plus nombreuses que sur le plan de 1863, l'occupation est encore peu importante. On note la présence d'un moulin à farine à l'extrême sud de l'aire d'étude restreinte, et trois maisons en maçonnerie (représentées en rouge) parmi l'ensemble des constructions de bois (représentées en noir). Puisque cette carte est très précise et représente de nombreux éléments qui sont toujours en place aujourd'hui, le géoréférencement a pu se faire facilement en utilisant, notamment, les intersections du réseau routier. En superposant cette carte aux photographies aériennes de 1955, il a été possible de localiser les bâtiments qui ont disparu entre 1921 et 1955, et de considérer ces secteurs comme des zones de potentiel.

Dans tous les cas, les éléments construits qui semblaient perdurer au-delà de 1955, comme on pouvait les voir sur les photographies aériennes de 1955, de 1966, ou sur l'imagerie satellite, n'ont pas été considérés comme représentant un intérêt archéologique.

Finalement, une mention spéciale doit être faite concernant le cimetière de Saint-Stanislas-de-Kostka. Ouvert à la fin du XIX^e siècle, l'observation de la carte de 1921 et de la photographie aérienne de 1955 suggère que ses limites n'ont que peu bougé depuis sa consécration. Il existe toutefois des témoignages disant que, lors de travaux de réfection sur la route 112 face au cimetière, des restes humains auraient été mis au jour (Rochefort, comm. pers., 08-2024). La position de la route 112 ayant peu changé à cette hauteur, il est peu probable qu'une partie du cimetière se trouve sous les limites d'emprises. La situation du cimetière, en haut d'un important talus surplombant la route, suggère toutefois qu'il pourrait être sujet à l'érosion, et que des réaménagements, même superficiels, du talus pourraient avoir bouleversé des sépultures. Puisqu'une attention particulière devrait être portée à ce secteur lors d'éventuels travaux sur la route 112, une zone de potentiel archéologique a été localisée devant le cimetière. Contrairement aux autres zones de potentiel, c'est une supervision archéologique qui y est recommandée lors des travaux plutôt qu'un inventaire archéologique préalable.

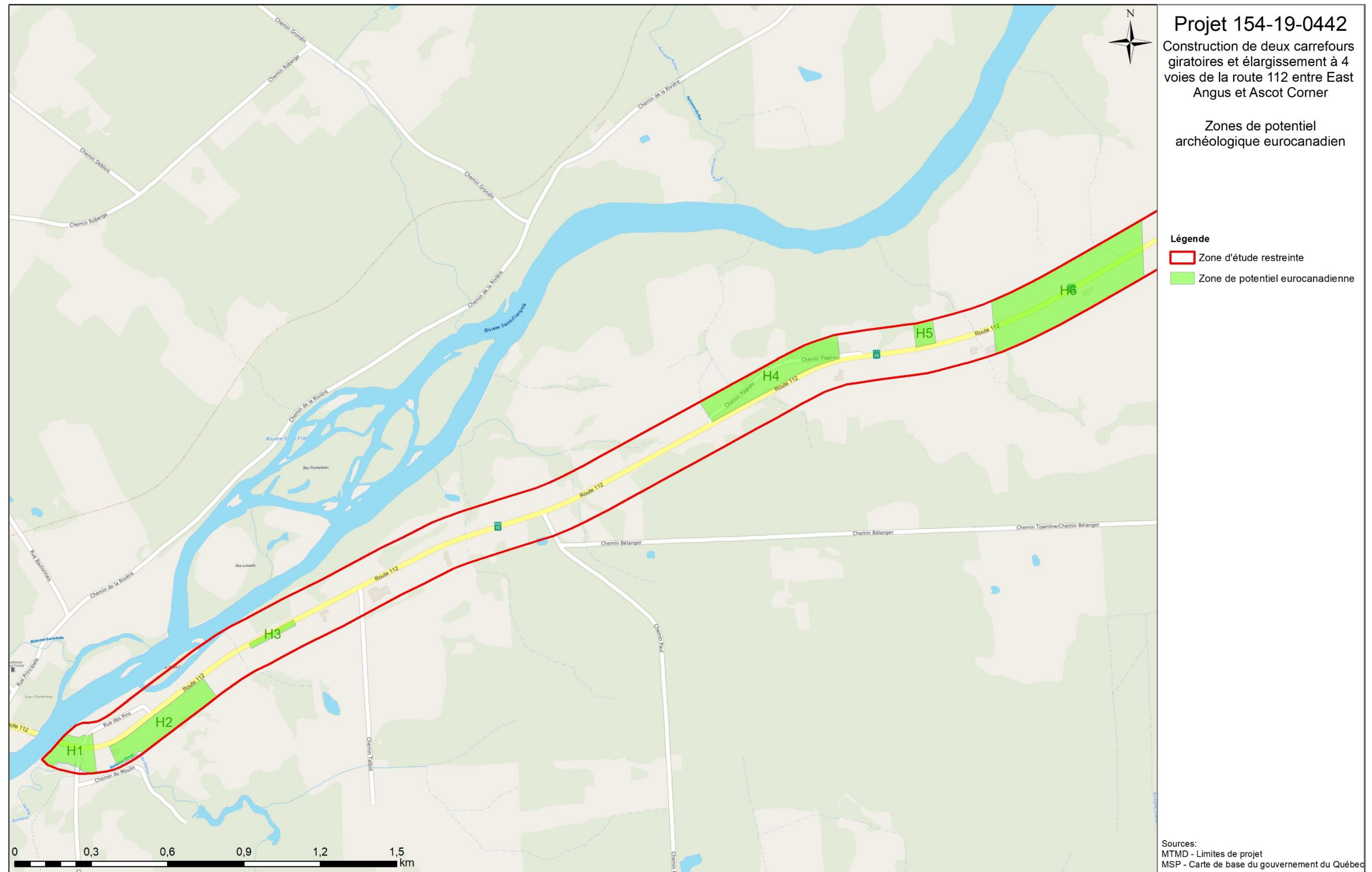


Figure 24 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zones de potentiel archéologique eurocanadienne.

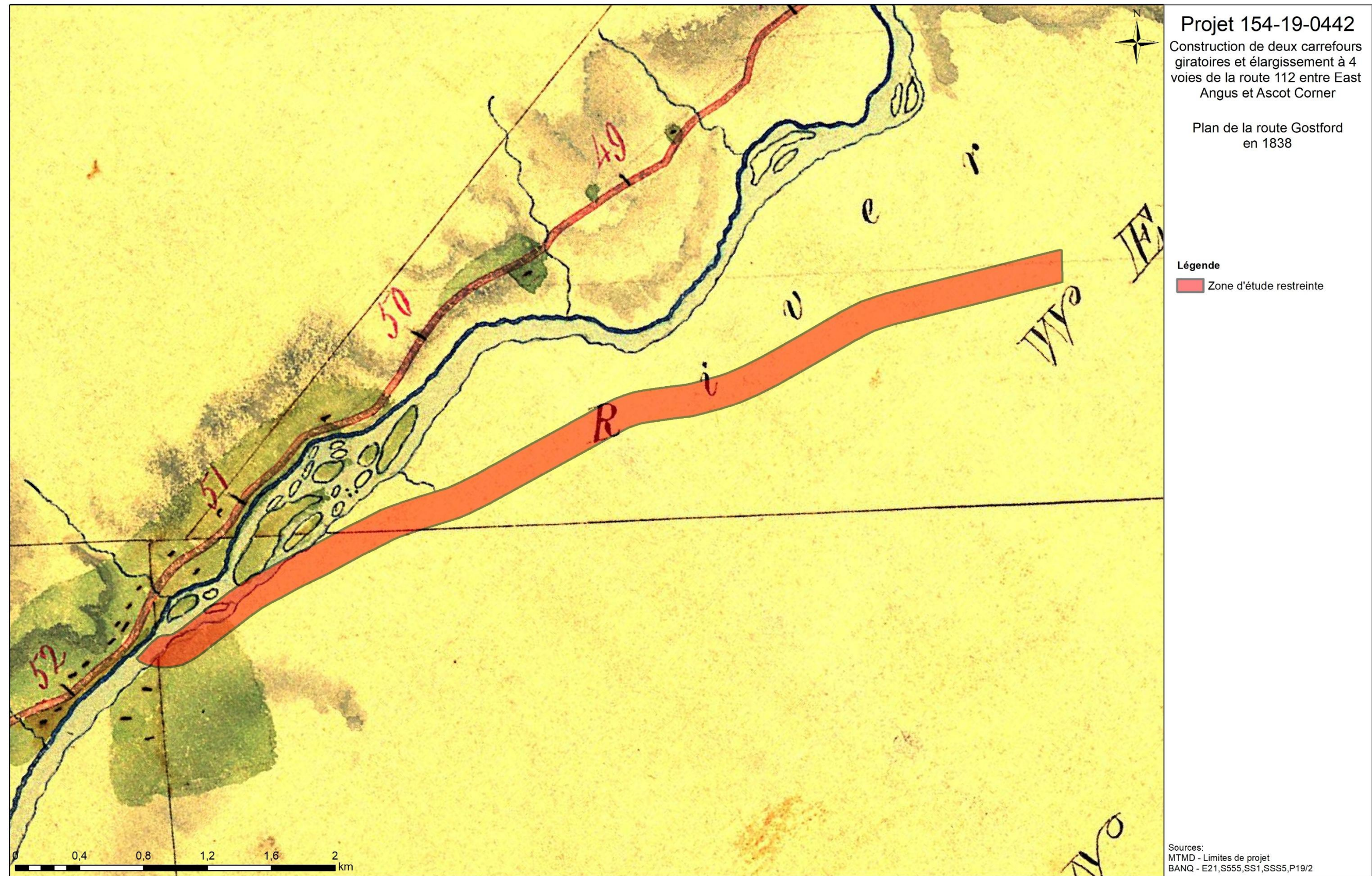


Figure 25 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zone d'étude restreinte superposée au plan de la route Gostford de 1838.



Figure 26 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zone d'étude restreinte superposée au plan du district de Saint-François de 1863.

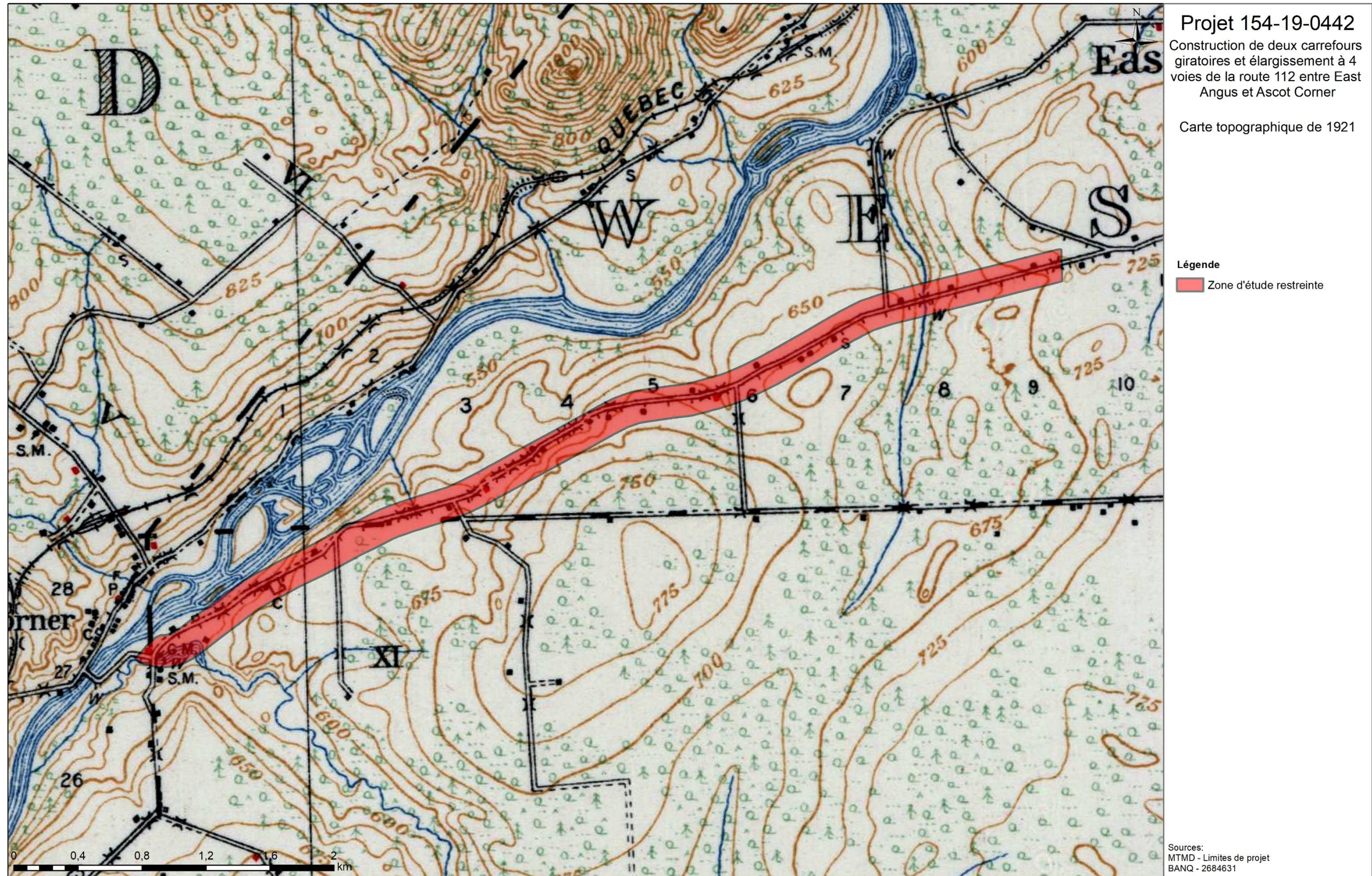


Figure 27 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zone d'étude restreinte superposée à la carte topographique de 1921.

6.3 Les perturbations modernes

Les développements domiciliaires dans la zone d'étude restreinte se concentrent à son extrémité ouest, dans la municipalité d'Ascot Corner. Les deux côtés de la route sont développés à l'ouest de l'intersection de la rue des Pins, et dans le secteur du cimetière Saint-Stanislas-de-Kostka. Bien qu'il soit évident que ces développements ont eu des impacts sur le tissu archéologique par l'implantation des fondations, des réseaux souterrains et par l'aménagement des terrains, ces impacts sont tout de même restreints dans l'espace. Les excavations auront été limitées aux bâtiments et aux réseaux implantés, laissant intacts les espaces environnants. Les aménagements pourraient avoir occasionné des décapages, mais il ne sera possible de l'attester qu'avec une intervention sur le terrain. Des remblais pourraient aussi avoir été déposés, mais, bien qu'ils puissent les rendre plus difficilement accessibles, ils ne détruisent pas les sédiments anciens. Pour ces raisons, ces aménagements sont identifiés comme perturbations dans le Tableau 6, mais il n'a pas été considéré qu'ils réduisaient le potentiel archéologique théorique. Il en est de même pour les quelques zones construites plus à l'est au sein de la zone d'étude restreinte, notamment le secteur du chemin Pageau.

Certains secteurs de la zone d'étude restreinte montrent toutefois des bouleversements plus importants venant réduire à néant le potentiel archéologique théorique qu'ils auraient pu présenter. Devant la rue des Pins, du côté sud de la route 112, un vaste terrain agricole a fait l'objet d'un décapage extensif entre 2018 et 2021, ne laissant aucun espoir d'avoir conservé des traces archéologiques dans cette section de la zone de potentiel H2 (figure 28). Des travaux semblables ont été réalisés également entre le cimetière Saint-Stanislas-de-Kostka et les entrepôts de l'entreprise Surplus S.M. vers 2022 ; la vue à partir de la route suggère que le décapage de la partie sud de la zone a été redéposé en remblai de nivellement près de la route (figure 29), mais les bouleversements semblent majeurs sur la photographie aérienne (figure 30)

Des travaux de nivellement importants ont été réalisés entre 2017 et 2020 de part et d'autre du 5951, route 112, comme on peut le voir sur les photos aériennes (figure 31). Bien qu'une partie du décapage semble avoir servi à remblayer les extrémités, l'impact de ces travaux, qui impliquaient également un déboisement complet, semble assez majeur pour rendre caduque la zone de potentiel P9 (figure 32). Seul le terrain en façade de l'habitation semble avoir été épargné.

Finalement, des vestiges ou des débris associés à la démolition d'une habitation après 1966 pourraient être mis au jour à l'extrémité est de la zone de potentiel P17, face au chemin Paul (figure 33). Comme il a été mentionné plus tôt, la présence d'une habitation aura certainement affecté le tissu archéologique dans son environnement immédiat, mais la superficie impactée est assez restreinte pour qu'on n'en tienne pas compte dans les bouleversements. Il importe tout de même de mentionner cette présence potentielle afin d'orienter d'éventuelles découvertes de vestiges architecturaux. Puisque ceux-ci seront associés à une construction abandonnée après 1966, on peut déjà considérer leur valeur patrimoniale et archéologique comme très faible.

Les zones où des bouleversements majeurs ont été observés ont été cartographiées, et sont venues réduire la superficie de certaines zones de potentiel. Les figures 34, 35 et 36 représentent les zones de potentiel restreintes après ces ajustements.



Figure 28 : Vue d'un champ du côté sud de la route 112, vers le sud-ouest, en août 2009 (en haut) et en novembre 2021 (en bas), montrant l'étendue du décapage au sein de la zone H2 (Source : Google Street View).



Figure 29 : Vue du champ à l’ouest de Surplus S.M., vers le sud-est, en août 2018 (en haut) et en octobre 2022 (en bas) (Source : Google Street View).



Figure 30 : Vue aérienne du champ à l’ouest de Surplus S.M. en septembre 2025 (Source : Google Earth).



Figure 31 : Vue du terrain autour du 5951, route 112, en juin 2017 (en haut) et en avril 2020 (en bas) (source : Google Earth).



Figure 32 : Décapage à l’ouest du 5951, route 112, en août 2018 (source : Google Street View).



Figure 33 : Habitation sur une photographie aérienne de 1966 à l'extrémité est de la zone P17.

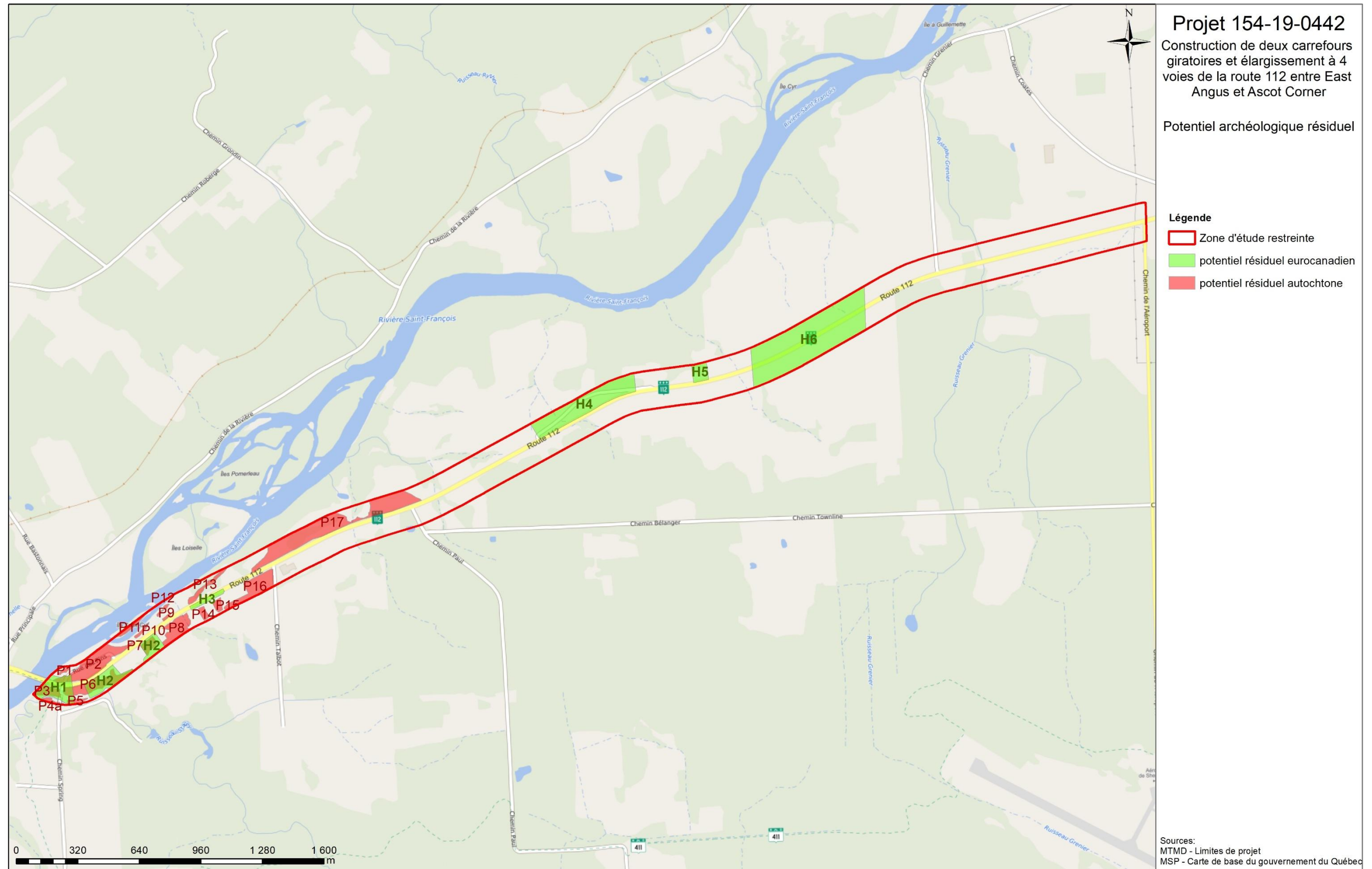


Figure 34 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zones de potentiel archéologique résiduel.

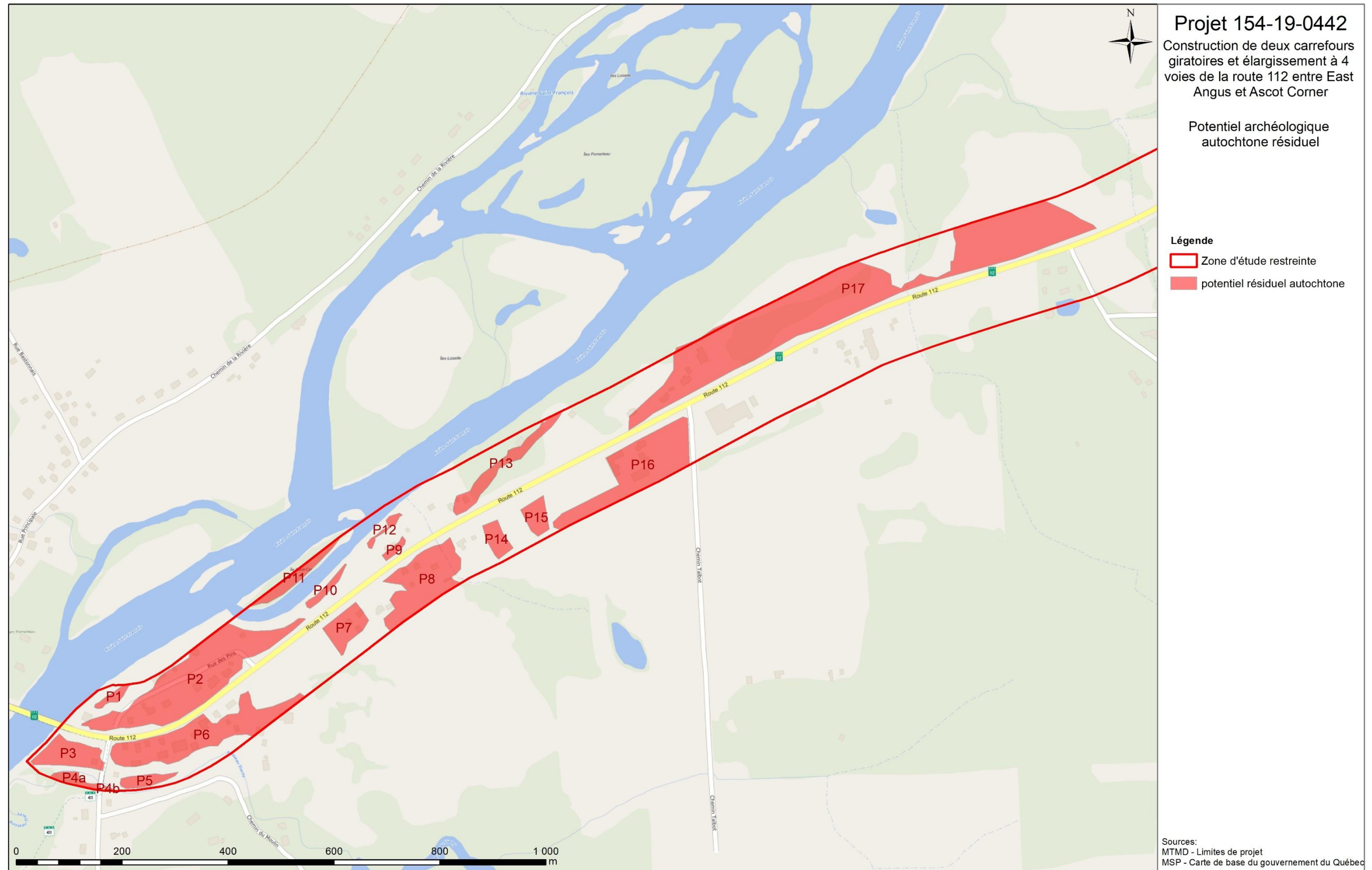


Figure 35 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zones de potentiel archéologique autochtone résiduel.

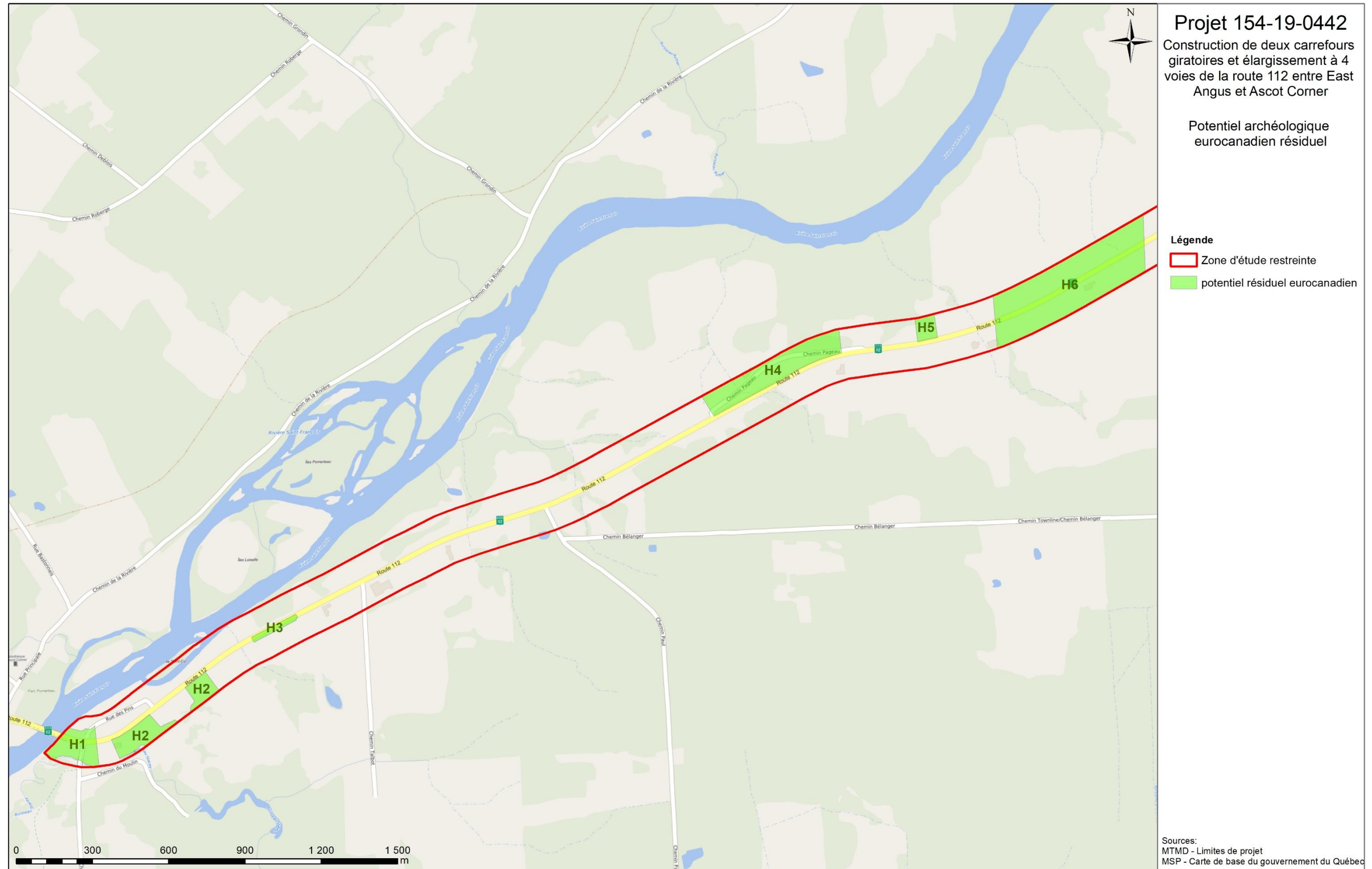


Figure 36 : Projet 154-19-0442, municipalités de East Angus et Ascot Corner, zones de potentiel archéologique eurocanadien résiduel.

Tableau 6 : Zones de potentiel archéologique paléohistorique et justifications

Zones	Localisation	Altitude	Justifications	Perturbations	Superficie (m ²)	Recommandations
P1	Replat en bordure de la rivière Saint-François, au nord-ouest de la rue des Pins.	161 à 162 m	<ul style="list-style-type: none"> - Replat bordant la rivière Saint-François facilement accessible depuis le cours d'eau. - Peut-être secteur de l'embouchure originelle du ruisseau Stacey. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inondations possibles de la rivière ou du ruisseau. 	1 057	Inventaire archéologique.
P2	Deux replats d'altitudes différentes surplombant la rivière Saint-François, de part et d'autre de la rue des Pins, au nord de la route 112.	165 à 170 m	<ul style="list-style-type: none"> - Replats bordant la rivière Saint-François. Celui à l'est est plus petit et d'une altitude un peu plus basse (165 m). - Peut-être secteur de l'embouchure originelle du ruisseau Stacey. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements domiciliaires et infrastructures diverses (bâtiments, cours, rues, terrassement, nivellement, services enfouis, etc.). - Labours. 	26 012	Inventaire archéologique.
P3	Replat situé en bordure de la rivière Saint-François, entre la route 112 et le ruisseau Stacey, à l'ouest du chemin Spring.	161 m	<ul style="list-style-type: none"> - Replat bordant la rivière Saint-François facilement accessible depuis le cours d'eau. - Secteur bordant le ruisseau Stacey. Son emplacement actuel pourrait ne pas être celui d'origine, mais ce dernier aurait cependant passé non loin de la zone P3. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements domiciliaires et infrastructures diverses (bâtiments, cours, terrassement, nivellement, services enfouis, etc.). - Inondations possibles de la rivière. - Labours. 	5 382	Inventaire archéologique.
P4a, P4b	Replat bordant la rive sud du ruisseau Stacey de part et d'autre du chemin Spring.	159 à 161 m	<ul style="list-style-type: none"> - Replat bordant le ruisseau Stacey. Son emplacement actuel pourrait ne pas être celui d'origine, mais ce dernier aurait cependant passé non loin des zones P4a et P4b. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inondations possibles de la rivière ou du ruisseau. - Labours. 	P4a : 1 370 P4b : 92	Inventaire archéologique.
P5	Replat bordant la rive nord du ruisseau Stacey, de part et d'autre du chemin Spring.	160 m	<ul style="list-style-type: none"> - Replat bordant le ruisseau Stacey. Son emplacement actuel pourrait ne pas être celui d'origine, mais ce dernier aurait cependant passé non loin des zones P5. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inondations possibles de la rivière ou du ruisseau. - Labours. 	1 915	Inventaire archéologique.
P6	Replat situé entre la route 112 et le ruisseau Stacey.	165 à 169 m	<ul style="list-style-type: none"> - Replat bordant le ruisseau Stacey. Son emplacement actuel pourrait ne pas être celui d'origine, mais ce dernier aurait cependant passé non loin des zones P6. - Une partie de la zone est à moins de 150 m de la rivière Saint-François. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements domiciliaires et infrastructures diverses (bâtiments, cours, terrassement, nivellement, services enfouis, etc.). - Labours. 	16 528	Inventaire archéologique.
P7	Replat au sud de la route 112, face à l'île St-Cyr.	168 à 172 m	<ul style="list-style-type: none"> - Replat à moins de 150 m de la rivière Saint-François et près d'une rupture de pente prononcée menant vers le cours d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements domiciliaires et infrastructures diverses (bâtiments, cours, terrassement, nivellement, services enfouis, etc.). - Labours. 	4 193	Inventaire archéologique.
P8	Replat au sud de la route 112, face aux îles St-Cyr et Loiselle.	173 à 179	<ul style="list-style-type: none"> - Replat à moins de 150 m de la rivière Saint-François et près d'une rupture de pente prononcée menant vers le cours d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements domiciliaires et infrastructures diverses (bâtiments, cours, terrassement, nivellement, services enfouis, etc.). - Labours. 	12 557	Inventaire archéologique.
P9	Replat au nord de la route 112, face aux îles St-Cyr et Loiselle.	168 à 171 m	<ul style="list-style-type: none"> - Replat à moins de 60 m de la rivière Saint-François et bordant une rupture de pente prononcée menant vers le cours d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements domiciliaires et infrastructures diverses (bâtiments, cours, terrassement, nivellement, services enfouis, etc.). - Labours. - Sections décapées et déboisées exclus de la zone de potentiel résiduel. 	693	Inventaire archéologique.
P10	Replat étroit et boisé bordant la rivière Saint-François, face à l'île St-Cyr.	160 à 161 m	<ul style="list-style-type: none"> - Replat bordant la rivière Saint-François facilement accessible depuis le cours d'eau et juste en face de l'île St-Cyr. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inondations possibles de la rivière. 	1 212	Inventaire archéologique.
P11	Moitié sud de l'île St-Cyr.	160 à 161 m	<ul style="list-style-type: none"> - Île de la rivière Saint-François. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inondations possibles de la rivière. 	3 181	Inventaire archéologique.

P12	Replat étroit et boisé bordant la rivière Saint-François, face à l'île Loïselle.	160 à 162 m	- Replat bordant la rivière Saint-François facilement accessible depuis le cours d'eau et juste en face de l'île Loïselle et près de l'île Saint-Cyr.	- Inondations possibles de la rivière.	805	Inventaire archéologique.
P13	Replat allongé au nord de la route 112 et situé entre 50 et 100 m de la rivière Saint-François.	173 à 175 m	- Replat situé entre 50 à 100 m de la rivière Saint-François et bordant une rupture de pente prononcée menant vers le cours d'eau.	- Aménagements domiciliaires et infrastructures diverses (bâtiments, cours, terrassement, nivellement, services enfouis, etc.). - Labours.	5 306	Inventaire archéologique.
P14	Replat dans le cimetière Saint-Stanislas, au sud de la route 112.	179 à 182	- Replat situé entre 130 et 200 m de la rivière Saint-François, mais près d'une rupture de pente prononcée menant vers le cours d'eau. - Replat jadis riverain de l'ancien lac Capelton.	- Aménagement et utilisation du cimetière. - Labours.	2 263	Inventaire archéologique.
P15	Replat dans le cimetière Saint-Stanislas, au sud de la route 112.	186 à 188	- Replat situé entre 150 et 210 m de la rivière Saint-François, mais près d'une rupture de pente prononcée menant vers le cours d'eau. - Replat jadis à proximité de l'ancien lac Capelton.	- Aménagement et utilisation du cimetière. - Labours.	2 480	Inventaire archéologique.
P16	Replat entre le cimetière Saint-Stanislas et le chemin Talbot, au sud de la route 112.	190 à 194 m	- Replat situé entre 150 et 250 m de la rivière Saint-François, mais près d'une rupture de pente prononcée menant vers le cours d'eau. - Replat jadis à proximité de l'ancien lac Capelton.	- Aménagements domiciliaires et infrastructures diverses (bâtiments, cours, terrassement, nivellement, services enfouis, etc.). - Labours. - Zone décapée à l'ouest exclue de la zone de potentiel résiduel	16 722	Inventaire archéologique.
P17	Deux replats formant des pointes arrondies situées au nord de la route 112, entre les chemins Talbot et Paul.	192 à 196 m	- Replats ayant la forme de deux pointes arrondies, situés entre 120 et 350 m de la rivière Saint-François, mais en bordure d'une rupture de pente prononcée menant vers le cours d'eau. - Replat jadis à proximité de l'ancien lac Capelton.	- Aménagements domiciliaires et infrastructures diverses (bâtiments, cours, terrassement, nivellement, services enfouis, etc.). - Labours.	62 172	Inventaire archéologique.
H1	Extrémité sud de la zone d'étude, autour de l'intersection entre la route 112 et le chemin Spring.	161 à 166 m	- Présence d'un moulin à farine et d'un bâtiment en maçonnerie sur la carte de 1921. - Dans la zone défichée sur le plan de 1838.	- Aménagements domiciliaires et infrastructures diverses (bâtiments cours, terrassement, nivellement, services enfouis, etc.). - Construction du pont. - Inondations possibles de la rivière. - Labours.	20 754	Inventaire archéologique.
H2	Extrémité sud de la zone d'étude, du côté sud de la route 112.	166 à 178 m	- Présence de bâtiments sur le plan de 1863. - Présence d'un bâtiment sur le plan de 1921. - Dans la zone défrichée sur le plan de 1838.	- Aménagements domiciliaires et infrastructures diverses (bâtiments, cours, terrassement, nivellement, services enfouis, etc.). - La section centrale, décapée, a été exclue de la zone de potentiel résiduel	Ouest : 17 666 Est : 9 957	Inventaire archéologique.
H3	Devant le cimetière Saint-Stanislas-de-Kostka.	176 à 187	- Découverte potentielle de reste humains lors de travaux antérieurs.	- Aménagements de la route et de son emprise	4 410	Supervision archéologique.
H4	De part et d'autre du chemin Pageau.	190 à 205	- Présence d'un bâtiment sur le plan de 1863. - Présence de bâtiments sur le plan de 1921. - Ancien tracé de la route 1.	- Aménagements domiciliaires et infrastructures diverses (bâtiments, cours, terrassement, nivellement, services enfouis, etc.). - Aménagement de la route.	54 128	Inventaire archéologique.
H5	Du côté nord de la route 112, à l'est du chemin Pageau.	195 à 203	- Présence d'un bâtiment sur le plan de 1921.	- Labours	7 336	Inventaire archéologique.
H6	De part et d'autre de la route 112, entre le chemin Pageau et le chemin Grenier.	198 à 212	- Présence de bâtiments sur le plan de 1863. - Présence de bâtiments sur le plan de 1921.	- Aménagements domiciliaires et infrastructures diverses (bâtiments, cours, terrassement, nivellement, services enfouis, etc.). - Labours	132 880	Inventaire archéologique.

7. CONCLUSION

Cette étude de potentiel fut rédigée en prévision du réaménagement géométrique des intersections et de l'élargissement de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner, dans la MRC du Haut-Saint-François. L'objectif était de déterminer quels secteurs de la zone d'étude recelaient un potentiel de découverte archéologique, afin de planifier en amont les travaux nécessaires pour permettre la réalisation du projet routier.

Quelques inventaires ont été réalisés à proximité de la zone des travaux à venir, mais aucun n'a touché la zone d'étude restreinte. Aucun site archéologique ou patrimonial ne s'y trouve non plus. Une douzaine de sites paléohistoriques ont toutefois été répertoriés dans la municipalité d'East Angus, sur les rives de la rivière Saint-François ou à l'embouchure de la rivière Eaton. L'occupation eurocanadienne du secteur est, de son côté, relativement tardive, la colonisation ne débutant qu'au début du XIX^e siècle. D'abord concentrée le long du chemin Gostford au nord de la rivière Saint-François, il fallut attendre la deuxième moitié du siècle pour que l'on commence à exploiter sa rive sud.

L'étude géomorphologique nous apprend qu'après la déglaciation, vers 13 000 ans A.A, le secteur à l'étude s'est retrouvé partiellement sous le lac Capelton. Selon la vitesse du retrait de cette étendue d'eau, ses rives auraient pu être occupées par des groupes paléoindiens. Plus tard, ce sont les rives de la rivière Saint-François qui représentaient un potentiel attractif pour les populations autochtones. En combinant cette proximité aux dépôts de surface et à la topographie, dix-sept zones de potentiel paléohistorique ont pu être déterminées. L'étude de la cartographie ancienne a permis, quant à elle, de localiser cinq secteurs au sein de la zone d'étude restreinte où pourraient se trouver des vestiges d'anciennes constructions. Une sixième zone de potentiel a été délimitée à proximité du cimetière Saint-Stanislas-de-Kostka, puisque des informateurs ont révélé que des restes humains avaient été mis au jour lors de précédents travaux de réfection routière.

Des inventaires archéologiques, suivant la méthodologie habituelle du ministère, sont recommandés pour 23 de 24 zones de potentiel archéologique si des travaux d'excavation devaient les toucher. La dernière zone devrait, quant à elle, faire l'objet d'une supervision archéologique lors des travaux d'excavation.

6.0 BIBLIOGRAPHIE

Archéolab

- 2020a « Vase ». *Archéolab. Québec, La collection archéologique de référence du Québec*. En-ligne : <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/212066>, consulté en février 2025.
- 2020b « Fragment de vase ». *Archéolab. Québec, La collection archéologique de référence du Québec*. En-ligne : <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/215756>, consulté en février 2025.

Archéotec

- 1984 *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-Lac pendant la préhistoire*. Parcs Canada, rapport inédit.
- 2010 *Aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs : Au coeur du réseau du Sud-Ouest*. Synthèse des informations archéologiques, Hydro-Québec.

Arkéos

- 1999 *Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques, vol. 3a et 3b : fouille au site BbFa-3 (rivière Magog, Magog)*. Urgel Delisle & associés/Gazoduc TQM, Rapport inédit.
- 1987 *Étude de potentiel archéologique des M.R.C. de Coaticook, Memphrémagog et Sherbrooke*. MRC de Coaticook, rapport inédit.

Baskerville, P.A.

- 2015 « British American Land Company ». Dans *The Canadian Encyclopedia* (en ligne) : <https://thecanadianencyclopedia.ca/en/article/british-american-land-company>, consulté en juillet 2025.

Blanchard, R.

- 1948 *Le Centre du Canada Français – « Province de Québec »*. Montréal : Librairie Beauchemin.

Boissonneault, P. et Q.H. Gwyn

- 1983 « L'évolution du lac proglaciaire Memphrémagog, sud du Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 37 : 197-204.

Booth, J.D.

- 1973 « Railway Stations in Southern Quebec ». *Canadian Rail – CRHA* 4 (256) : 103-118.
- 2006 *Quebec central railway : from the St. Francis to the Chaudière*. Pickering : Railfare DC Books.

Briner, J. P., N.P. McKay, Y. Axford, et al.

- 2016 « Holocene climate change in Arctic Canada and Greenland », *Quaternary Science Reviews*, 147 : 340-364.

Burke, A.

- 2007a « L'économie des matières premières lithiques en Estrie : la perspective géoarchéologique ». Dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne* (dir. C. Chapdelaine), Paléo-Québec 32 : 249-269.
- 2007b *Une cache d'outils du Sylvicole inférieur et des raclours du Paléoindien ancien : une septième saison de fouilles au Méganticois. Juillet et Août 2007*. Université de Montréal, rapport inédit.

- 2017 « Le dynamisme et la diversité de l’Archaïque au Québec ». Dans *L’Archaïque au Québec : Six millénaires d’histoire amérindienne* (dir. A.L. Burke et C. Chapdelaine). Paléo-Québec 36 : 1-14.
- 2020 « La gestion des matières premières lithiques par les Paléindiens récents de Kruger 2 ». Dans *Kruger 2. Un site du Palé Indien récent à Brompton* (dir. C. Chapdelaine et É. Graillon), Paléo-Québec 39 : 167-200.
- Burke, A., K. Driscoll et M.M. Dionne
- 2017 « La technologie lithique sur quartz de l’occupation datant de l’Archaïque ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec) ». Dans *L’Archaïque au Québec : Six millénaires d’histoire amérindienne* (dir. A.L. Burke et C. Chapdelaine). Paléo-Québec 36 : 57-76.
- Burke, A.L. et P.J.H. Richard
- 2010 « L’occupation du Témiscouata pendant l’Archaïque : la comparaison du registre archéologique et du registre paléoenvironnemental ». Dans *De l’archéologie analytique à l’archéologie sociale* (dir. B. Loewen, C. Chapdelaine et A.L. Burke). Paléo-Québec 34 : 103-127.
- Campey, L.H.
- 2012 *Seeking a Better Future : The English Pioneers of Ontario and Quebec*. Toronto : Dundurn Press.
- Cann D. B. et P.G. Lajoie
- 1943 *Étude des sols des comtés de Stanstead, Richmond, Sherbrooke et Compton dans la province de Québec*. Service des Fermes Expérimentales, Ministère de l’Agriculture.
- Chalifoux, Éric, Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine
- 1998 *La préhistoire du Témiscouata : Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk*. Paléo-Québec 26. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.
- Chapdelaine, C.
- 2004 « Des chasseurs de la fin de l’âge glaciaire dans la région de Mégantic. Découverte des premières pointes à cannelures au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 32 : 3-20.
- 2007 « Cliche-Rancourt, un site du Palé Indien ancien ». Dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d’histoire amérindienne* (dir. C. Chapdelaine). Paléo-Québec 32 : 47-120.
- 2014 « Douze mille ans d’histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre ». *Archéologiques* 27 : 28-47.
- 2017 « L’Archaïque moyen au Méganticois et le site BiEr-6, lac des Joncs ». Dans *L’Archaïque au Québec : Six millénaires d’histoire amérindienne* (dir. A.L. Burke et C. Chapdelaine). Paléo-Québec 36 : 77-114.
- 2020 « Conclusion. La place du site Kruger 2 au Palé Indien récent dans le Nord-Est de l’Amérique du Nord ». Dans *Kruger 2. Un site du Palé Indien récent à Brompton* (dir. C. Chapdelaine et É. Graillon). Paléo-Québec 39 : 275-293
- Chapdelaine, C. et P. Corbeil
- 2017 « Les occupations de l’Archaïque au site Cliche-Rancourt (BiEr-14) au Méganticois ». Dans *L’Archaïque au Québec : Six millénaires d’histoire amérindienne* (dir. A.L. Burke et C. Chapdelaine). Paléo-Québec 36 : 271-291.

Chapdelaine, C. (dir.)

2015 *Mailbot-Curran, un village iroquoien du XVI^e siècle*. Paléo-Québec 35. Montréal : Recherches Amérindiennes au Québec.

Chapdelaine, C. et É. Graillon (dir.)

2020 *Kruger 2. Un site du Paléoindien récent à Brompton*. Paléo-Québec 39. Montréal : Recherches Amérindiennes au Québec.

Chapdelaine, C., É. Graillon, F. Courchesne, *et al.*

2015 « Cascades 5, une composante de la tradition de l'Archaique du Golfe du Maine à East Angus, Estrie, Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 45 (2-3), 93-126.

Charland, T.

1961 « Un village d'Abénaquis sur la rivière Missisquoi ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 15 (3) : 319-332.

Chavez-Vyroubal, C.

2017 « Des témoins de l'Archaique de la collection Siméon Chachai, Réservoir Gouin, Haute-Mauricie ». Dans *L'Archaique au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne* (dir. A.L. Burke et C. Chapdelaine). Paléo-Québec 36 : 237-246.

Clermont, N.

1987 « Les énigmatiques objets piriformes de l'Archaique ». *Recherches amérindiennes au Québec* 17 (1-2) : 37-46.

1995 « Le Sylvicole du Québec méridional ». *Revista de Aqueología Americana* 9 : 67-81.

1992 « L'Archaique dans le Nord-Est américain ». *Revista de Aqueología Americana* 5 : 7-25.

1995 « Le Sylvicole du Québec méridional ». *Revista de Arqueología Americana* 9 : 67-81.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (1) : 5-17.

Clermont, N. et C. Chapdelaine

1982 *Pointe du Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Signe des Amériques no 1. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.

COGESAF

2006 *Analyse du bassin versant de la rivière Saint-François*. Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François, rapport inédit.

Codère, Y.

1996 *Des pierres et des hommes. Première mise en valeur des collections de la Réserve nationale du ministère de la Culture et des Communications du Québec*. MCC, rapport inédit.

Corbeil, P.

2007 « Sur une belle terrasse face au marais ». Dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne* (dir. C. Chapdelaine). Paléo-Québec 32 : 129-180.

Cronin, T.M., P.L. Manley, S. Brachefeld, *et al.*

2008 « Impacts of post-glacial lake drainage events and revised chronology of the Champlain Sea episode 13-9 ka ». *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* 262 : 46-60.

Dalton, A. S., M. Margold, Stokes, *et al.*

2020 « An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex ». *Quaternary Science Reviews* 234 : 106-223.

Delâge, D.

1991 *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*. Québec : Éditions Boréal.

Denton, D. et J.Y. Pital

2002 *L’Antre du lièvre et l’histoire des Mistassins : Bilan des connaissances archéologiques et présentation des zones d’intérêt archéologique et historique*. Administration régionale crie et Sépaq, rapport inédit,

Dionne, J. C.

1972 « La dénomination des mers du postglaciaire au Québec ». *Cahiers de géographie du Québec* 16 (39) : 483-487.

Duguay, F. et J. Chism

1983 *Étude de potentiel et inventaire archéologique du tracé de ligne de transport d’énergie, Nicolet / Des Cantons / Nouvelle-Angleterre*. Hydro-Québec, rapport inédit.

Dumais, Pierre

2000 « The Lamartre ans Mitis Late Paleoindian sites : a reflection on the peopling of southern Quebec ». *Archaeology of Eastern North America* 28 : 81-112.

2005 *Ligne biterne à 230 kV Les Cèdres – Cornwall Fouille archéologique du site de Summerstown Station (BgFp-1). Rapport final*. Cedars Rapids ltée, rapport inédit.

Dumais, Pierre et Gilles Rousseau

2000 *Ligne biterne à 230 kV. Les Cèdre-Cornwall. Étude archéologique et patrimoniale. Rapport final*. Cedars Rapids ltée, rapport inédit.

Dyke, A.S.

2004 « An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada », dans *Quaternary Glaciations-Extent and Chronology, Part II: North America* (dir. J. Ehlers et P.L. Gibbard: 373-424. Amsterdam: Elsevier.

Ethnoscop

1988 *Interconnexion des Cantons – Maine; Étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec, rapport inédit.

2011 *Interconnexion Québec-New Hampshire : Étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec, rapport inédit.

Gates St-Pierre, Christian

2004 « The Middle Woodland Ancestors of the St. Lawrence Iroquoians », dans *A Passion for the Past: Papers in Honour of James F. Pendergast* (dir. J.L. Pilon et J.V. Wright), Collection Mercure, Archéologie no. 164 : 395-417.

2006 *Potières du Buisson : La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Collection Mercure, Archéologie no. 168. Gatineau : Musée canadien des civilisations.

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. MCCCCF, rapport inédit.

Gosselin, J.

2005 *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 3d - Coteaux des basses Appalaches*. Direction des inventaires forestiers, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

2007 *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 2c - Coteaux de l'Estrie*. Direction des inventaires forestiers, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Graillon, É.

1994 *Inventaire de la collection archéologique James Hosking*. Centre de recherche et d'animation en archéologie de l'Estrie, rapport inédit.

1995 *Dossier sur la pierre aviforme de la pointe Merry, site BhFa-2*. Musée du Séminaire de Sherbrooke, rapport inédit.

1996 *Localisation et enregistrement du site des pétroglyphes de Bromptonville (BiEx-19)*. Centre de recherche et d'animation en archéologie de l'Estrie, rapport inédit.

1997 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 3 : Le lac aux Araignées*. MRC du Granit, rapport inédit.

1998 *Découverte fortuite d'artefacts sur la rivière Eaton, municipalité de Westbury: la collection Bouffard, BiEv-6*. Centre de recherche et d'animation en archéologie de l'Estrie, rapport inédit.

1999 *Deux saisons d'inventaire archéologique dans les limites de la Ville d'East Angus, étés 1997 et 1998*. Ville de East Angus et MTQ, rapport inédit.

2000 *Découverte d'un vase amérindien dans les eaux du lac Memphrémagog, canton de Potton, site BgFb-10*. CRAA Estrie, rapport inédit.

2012 « Du Paléoindien récent au Régime français : 10 000 ans de présence amérindienne à Weedon dans les Cantons-de-l'Est ». *Histoire Québec* 18 (1) : 23-27.

2011 *Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

2012 *Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : Intervention sur le site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2011*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

2013 *Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : Intervention sur le site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2012*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

2015 *Intervention sur les sites archéologiques Cascades 5 (BiEn-7) d'East Angus et Kruger 2 (BiEx-23) de Brompton, été 2014*. MCC, rapport inédit.

Graillon, É. et C. Chapdelaine

2018 *Fouilles archéologiques sur les sites Kruger 2 (BiEx-23) et Kruger 3 (BiEx-24) de l'arrondissement de Brompton à Sherbrooke, été 2017*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

2019 *Fouilles archéologiques sur les sites Kruger 2 (BiEx-23) et Kruger 3 (BiEx-24) de Brompton, Ville de Sherbrooke, été 2018*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

Graillon, É., Chapdelaine, C., et Chalifoux, É.

2012 « Le site Gaudreau de Weedon: Un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie ». *Recherches amérindiennes au Québec* 42(1), 67-84.

Graillon, É., C. Chapdelaine et J. Saule

- 020a *Fouilles archéologiques sur les sites Fortier (BkEu-3) de Weedon et Dechene 1 (BiEv-3) d’East Angus, été 2020.* Université de Montréal et Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke, rapport inédit.
- 2020b *Fouilles archéologiques sur les sites Kruger 3 (BiEx-24) de Brompton, Cascades 3 (BiEn-5) d’East Angus et inventaire des îles de Brompton, été 2019.* MCC et autres, rapport inédit.

Graillon, É. et J. Cliche

- 2001 *Inventaire de la collection archéologique Cliche/Rancourt. Volume 7 : Nouvelles découvertes sur les sites du secteur des lacs des Joncs et aux Araignées.* Cliche-Rancourt, CRAA Estrie.

IRDA

- 2008a *Carte pédologique.* Feuillet 21E05201. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Québec.
- 2008b *Carte pédologique.* Feuillet 21E05201. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Québec.

Jamison, T.R.

- 2005 « Filling the Archeological Void : Saint Lawrence Iroquoians in Alburg, Vermont ». *The Journal of Vermont Archaeology* 6 : 1-12.

Joyal, C.

- 1999 « Occupations préhistoriques sylvicoles au site BhFa-3, rivière Magog en Estrie ». *Archéologiques* 13: 12-19.

Kesteman, J.P., P. Southam et D. St-Pierre

- 1998 *Histoire des Cantons-de-l’Est.* Sainte-Foy : Institut québécois de la recherche sur la culture.

Lackenbauer, P.W., J. Moses, R.S. Sheffield et M. Gohier

- 2009 *Les Autochtones et l’expérience militaire canadienne : une histoire.* Ottawa : Ministère de la Défense nationale.

LaRocque, A., B. Leblon, J.M.M. Dubois et G. LaRocque

- 2005 « Délimitation de la limite marine tardiglaciaire dans la vallée de la rivière Saint-François, Québec méridional, Canada ». *Géomorphologie: relief, processus, environnement* 11(4) : 311-326.

Lavallée, O.S.A.

- 1948 « The Quebec Central ». *National Railway Historical Society Bulletin* 13 (3) : 11.

Lévesque, R.

- 1962 *Les richesses archéologiques au Québec.* Société d’archéologie de Sherbrooke, rapport préliminaire.

Magnan, H.

- 1925 *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec.* Arthabaska : L’Imprimerie d’Arthabaska.

Martel, J.

- 1960 *Histoire du système routier des cantons-de-l’est avant 1855.* Mémoire de maîtrise, Université d’Ottawa.

Ministère de la Culture et des Communication (MCC)

2024 « Église de Saint-Stanislas-de-Kostka ». *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* en ligne : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/>, consulté en juillet 2025

Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

2025 « La diversité des poissons – Bassin versant de la rivière Saint-François ». *Rivières et lacs* en ligne : <https://environnement.gouv.qc.ca/poissons/st-francois/index.htm>, consulté en décembre 2025.

Morin, B. et E. Graillon

1994 *Inventaire des sites archéologiques inédits en Estrie*. MCC, rapport inédit.

Morin, D., J.M. Dubois, R. Gagnon *et al.*

1986 « Des Cantons-de-l’Est à l’Estric ». *Cahiers de géographie du Québec* 30 (8) : 249-269.

Muller, S. D., P. J.H. Richard, J. Guiot, *et al.*

2003 « Postglacial climate in the St. Lawrence lowlands, southern Quebec: pollen and lake-level evidence ». *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* 193 (1): 51-72.

Muséococonseil

2015 *Étude de potentiel de la collection Jacques-Boisvert de la Société d’histoire de Magog*, Ville de Magog, rapport inédit.

Occhietti, S. et P.H. Richard.

2003 « Effet réservoir sur les âges ¹⁴C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional ». *Géographie physique et Quaternaire* 57 : 115-138.

Occhietti, S.

2007 « The Saint-Narcisse morainic complex and early Younger Dryas events on the southeastern margin of the Laurentide Ice Sheet ». *Géographie physique et Quaternaire* 61 (2-3) : 89-117.

Ouellet, J.C. et P.J.H. Richard

2017 « Un Archaique ancien (8500 - 8000 ans AA) en Moyenne-Côte-Nord. L’apport des sites EbCx-65 et EbCx-66 en Minganie ». Dans *L’Archaique au Québec : Six millénaires d’histoire amérindienne* (dir. A.L. Burke et C. Chapdelaine). Paléo-Québec 36 : 15-56.

Parent, M. et S. Occhietti

1988 « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 42 : 215-246.

1999 « Late Wisconsinan Deglaciation and Glacial Lake Development in the Appalachians of Doutheastern Québec », *Géographie physique et Quaternaire* 53 (1) : 117-135.

Patrimoine Experts

- 1999 *Inventaires archéologiques; Direction de l'Estrie*. MTQ, rapport inédit.
- 2001 *Inventaires archéologiques; Direction de l'Estrie, été 2000*. MTQ, rapport inédit.
- 2013 *Inventaires archéologiques 2011; Directions de l'Estrie; Direction générale des territoires*. MTQ, rapport inédit.
- 2016 *Étude de potentiel archéologique. Centre-ville de Magog*. Ville de Magog, rapport inédit.

Pintal, J.-Y.

- 2012 « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation, The Case of the Strait of Quebec ». Dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast, A Peopling of the Americas Publication* (dir. C. Chapdelaine). Center for the Study of the First Americans, Texas A&M University Press : 218-236.

Plourde, M.

- 2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parcs Canada, rapport inédit.
- 2006 *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*. MCC, rapport inédit.
- 2011 *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*. Thèse de doctorat, département d'Anthropologie, Université de Montréal.

Richard, P.

- 2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : état des connaissances ». Dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne* (dir. C. Chapdelaine). Paléo-Québec 32 : 23-46.
- 2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien » Dans *Kruger 2. Un site du Paléoindien récent à Brompton* (dir. C. Chapdelaine et É. Graillon). Paléo-Québec 39. Montréal : Recherches Amérindiennes au Québec.

Richard, P.J.H. et S. Occhietti,

- 2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research* 63 : 353-358.

Richard P. J. et Grondin P.

- 2009 « Histoire postglaciaire de la végétation ». Extrait du Manuel de foresterie. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

Richard P. et Poirier J.

- 2022 *Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de Montréal – Lac Saint-Pierre*. Tableau inédit conçu par Jean Poirier d'Ethnoscop et révisé par P. J. H. Richard.

Robinson, B.N.

- 1928 *Early History of the Eastern Township of the Province of Quebec*. Eastern Townships Settlement Society, texte inédit.

Smith, H.E.

1950 *Consolidated Annual Report of Howard Smith Mills Ltd and Subsidiary Companies*. Howard Smith Paper Mills Ltd, rapport inédit.

St-Onge, A., J. Robinson et F. Will

2019 *Les Cantons-de-l’Est, une brève histoire de ses habitants, de sa politique et de son économie*. Sherbrooke : CRCE.

Stacey, E.G. et J. Vansittart

1976 *Lifelines : The Stacey Letters, 1836-1858*. Virginia : Taplinger Publishing Company.

Taché, K.

2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d’interaction Meadowood au Québec*. MCC, Rapport inédit.

2011 « New perspectives on Meadowood trade items ». *American Antiquity* 76 (1) : 41-79.

Taylor, H.

1840 *Journal of a tour from Montreal thro’ Berthier and Sorel, to the Eastern Townships of Granby, Stanstead, Compton, Sherbrooke, Melbourne, &c. &c., to Port Francis*. En-ligne: <https://catalog.hathitrust.org/Record/100265147>, consulté en Janvier 2026.

Thomas, P.A.

1994 « Vermont Archaeology Comes of Age : A Perspective on Vermont's Prehistoric Past ». *The Journal of Vermont Archaeology* 1 : 38-91.

Transit Analyse

1995 *Analyse des collections de vestiges archéologiques des sites préhistoriques BiEx-2 et BiEx-3, Lennoxville, rapport final*. Ville de Lennoxville, rapport inédit.

Tremblay, A.

1992 *Géologie de la région de Sherbrooke (Estric)*. Direction générale de l’exploration géologique et minérale, Ministère de l’Énergie et des Ressources Naturelles.

Tremblay, T.

2008 *Hydrostratigraphie et géologie du quaternaire dans le bassin-versant de la rivière Châteauguay, Québec*. Université du Québec à Montréal, mémoire de maîtrise. 224 p.

Tremblay, R.

2005 « Un petit soupçon dans la Petite Nation : la découverte d’une pierre aviforme en Outaouais ». *Archéologiques* 18 : 59-70.

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Peuple du maïs*. Montréal : Éditions de l’homme.

Trigger, B.

1992 *Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*. Louiseville : Éditions Boréal Compact.

Vidal, V.

2007 « Palethnographie du site Nebessis (BiEr-03), une occupation préhistorique sur la berge du lac aux Araignées ». Dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne* (dir. C. Chapdelaine). Paléo-Québec 32 : 219-248.

Ville d'East Angus

2025 « Ma ville; Historique ». *East Angus* en ligne <https://eastangus.ca/ville/ma-ville/historique/>, consulté en juillet 2025.

Westbury

1983 *Westbury 1858-1983*. Sherbrooke : Les albums souvenirs québécois.

ANNEXE 1 : CATALOGUE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

Fichier	Titre	Type	Format	Sources	Auteur
154-19-0442-1	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Localisation du projet	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP 	Artefactuel
154-19-0442-2	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Localisation du projet	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP 	Artefactuel
154-19-0442-3	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Localisation	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP 	Artefactuel
154-19-0442-4	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Topographie	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP 	Artefactuel
154-19-0442-5	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Géologie	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MRNF ▪ MSP 	Artefactuel
154-19-0442-6	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Extrait de la carte des sols des comtés de Stanstead, Richmond, Sherbrooke et Compton	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ Cann et Lajoie 1943 	Artefactuel
154-19-0442-7	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Pédologie de la zone d’étude	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ IRDA 	Artefactuel
154-19-0442-8	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Zones morphosédimentologiques	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MRNF ▪ MSP 	Artefactuel
154-19-0442-9	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Limites du lac Capelton	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP 	Artefactuel
154-19-0442-10	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Sites archéologiques et patrimoniaux et ZIA	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MCC ▪ MSP 	Artefactuel
154-19-0442-11	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Zones de potentiel archéologique autochtone	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP 	Artefactuel
154-19-0442-12	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Potentiel archéologique autochtone en périphérie du lac Capelton	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MPS 	Artefactuel
154-19-0442-13	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Zones de potentiel archéologique eurocandien	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP 	Artefactuel
154-19-0442-14	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Plan de la route Gotsford en 1838	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ BANQ 	Artefactuel
154-19-0442-15	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ BAC 	Artefactuel

	entre East Angus et Ascot Corner; Plan du district de Saint-François en 1863				
154-19-0442-16	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Carte topographique de 1921	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ BANQ 	Artefactuel
154-19-0442-17	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Zone de potentiel P17 sur photo aérienne de 1966	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ Géosélec 	Artefactuel
154-19-0442-14	Projet 154-19-0442; Construction de deux carrefours giratoires et élargissement à 4 voies de la route 112 entre East Angus et Ascot Corner; Zones de potentiel archéologique	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP 	Artefactuel